

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

# Evaluation de Futur en tous genres – Nouvelles perspectives pour filles et garçons

Rapport final

Zurich/Berne/Genève, le 6. juillet 2015

## **Impressum**

### **Evaluation de Futur en tous genres – Nouvelles perspectives pour filles et garçons**

Rapport final

Zurich/Berne/Genève, le 6 juillet 2015

2655\_Schlussbericht Evaluation Zukunftstag\_06 07 2015\_FR\_def.docx

#### **Mandant**

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

#### **Auteurs**

Susanne Stern (cheffe de projet), Andrea Schultheiss, Eva Gschwend et Thomas von Stokar

INFRAS

Binzstrasse 23, 8045 Zurich

Edith Guilley et Verena Jendoubi

Service de la recherche en éducation (SRED)

République et canton de Genève, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), Quai du Rhône 12, 1205 Genève

Belinda Aeschlimann et Walter Herzog

Université de Berne, Institut des sciences de l'éducation

Fabrikstrasse 8, 3012 Berne

## Table des matières

<b>Condensé</b>	<b>v</b>
Contexte et objectifs de l'évaluation	v
Méthodologie et bases de données	v
Les principaux résultats en bref	v
Recommandations	viii
<b>1. Introduction</b>	<b>1</b>
1.1. Contexte et objectifs de l'évaluation	1
1.2. Objets et questions de l'évaluation	1
1.3. Méthodologie	4
<b>2. Futur en tous genres en bref</b>	<b>6</b>
2.1. Problématique et contexte	6
2.2. Concept, objectifs et publics cibles	9
2.3. Structure d'organisation	11
2.4. Charges et financement	12
2.5. Output	15
2.5.1. Prestations du secrétariat	15
2.5.2. Offre en matière de projet de base et de projets complémentaires	15
<b>3. Evaluation par les acteurs</b>	<b>19</b>
3.1. Interviews avec des acteurs concernés issus de toute la Suisse	19
3.2. Enquête en ligne auprès des enseignants	23
3.2.1. Echantillon	23
3.2.2. Données relatives à la participation des élèves à FETG	25
3.2.3. Evaluation du concept	27
3.2.4. Evaluation de l'output	31
3.2.5. Evaluation de l'impact	32
3.3. Enquête en ligne auprès des entreprises	35
3.3.1. Echantillon	35
3.3.2. Données relatives à l'organisation de la journée FETG dans les entreprises	37
3.3.3. Motifs de participation à FETG	38
3.3.4. Evaluation du concept	39
3.3.5. Evaluation de l'output	41
3.3.6. Evaluation de l'impact	42
<b>4. Résultats des études de cas cantonales</b>	<b>44</b>
4.1. Aperçu	44

4.2.	Bâle-Campagne (BL)	51
4.3.	Fribourg	58
4.4.	Genève	63
4.5.	Saint-Gall	70
4.6.	Zurich	74
4.7.	Bilan	79
<b>5.</b>	<b>Synthèse et évaluation par les auteurs</b>	<b>84</b>
5.1.	Concept	84
5.1.1.	Synthèse des principaux résultats relatifs au concept de FETG	84
5.1.2.	Evaluation du concept par les auteurs	86
5.2.	Structure d'organisation et de financement	87
5.2.1.	Synthèse des principaux résultats relatifs à la structure d'organisation et de financement	87
5.2.2.	Evaluation par les auteurs	88
5.3.	Mise en œuvre et prestations (output)	89
5.3.1.	Synthèse des principaux résultats relatifs à la mise en œuvre et aux prestations	89
5.3.2.	Evaluation par les auteurs	91
5.4.	Impact	92
5.4.1.	Synthèse des principaux résultats relatifs à l'impact	92
5.4.2.	Evaluation de l'efficacité de FETG	93
<b>6.</b>	<b>Conclusions et recommandations</b>	<b>96</b>
	<b>Annexes</b>	<b>100</b>
A1	Questions de l'évaluation en détail	100
A2	Vue d'ensemble des personnes interviewées	103
A3	Méthode utilisée pour l'estimation du nombre de participants	105
A4	Critères et bases de l'évaluation	107
	<b>Bibliographie</b>	<b>111</b>

## Condensé

### Contexte et objectifs de l'évaluation

Si les filières de formation et les perspectives de carrière ouvertes aux filles et aux garçons sont aujourd'hui en principe identiques, les schémas stéréotypés des activités typiquement féminines ou masculines continuent de limiter les jeunes dans leur choix professionnel. La journée Futur en tous genres (FETG) – appelée Journée nationale des filles jusqu'en 2010 – permet aux filles et aux garçons d'explorer la diversité de leurs perspectives d'avenir. Elle donne l'occasion aux élèves de la 5<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année (ou 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> Harmos) de découvrir des professions et des contextes de vie atypiques pour leur genre dans le cadre de divers projets ou de la visite du lieu de travail d'un adulte de référence. FETG bénéficie du soutien financier de la Confédération depuis 2005. Ce soutien est assorti de la condition qu'une évaluation externe doit être réalisée. Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a chargé la communauté de travail INFRAS, le Service de la recherche en éducation (SRED) et l'Université de Berne d'effectuer cette évaluation. Celle-ci se concentre sur la journée FETG organisée en 2014. Elle a pour objectif d'analyser l'impact de la journée FETG et l'efficacité des ressources engagées et de mettre en évidence des possibilités d'amélioration au niveau de l'organisation, de la mise en œuvre et de l'atteinte des buts fixés.

### Méthodologie et bases de données

L'évaluation repose sur diverses bases de données quantitatives et qualitatives. Deux enquêtes en ligne réalisées en automne 2014 auprès d'enseignants (n=640) et d'entreprises (n=938) ainsi que des études de cas approfondies menées dans cinq cantons (BL, FR, GE, SG, ZH) complètent l'analyse des données disponibles au secrétariat de FETG. Quelque 60 interviews qualitatives ont été réalisées avec des acteurs nationaux et cantonaux issus de différents domaines (autorités, enseignants, conseillers en orientation professionnelle, entreprises et associations).

### Les principaux résultats en bref

#### **Futur en tous genres a fait ses preuves et doit être poursuivi**

L'évaluation conclut que FETG a fait globalement ses preuves. Au vu des moyens comparativement modestes engagés en faveur de ce projet, le résultat en termes de diffusion et d'impact est notable. C'est pourquoi la principale recommandation de l'évaluation est de poursuivre le projet et de continuer d'assurer les moyens correspondants au niveau fédéral et cantonal.

### **Les structures d'organisation et de financement à l'échelle cantonale sont adéquates**

La répartition des tâches entre le secrétariat national de Futur en tous genres, les responsables cantonaux de la mise en œuvre et les associations professionnelles est claire et fonctionne bien. Les acteurs impliqués attestent l'efficacité du secrétariat et son orientation vers la prestation de services. Le seul point faible relevé par l'évaluation se situe au niveau des données relevées par le secrétariat national de FETG. D'importantes informations, comme le nombre d'élèves participant au projet de base, font défaut, ce qui complique le pilotage national et l'assurance de la qualité. Les auteurs de l'évaluation estiment en outre que la structure de financement de FETG est également appropriée. Les contributions fédérales, qui profitent en premier lieu au secrétariat de FETG, permettent d'assurer la coordination au niveau national et l'uniformité de l'image de FETG. Par leurs contributions propres inscrites au budget, les cantons représentés au sein de l'organe responsable garantissent pour leur part qu'ils mettent des ressources à disposition pour la mise en œuvre au niveau cantonal.

### **Les objectifs de Futur en tous genres sont pertinents et clairs – mais ils sont dilués lors de la mise en œuvre**

Vu la présence persistante d'idées stéréotypées en lien avec le genre lors du choix professionnel, les objectifs de FETG se révèlent être pertinents tant du point de vue de l'égalité des chances que du point de vue économique (pénurie de main-d'œuvre). Les objectifs et les publics cibles de FETG sont clairement définis et les adaptations du concept dans le cadre du passage de la Journée nationale des filles à Futur en tous genres largement acceptées. Les résultats des enquêtes révèlent pourtant que suite à ces adaptations, l'aspect genre de la manifestation a été relégué au second plan. Les responsables de la mise en œuvre ont par conséquent plus de difficultés à communiquer le concept et les objectifs de FETG de manière à ce que ceux-ci soient compris correctement. Les parents et les entreprises ont tendance à considérer la journée FETG comme une «journée découverte ordinaire». La communication de l'aspect genre est compliquée surtout dans le «projet de base», qui permet aux enfants et aux jeunes d'accompagner un parent ou une connaissance à son lieu de travail. En revanche, l'aspect genre est beaucoup plus présent dans les projets complémentaires internes ou externes à l'école, qui s'adressent volontairement au sexe atypique (aux filles dans les professions typiquement masculines et aux garçons dans celles typiquement féminines). Le projet de base est toutefois de loin la formule de FETG la plus fréquentée. Seuls environ 25 % des participants au FETG optent pour un projet complémentaire externe et seuls 5 à 15 % pour un projet complémentaire interne. Le taux de participation aux projets complémentaires internes et externes est un peu plus élevé dans le canton de BL, où le concept cantonal contient des directives claires pour chaque tranche d'âge en ce qui concerne la forme de participation.

### **Un potentiel d'amélioration existe encore dans de nombreux cantons au niveau de l'engagement des autorités, des écoles et des entreprises**

L'offre de FETG a été développée dans toute la Suisse au cours des dernières années. Les entreprises sont toujours plus nombreuses à s'enregistrer auprès du secrétariat national et l'offre de projets complémentaires s'élargit constamment (à l'heure actuelle environ 2200 places sont proposées aux filles et 1300 aux garçons). L'étendue de l'offre varie toutefois fortement d'un canton à l'autre. Les résultats des études de cas permettent de distinguer deux catégories de cantons: ceux où la thématique du genre présente un fort ancrage institutionnel dans les écoles et où les différents services cantonaux font preuve d'un grand engagement en faveur de FETG (BL, GE), et ceux où l'ancrage institutionnel est faible et où l'engagement des services cantonaux concernés est moyen, voire modeste (FR, SG, ZH). Dans les cantons de la première catégorie, le taux de participation (estimé) des élèves est nettement plus élevé que dans ceux de la deuxième catégorie (BL: env. 80 %; GE: > 66 %). Dans les cantons de ZH et FR, on admet un taux de participation se situant autour des 30 %, car la participation varie fortement d'une commune à l'autre et d'une école à l'autre et dépend parfois aussi de l'engagement de certains enseignants (aucune estimation n'a été possible pour SG). Proportionnellement au nombre d'élèves visés dans le canton, les entreprises et les autres prestataires de projets complémentaires font preuve d'un engagement remarquable surtout dans le canton de GE.

Les structures d'organisation incluant également d'autres services cantonaux à côté des bureaux de l'égalité semblent particulièrement appropriées pour une mise en œuvre réussie au niveau cantonal. Il est notamment important d'impliquer l'office de l'enseignement obligatoire, car celui-ci est en contact direct avec les écoles et les enseignants. L'exemple de BL montre qu'il est également judicieux d'inclure les associations professionnelles et les employeurs dans la structure d'organisation cantonale. Ces acteurs peuvent veiller à la mise à disposition d'une offre appropriée de places dans des projets complémentaires. Les offices cantonaux de la formation professionnelle pourraient, eux aussi, assumer un rôle actif en raison des bons contacts qu'ils entretiennent avec les entreprises.

### **Futur en tous genres est efficace – mais l'impact dépend dans une large mesure du nombre de participants**

Une bonne préparation et un bon suivi dans les écoles ainsi qu'une offre étendue et variée de projets internes et externes à l'école permettent aux enfants participant à une journée FETG de découvrir des professions atypiques de manière divertissante et de réfléchir aux rôles et aux stéréotypes associés à chaque sexe. Cette affirmation est confirmée par une grande partie des enseignants et des entreprises interrogés. Un cinquième à un quart d'entre eux rapportent éga-

lement que des filles et des garçons ayant participé à la journée FETG ont manifesté un intérêt pour la profession qu'ils ont découverte. Les auteurs de l'évaluation considèrent qu'il s'agit d'un résultat notable pour une manifestation qui a lieu avant la phase effective de choix professionnel. Toutefois, l'efficacité de FETG dépend du nombre d'élèves touchés. Plus la participation est élevée, plus la probabilité augmente qu'au moins une petite part d'entre eux choisisse plus tard une profession atypique. Outre les différences considérables entre les cantons au niveau du taux de participation (cf. plus haut), l'évaluation montre que le projet ne parvient à atteindre les enfants issus de familles socialement défavorisées que dans une moindre mesure.

Elle révèle également un impact plutôt modéré au niveau des publics cibles secondaires, à savoir les enseignants et les directions d'école d'une part, et les employeurs et les associations économiques et professionnelles d'autre part. La question se pose ici de savoir comment le projet FETG pourrait parvenir à obtenir des changements durables auprès de ces publics cibles. Il serait par exemple souhaitable que les écoles ainsi que les entreprises et les associations accordent une plus grande importance à la thématique du genre, respectivement dans le cadre des cours d'orientation professionnelle et du marketing des professions.

### **Futur en tous genres est un des nombreux facteurs d'influence du choix professionnel**

S'il est possible d'identifier certains effets de FETG à court terme auprès du public cible principal, l'impact à moyen et à long terme est difficile à évaluer. Un taux de participation élevé et des réactions témoignant d'un intérêt à l'issue de la journée FETG ne constituent pas encore des indicateurs clairs d'un changement effectif du comportement des jeunes en termes de choix professionnel à moyenne et à longue échéance. L'évaluation explique que le choix professionnel ultérieur dépend de différents facteurs, dont de nombreux restent pratiquement hermétiques à l'impact de FETG (p. ex. conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, contexte familial ou social marqué par des stéréotypes liés au sexe). FETG doit donc être considéré comme une pièce qui, avec de nombreuses autres pièces, contribue au final à l'assemblage du grand puzzle du choix professionnel neutre en termes de genre.

## **Recommandations**

Les résultats de l'évaluation ont permis de formuler sept recommandations à l'intention des cantons de l'organe responsable et d'autres acteurs (entre autres le SEFRI, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP, les écoles, les associations professionnelles):

1. La participation à FETG doit être obligatoire – cela nécessite des directives claires pour la mise en œuvre dans les cantons.



2. Le pilotage de FETG à l'échelle cantonale doit bénéficier du soutien le plus large possible. Les offices de l'enseignement obligatoire et de la formation professionnelle ainsi que les représentants de l'économie doivent être inclus dans les organes de pilotage cantonaux.
3. Les élèves doivent pouvoir participer tant au projet de base qu'à des projets internes et externes à l'école. Il convient de développer en conséquence l'offre de projets complémentaires internes et de projets complémentaires externes à l'école (surtout pour les garçons).
4. L'aspect genre doit retrouver davantage de poids dans la communication.
5. Des mesures ciblées doivent être prises pour augmenter le taux de participation à FETG de jeunes issus de familles socialement défavorisées.
6. FETG doit être utilisé pour ancrer durablement la thématique du genre dans l'école et dans l'enseignement ainsi que dans le marketing des professions des entreprises et des associations.
7. Les lacunes au niveau des bases de données relatives à FETG doivent être comblées.



## 1. Introduction

### 1.1. Contexte et objectifs de l'évaluation

Si les filières de formation et les perspectives de carrière ouvertes aux filles et aux garçons sont aujourd'hui en principe identiques, les schémas stéréotypés des aptitudes ou des domaines d'activités typiquement féminins ou masculins continuent de limiter les jeunes dans leur choix professionnel et de restreindre leurs perspectives d'avenir. La journée Futur en tous genres (FETG) – appelée Journée nationale des filles jusqu'en 2010 – permet aux filles et aux garçons d'explorer la diversité de leurs perspectives d'avenir. Elle donne l'occasion aux élèves de la 5<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année (ou 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> Harmos<sup>1</sup>) de découvrir des professions et des contextes de vie atypiques pour leur genre dans le cadre de divers projets ou de la visite du lieu de travail d'un adulte de référence. Depuis 2005, la Confédération soutient financièrement FETG dans le cadre de l'art. 55, al. 1, let. a, de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr – «mesures visant à réaliser une égalité effective entre hommes et femmes»). Pendant les périodes d'encouragement 2009 à 2011 et 2012 à 2015, le financement du SEFRI s'est élevé à environ 350 000 francs par an. Le SEFRI a approuvé la période d'encouragement en cours avec la condition que l'impact du projet FETG fasse l'objet d'une évaluation externe.

Celle-ci vise, d'une part, à examiner l'impact de FETG et l'efficacité de l'emploi des ressources (partie sommative) et, d'autre part, à mettre en évidence des possibilités d'amélioration au niveau de l'organisation, de la mise en œuvre et de la réalisation des objectifs (partie formative). Elle entend en outre analyser les liens avec d'autres mesures dans le domaine thématique du choix professionnel et du genre. L'évaluation couvre les périodes d'encouragement 2009 à 2011 et 2012 à 2015, en mettant l'accent sur la journée FETG 2014 (13 novembre 2014). Ses destinataires principaux sont le SEFRI et l'organe responsable de FETG (association Futur en tous genres et représentants des cantons impliqués).

### 1.2. Objets et questions de l'évaluation

L'évaluation de FETG met en lumière tous les niveaux, du concept et de l'organisation aux effets (impact et outcome), en passant par la mise en œuvre et les prestations (output). Le tableau suivant résume les principaux critères et questions. L'annexe A1 contient une liste détaillée des questions de l'évaluation.

---

<sup>1</sup> En Suisse romande, les classes sont numérotées différemment qu'en Suisse alémanique: la 1<sup>re</sup> année de l'école enfantine correspond à la 1<sup>re</sup> Harmos (1H). Ainsi, la classe de 5<sup>e</sup> correspond à la 7<sup>e</sup> Harmos (7H) et la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> Harmos (8H).

<b>Tableau 1: Principaux critères et questions de l'évaluation</b>		
<b>Objets de l'évaluation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Aperçu des principales questions de l'évaluation</b>
Concept	Adéquation Clarté Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les objectifs de FETG sont-ils pertinents?</li> <li>▪ Les objectifs et les publics cibles de FETG sont-ils clairement définis, bien compris et acceptés?</li> <li>▪ Le concept est-il approprié au vu de l'objectif poursuivi?</li> <li>▪ Existe-t-il des synergies ou des redondances par rapport aux autres mesures dans le domaine du choix professionnel et du genre?</li> </ul>
Organisation et financement	Adéquation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les structures d'organisation et le financement de FETG au niveau national sont-ils clairement définis et adaptés aux prestations fournies par le secrétariat de FETG?</li> <li>▪ Les structures d'organisation et le financement au niveau cantonal sont-ils clairement définis et adaptés à la mise en œuvre dans les cantons?</li> </ul>
Mise en œuvre et prestations (output)	Caractère approprié Utilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les prestations de l'organe responsable et du secrétariat de FETG sont-elles appropriées, utiles et efficaces? Les prestations du secrétariat répondent-elles aux objectifs et aux besoins des publics cibles secondaires<sup>2</sup>?</li> <li>▪ Quelles sont les prestations des publics cibles secondaires dans le cadre de FETG et ces prestations répondent-elles aux objectifs et aux besoins du public cible primaire? Existe-t-il des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine?</li> </ul>
Changements de comportement des publics cibles (impact)	Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans quelle mesure le public cible primaire est-il atteint (nombre de participants au projet de base et aux projets complémentaires)? Existe-t-il des exemples de bonnes pratiques?</li> <li>▪ Quel est l'impact de FETG sur le public cible primaire des élèves? FETG est-il approprié pour déconstruire les stéréotypes et pour favoriser le choix professionnel non lié au genre?</li> <li>▪ Quel est l'impact de FETG sur les publics cibles secondaires?</li> </ul>
Impact dans la perspective du problème à résoudre (outcome)	Efficacité Efficience	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans quelle mesure FETG contribue-t-il à une conception de la formation professionnelle et à un choix professionnel neutres en termes de genre?</li> <li>▪ Quelle est l'efficacité de la journée FETG en comparaison avec d'autres mesures dans le domaine du choix professionnel et du genre?</li> </ul>

La figure suivante donne un aperçu des objets de l'évaluation et de l'impact attendu de FETG:

<sup>2</sup> Les publics cibles de FETG (primaire et secondaires) sont définis plus en détail au chap. 2.2.

Figure 1: Modèle d'impact

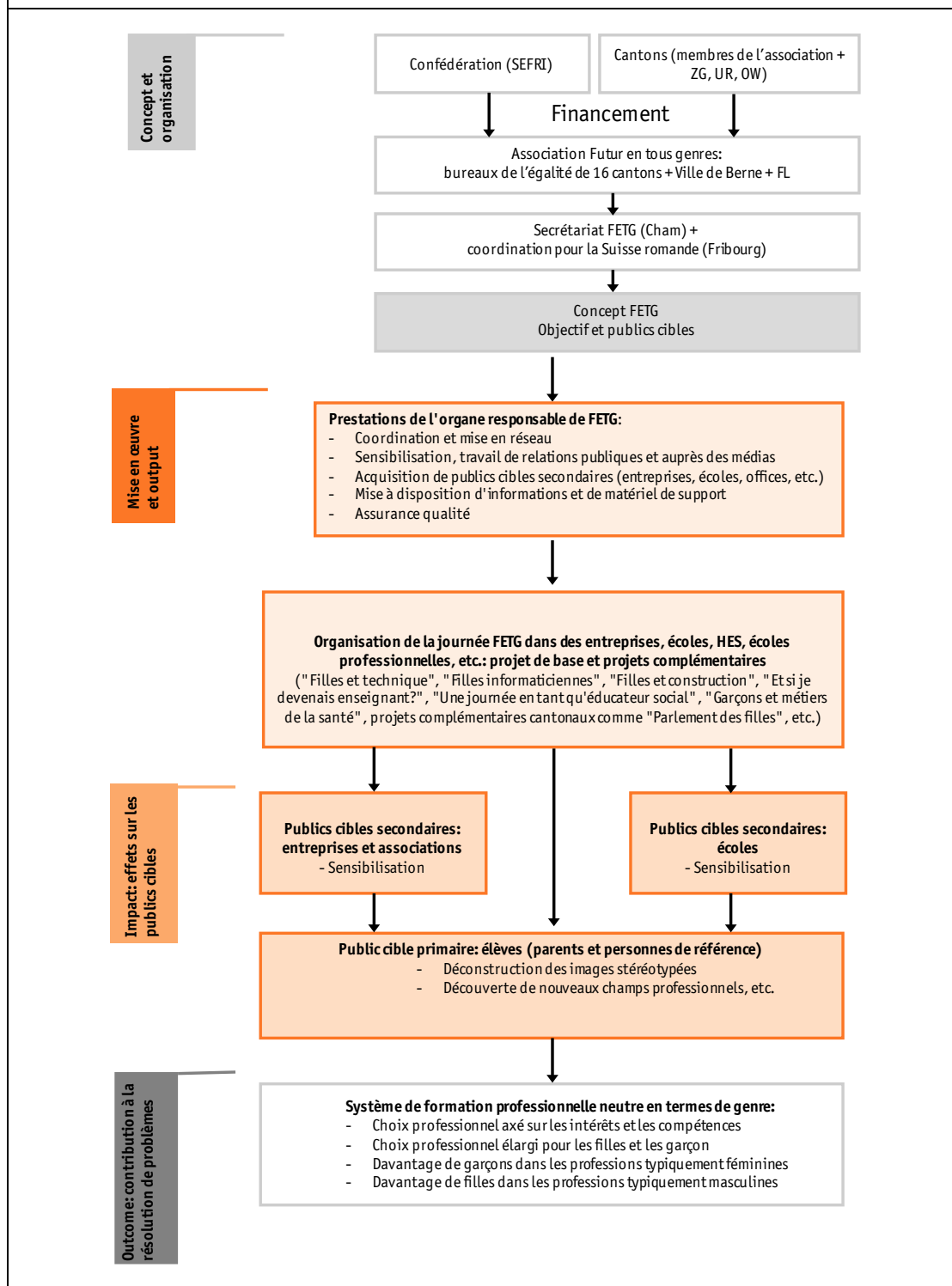


Illustration par les auteurs.

### 1.3. Méthodologie

L'évaluation a été réalisée en quatre étapes (cf. figure). La démarche suivie lors des étapes est décrite brièvement ci-après.

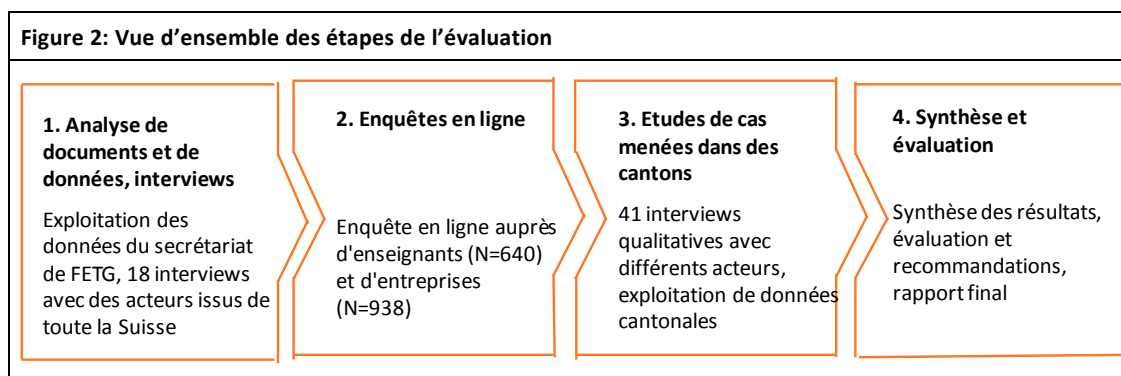


Illustration par les auteurs.

#### 1. Analyse de documents et de données, interviews avec des acteurs concernés

La première étape a consisté à analyser le concept de FETG ainsi que les structures d'organisation et de financement et à dresser une vue d'ensemble des prestations du secrétariat et des publics cibles secondaires. La banque de données du secrétariat de FETG et 18 interviews avec des représentants des groupes d'acteurs clé ont constitué les principales bases de données. L'annexe A2 donne un aperçu des personnes interrogées. Pour les interviews avec des représentants cantonaux, les auteurs de l'évaluation ont volontairement choisi des cantons différents de ceux soumis aux études de cas prévues dans la troisième étape, afin de pouvoir englober le plus grand nombre possible de cantons dans l'évaluation.

#### 2. Enquêtes en ligne auprès d'enseignants et d'entreprises

Deux enquêtes en ligne ont ensuite été réalisées auprès d'enseignants et d'entreprises à propos de FETG. Ont été sélectionnés tant des enseignants et des entreprises issus des cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas (cf. ci-après) que des enseignants et des entreprises issus de toute la Suisse et enregistrés auprès du secrétariat de FETG. Au total 640 enseignants et 938 entreprises ont répondu.

#### 3. Etudes de cas menées dans des cantons

Afin d'approfondir les résultats des interviews et des enquêtes en ligne menées lors des deux premières étapes, les cinq cantons suivants ont fait l'objet d'une étude de cas:

- Bâle-Campagne (BL)
- Fribourg (FR)

- Genève (GE)
- Saint-Gall (SG)
- Zurich (ZH)

Les principaux critères de choix des études de cas ont été les suivants: prise en compte appropriée des régions linguistiques (Suisse alémanique et Suisse romande), participation de cantons urbains et ruraux ainsi que de cantons affichant divers degrés d'égalité des chances (p. ex. part de femmes assumant une fonction dirigeante, cf. chap. 4.1). Les études de cas reposent en premier lieu sur des interviews qualitatives menées avec des représentants d'autorités cantonales, des enseignants, des conseillers en orientation professionnelle ainsi que des entreprises et des associations impliquées. Au total 41 interviews ont été réalisées dans ce cadre (cf. annexe A2). En outre, des évaluations spécifiques aux cantons ont été effectuées sur la base des données des enquêtes en ligne et du secrétariat de FETG.

## 2. Futur en tous genres en bref

### 2.1. Problématique et contexte

Au moment de choisir une profession, les jeunes optent aujourd'hui encore dans une large mesure pour des professions dont l'image en termes de genre correspond à leur propre sexe. Nombreux sont les champs professionnels où les sexes sont représentés de manière disproportionnée et ce déséquilibre est particulièrement important en Suisse en comparaison européenne (OCDE, 2013; CSRE, 2014). Ainsi, les femmes choisissent plus souvent des formations professionnelles et des filières d'études dans les domaines de la santé, des sciences humaines et sociales, du travail social et de l'enseignement, tandis que les domaines des sciences naturelles et techniques, comme l'ingénierie, l'architecture et la construction, la technique et l'informatique, restent réservés aux hommes. Même si le choix de la formation et de la profession est un peu moins spécifique au genre qu'il y a deux décennies, on constate que la part des femmes dans des disciplines comme les sciences exactes reste très faible et que les hommes sont considérablement sous-représentés dans les disciplines du domaine de la santé et du social (cf. entre autres Aeschlimann, Herzog & Makarova, sous presse; OFS, 2013, p. 9). Cette persistance des différences liées au genre se traduit par des désignations comme «profession typiquement féminine» ou «profession typiquement masculine», ce qui conduit inévitablement à la reproduction de stéréotypes anachroniques attribuant aux femmes des compétences émotionnelles et communicatives et aux hommes des compétences rationnelles et techniques et contribuant dans une large mesure à la pérennisation de l'inégalité des perspectives de vie entre femmes et hommes (Makarova & Herzog, 2013, p. 175).

Dans ce contexte, le nombre de mesures prises dans le domaine de la formation en vue d'aplanir le déséquilibre lié au genre au niveau du choix de formation et de profession n'a cessé d'augmenter au cours des années précédentes. En Suisse, les instruments les plus connus de la promotion du choix professionnel indépendant en termes de genre sont le projet Futur en tous genres – Nouvelles perspectives pour filles et garçons (<http://www.futurentousgenres.ch/fr>) et le programme fédéral Egalité des chances entre femmes et hommes dans les HES. En Allemagne, les journées d'action *Girls' Day – Mädchen Zukunftstag* ([www.girls-day.de](http://www.girls-day.de)) et *Boys' Day – Jungen Zukunftstag* ([www.boys-day.de](http://www.boys-day.de)) sont les mesures les plus significatives. On peut également citer, à titre d'exemple, les journées d'information et de découverte organisées dans les hautes écoles spécialisées (HES) et les universités en Allemagne, en Autriche et en Suisse (Funk & Wentzel, 2014, p. 11). Le manque de modèle étant considéré comme une des causes principales du faible attrait des filles pour la technique (Solga & Pfahl, 2009, p. 5), la plupart de ces programmes ont pour objectif d'éveiller l'intérêt des jeunes pour des professions atypiques grâce à des exemples issus de la pratique,



d'élargir ainsi leur choix des professions et, enfin, de leur indiquer des options qui n'ont pas été envisagées jusque-là (Funk & Wentzel, 2014, p. 11; Makarova & Herzog, 2014). Malgré le nombre considérable de projets d'égalité des chances en matière d'orientation professionnelle des jeunes, la répartition de ces derniers dans les champs professionnels victimes de stéréotypes sexistes n'a pas pu être modifiée durablement, d'où l'accent mis actuellement par la recherche entre autres sur l'efficacité de telles mesures ponctuelles (OCDE, 2013; CSRE, 2014).

Les journées d'action ne constituent qu'une pièce du puzzle dans le processus complexe d'orientation professionnelle d'un jeune. De nombreuses études empiriques attestent toutefois qu'elles peuvent exercer une influence positive sur les élèves en ce qui concerne le choix d'une profession atypique (Bieri Buschor, Berweger, Keck Frei & Kappler, 2012; Funk & Wentzel, 2014, p. 12; Gorbacheva, Craig, Beekhuyzen & Coldwell-Neilson, 2014; Jensen & Vetleseter Bøe, 2013; Wentzel, 2008, p. 121). Mais il va de soi que les mesures ponctuelles doivent être complétées de manière ciblée par des mesures systématiques de promotion de l'égalité des sexes dans le choix professionnel (Aeschlimann, Herzog & Makarova, 2015b; Makarova & Herzog, 2014; Maihofer et al., 2014, p. 6; FNS, 2014, p. 22).

Le développement des préférences professionnelles commence dès le plus jeune âge et se poursuit pendant toute la jeunesse au sens d'une socialisation largement sexuée (Hartung, Profeli & Vondracek, 2005, p. 407). Il existe toujours des barrières structurelles qui font que les femmes qui choisissent justement une profession dominée par les hommes et dont la culture est marquée par des caractéristiques masculines – ce qui est particulièrement le cas dans le domaine MINT – finissent par abandonner (Schwarze & Wentzel, 2007; Solga & Pfahl, 2009). Il est plus aisé de mettre en œuvre des mesures relatives à la socialisation primaire et secondaire que des modifications structurelles (Aeschlimann, Herzog & Makarova, 2015a, p. 3). Les résultats actuels d'études suisses menées dans le cadre du programme national de recherche PNR 60 «Egalité entre hommes et femmes» ([www.nfp60.ch](http://www.nfp60.ch)) montrent que les influences familiales et scolaires jouent un rôle clé dans les décisions des jeunes en lien avec le choix professionnel (Aeschlimann, Herzog, Makarova, 2015a; Aeschlimann, Herzog & Makarova, sous presse; Carvalho Arruda, Guilley & Gianettoni, 2013; Gianettoni & Guilley, sous presse; Guilley et al., 2014; FNS, 2014). Outre la manière de concevoir l'enseignement, il est également possible d'identifier d'autres aspects du contexte scolaire pouvant motiver le choix professionnel atypique en termes de genre, comme la présentation sans stéréotypes du matériel didactique (p. ex. Fanger, 2013) ou la réflexion sur les connotations de genre liées aux disciplines dans le but de neutraliser ces connotations (p. ex. Makarova & Herzog, 2015). De plus, le système éducatif, qui demande aux jeunes de choisir entre formation professionnelle et formation générale, autrement dit de décider de leur avenir professionnel, de manière précoce lors du passage du

degré secondaire I au degré secondaire II, favorise la ségrégation liée au genre (Imdorf, Sacchi, Wohlgemuth, Cortesi & Schoch, 2014).

Le contexte familial est également très important. Qu'ils soient des modèles ou agissent en tant que promoteurs directs, les parents jouent un rôle clé dans la motivation des filles et des garçons à choisir une profession qui n'est pas typique à leur sexe (Aeschlimann, Herzog & Makarova, sous presse, b; Beinke, 2002; Hartung et al., 2005; Makarova & Herzog, 2014; Stake, 2006). Les relations avec les amis influencent, elles aussi, les jeunes (Robnett, 2013; Stake & Nickens, 2005).

En fin de compte, les différences d'orientation professionnelle des jeunes femmes et des jeunes hommes reposent sur une interaction complexe entre facteurs individuels, structurels, socioculturels, institutionnels et familiaux (Makarova & Herzog, 2013, p. 180). Les mesures comme FETG, qui ciblent la promotion d'un choix professionnel indépendant en termes de genre, doivent donc toujours être considérées dans un contexte élargi. FETG interagit non seulement avec d'autres mesures ayant le même objectif, mais aussi avec les autres facteurs sociaux et structurels qui influencent le choix professionnel.

Analyser l'impact de FETG est donc très exigeant d'un point de vue méthodologique. Cette analyse repose sur un modèle d'impact spécifique indiquant les facteurs d'influence multiples du choix professionnel des filles et des garçons. FETG fait partie de ces facteurs. D'une part, il vise à exercer une influence directe sur les jeunes. D'autre part, il déploie également un impact sur les écoles, les enseignants et les parents, influençant ainsi indirectement, en interagissant avec d'autres mesures, le choix professionnel des filles et des garçons.

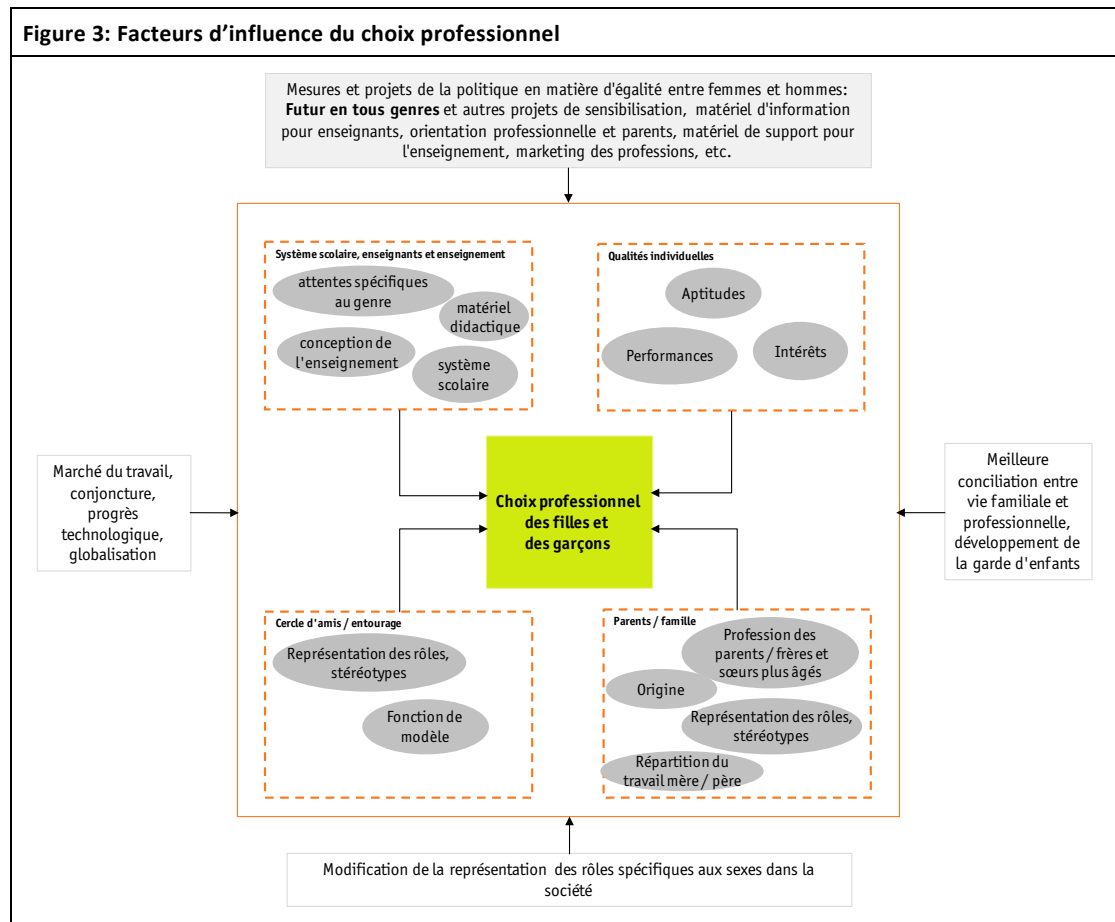


Illustration par les auteurs.

## 2.2. Concept, objectifs et publics cibles

### Naissance et développement du concept

Futur en tous genres (FETG) a été lancé en 2001 par la Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité entre femmes et hommes dans le cadre du projet de places d'apprentissage 16+. Ce dernier était une campagne de motivation financée par l'arrêté I sur les places d'apprentissage visant à améliorer les chances des filles dans la vie active. Il était soutenu par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG).

FETG entend donner l'occasion à des élèves de la 5<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année de découvrir des professions atypiques à leur genre et contribuer ainsi à leur donner un panorama aussi large que possible lors du choix professionnel. En outre, la journée FETG vise à leur offrir un aperçu d'un large éventail de projets de vie et de perspectives d'avenir. Selon le document de demande de contributions concernant la période d'encouragement 2012 à 2015, le projet s'engage en fa-

veur d'une promotion précoce de l'indépendance en matière de choix d'une profession et de planification de carrière dans la perspective de l'égalité des chances entre femmes et hommes.

Si l'événement s'adressait dans un premier temps principalement aux filles, sous le nom de Journée nationale des filles, il a été rebaptisé Futur en tous genres en 2010 et par la même occasion ouvert également aux garçons. Outre ces changements, le concept a subi une autre adaptation importante pendant cette période, à savoir la répartition en un projet de base et des projets complémentaires. Aujourd'hui, FETG comprend les trois offres suivantes:

- **Projet de base (ou modèle de base):** les filles et les garçons accompagnent un des parents ou une autre personne de référence à son lieu de travail et gagnent ainsi un aperçu direct du quotidien professionnel. Cette participation croisée leur permet de découvrir des professions atypiques à leur genre. Le site internet de FETG indique les possibilités suivantes pour la mise en œuvre<sup>3</sup>:
  - les filles accompagnent un homme, les garçons une femme;
  - les filles accompagnent une personne exerçant un métier traditionnellement masculin et les garçons quelqu'un exerçant un métier typiquement féminin;
  - filles et garçons rencontrent une personne exerçant un métier atypique ou ayant un parcours hors du commun qui peut leur servir d'exemple pour la suite de leur parcours.
- **Projets complémentaires (ou projets spéciaux):** de nombreuses entreprises et organisations proposent des manifestations sous la forme de programmes spéciaux. Les projets complémentaires sont également ouverts aux enfants dont les parents ne travaillent pas dans l'entreprise concernée. Le site internet de FETG présente les projets complémentaires suivants pour l'édition 2014 de la journée:
  - projets complémentaires pour filles: «Filles informaticiennes», «Filles électroniciennes», «Filles et technique», «Filles et métiers de la technique»;
  - projets complémentaires pour garçons: «Garçons et métiers de la santé», «Une journée en tant qu'éducateur social», «Garçons et métiers de la petite enfance».
- **Projets complémentaires (ou spéciaux) internes à l'école:** outre les activités organisées en dehors de l'école, des thèmes concernant les stéréotypes liés au genre et les univers de travail et les cadres de vie atypiques peuvent également être abordés à l'école (p. ex. visite d'un père au foyer ou qui travaille à temps partiel, invitation de femmes ingénieures, collaboration avec des garderies, journée de projet sur le thème des rôles de genre dans le milieu professionnel).

---

<sup>3</sup> <http://www.futurentousgenres.ch/fr/parents/organisation/>

Afin d'éviter que les élèves vivent des journées FETG qui se déroulent de manière identique chaque année, le secrétariat de FETG propose aux écoles une structure modulaire sur trois ans. Un module est défini pour chaque tranche d'âge:

- module 1 (5<sup>e</sup> année ou 7H): «Découvrir le monde professionnel» -> projet de base ou projet interne à l'école;
- module 2 (6<sup>e</sup> année ou 8H): «Participation croisée avec des spécialistes» -> projet complémentaire ou projet interne à l'école;
- module 3 (7<sup>e</sup> année ou 9H): «Nouvelles perspectives» -> les filles accompagnent des politiciennes ou des femmes dans des fonctions dirigeantes / les garçons accompagnent des hommes au foyer ou projet interne à l'école.

### Objectifs et publics cibles

Les **élèves de la 5<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année (7H à 9H)** constituent le **public cible primaire** de FETG. La journée FETG vise à les pousser à découvrir des professions, des carrières et des projets de vie atypiques en termes de genre, à leur donner un aperçu de nouveaux champs professionnels, mais aussi à contribuer à la déconstruction des images stéréotypées liées aux rôles assumés par les deux sexes. Elle mise volontairement sur la promotion d'un choix professionnel indépendant à un moment précoce, avant le début du cours d'orientation professionnelle à l'école secondaire.

FETG vise à sensibiliser non seulement les élèves, mais aussi de nombreux autres acteurs à la thématique du choix professionnel indépendant et des rôles assumés par les deux sexes (cf. [site internet FETG](#)). La présente évaluation désigne ces autres acteurs comme **publics cibles secondaires**. Il s'agit:

- d'entreprises qui font découvrir aux élèves des professions et des domaines de travail atypiques et qui s'engagent en faveur d'un encouragement de la relève tenant compte des questions de genre;
- de directions d'école et d'enseignants qui sont conscients de leur rôle crucial dans le processus de choix professionnel, qui font découvrir aux élèves de nouvelles perspectives et qui les encouragent à envisager leur avenir de manière individuelle;
- des parents qui donnent l'occasion à leurs enfants d'avoir un aperçu du monde professionnel et qui entretiennent le dialogue au sein de la famille sur le choix indépendant d'une profession.

### 2.3. Structure d'organisation

L'organe responsable de FETG consiste en une coopération entre bureaux, commissions et offices issus de 17 cantons actuellement (AG, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GL, GR, LU, OW, SG, SZ, TI,

UR, ZG, ZH), les Villes de Berne et de Winterthur, ainsi que la Principauté du Liechtenstein. La plupart des cantons sont représentés par leur bureau en charge de l'égalité et les autres, une minorité (p. ex. BS, UR), par leur office de l'enseignement obligatoire.

Le secrétariat, dont le siège principal est en Suisse alémanique, et le service de coordination régional en Suisse romande gèrent et organisent le projet FETG au niveau national (cf. chap. 2.5.1). Au Tessin, le projet est coordonné par le bureau cantonal en charge de l'égalité en collaboration avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI).

Les principaux responsables cantonaux de l'organe responsable sont les interlocuteurs dans les cantons. Ils sont chargés en premier lieu de la transmission des informations au bon endroit (p. ex. office de l'enseignement obligatoire) et du travail de sensibilisation et de relations publiques sur place. Les écoles assument un rôle important lors de la mise en œuvre dans les cantons. Elles sont informées et encouragées à participer par les interlocuteurs cantonaux (entre autres des membres de l'organe responsable, l'office de l'enseignement obligatoire). Quant aux directions d'école et aux enseignants, ils assurent le lien direct avec les élèves et les parents. Leur fonction en matière d'information, de motivation, de préparation et de suivi de la manifestation est donc d'autant plus centrale.

Le partenariat avec de nombreuses associations professionnelles<sup>4</sup> favorise la diffusion de l'objectif poursuivi par FETG dans l'économie et le paysage de la formation professionnelle et contribue également à l'élargissement continu de l'offre de projets complémentaires. Les entreprises qui proposent un projet complémentaire ou celles qui se sont inscrites sur le site de FETG sont informées des nouveautés par le secrétariat et motivées à réitérer leur participation.

## 2.4. Charges et financement

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble de la structure de financement de FETG et de la contribution des différents acteurs pendant la période d'encouragement 2012 à 2015.

---

<sup>4</sup> Associations partenaires de FETG: CURAVIVA Association des homes et institutions sociales suisses, Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant kibesuisse, Cadres de la construction suisse, Société Suisse des Entrepreneurs, swissICT, Swissmem, Swiss Engineering UTS, Swissmechanic, Union suisse des arts et métiers usam, Association suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles VSSM, Association Suisse de Femmes Ingénieures SVIN et Engineers shape our future IngCH (cf. [site internet FETG](#) en allemand).

<b>Tableau 2: Financement du projet FETG, contributions pour la période d'encouragement 2012 à 2015 incluse</b>	
<b>Acteurs</b>	<b>Contribution en CHF (total, 2012-2015)</b>
Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)	1 430 000
Organe responsable de FETG (prestations propres budgétisées)	680 000
Cotisations des cantons membres de l'association FETG	48 288
Frais de port	1800
Autres sources de financement	9000 + prestations propres des associations (prise en charge de l'administration)
<b>Total</b>	<b>2 169 088</b>

Source: demande de contributions pour le projet FETG, décision du SEFRI et autre clarification auprès du secrétariat de FETG.

Le SEFRI fournit la contribution financière la plus importante à hauteur de 1,43 millions de francs<sup>5</sup>, soit 60 % des coûts budgétisés du projet<sup>6</sup>. Les cantons faisant partie de l'organe responsable participent avec des prestations propres s'élevant à 680 000 francs. La répartition des coûts entre les différents cantons se fait en fonction des charges qu'ils assument en faveur de FETG sous forme de séances, d'envois de correspondance, etc. En outre, les cantons qui sont membres de l'association FETG versent une cotisation annuelle. Celle-ci est pondérée en fonction du nombre d'habitants par canton et s'élève au total à 48 000 francs. Les associations professionnelles sont également invitées par le secrétariat de FETG à contribuer financièrement. Selon le secrétariat, la plupart d'entre elles prennent en charge la gestion des projets complémentaires au lieu d'allouer des fonds. Seule la Société Suisse des Entrepreneurs soutient FETG avec un montant de 9000 francs, ce qui correspond environ à la charge qu'implique l'organisation du projet de construction. Enfin, les écoles ou les entreprises peuvent prendre en charge, à titre volontaire, les frais de port liés à l'envoi de correspondance. Cette participation a été budgétisée à hauteur de 1800 francs.

Le tableau suivant montre la structure des coûts pendant la période de financement 2008 à 2011. Les chiffres de la période d'encouragement en cours ne seront disponibles qu'à la fin 2015. Sur les 2,3 millions de francs budgétisés, quelque 2,2 millions ont été utilisés. Les coûts du personnel affichent la part la plus importante avec 70 % des coûts totaux.

<sup>5</sup> Selon l'art. 55 de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr), la Confédération peut accorder aux cantons, aux organisations nationales du monde du travail ou à des tiers des subventions en faveur de prestations particulières d'intérêt public. En font partie les «mesures visant à réaliser une égalité effective entre hommes et femmes».

<sup>6</sup> D'après la Directive relative à l'octroi de subventions fédérales, les subventions fédérales en faveur de projets de développement de la formation professionnelle, visées à l'art. 54 LFPr, et celles en faveur de prestations particulières d'intérêt public, visées à l'art. 55 LFPr, couvrent au maximum 60 % des coûts. En cas d'exceptions fondées, elles peuvent atteindre jusqu'à 80 % des coûts.

<b>Tableau 3: Répartition des coûts, période de financement 2008 à 2011 (contributions en CHF)</b>		
<b>Postes</b>	<b>Montant</b>	<b>Part</b>
Coûts salariaux, honoraires y compris prestations sociales	1 545 628	70,7 %
Coûts de production – coûts du matériel, matériel d'exploitation	199 649	9,1 %
Frais de bureau et d'administration	46 865	2,1 %
Coûts d'infrastructure	69 836	3,2 %
Relations publiques	79 010	3,6 %
Développement de la qualité	10 330	0,5 %
Transfert de savoir	14 718	0,7 %
Autres frais	220 567	10,1 %
<b>Total</b>	<b>2 186 601</b>	<b>100 %</b>

Source: données du SEFRI.

Il est impossible de dresser un tableau homogène des charges et du financement de FETG au niveau local. La diversité de l'engagement des entreprises, des associations professionnelles, mais aussi des écoles et des services cantonaux, permet de conclure qu'un grand nombre d'acteurs différents consacrent de l'argent ou du temps au soutien du projet FETG. La charge assumée par les écoles et les entreprises impliquées prend en premier lieu la forme de prestations propres liées à l'engagement des enseignants et des collaborateurs (des entreprises ou des hautes écoles) concernés (cf. également les études de cas au chap. 4).



## 2.5. Output

### 2.5.1. Prestations du secrétariat

Le secrétariat basé à Cham et le service de coordination pour la Suisse romande basé à Fribourg fournissent diverses prestations tant dans le cadre du projet global qu'à l'intention des différents cantons. En ce qui concerne le projet global, le secrétariat de FETG est responsable du développement et de la coordination du projet. Cela englobe le développement de concepts de projet, l'établissement et l'entretien de partenariats ainsi que la prestation de conseils auprès de projets similaires. Le secrétariat est également chargé du controlling des finances relatives au projet.

Il propose divers services dans le domaine des relations publiques aux cantons représentés au sein de l'organe responsable et à la Principauté du Liechtenstein. Font partie de ces services entre autres la mise à disposition de prospectus d'information, la rédaction de communiqués de presse et de newsletters et la tenue de conférences de presse. Le secrétariat de FETG soutient en outre les cantons au niveau de la consultation, de la prospection et de la promotion relatives aux projets complémentaires ainsi qu'au niveau de la gestion des inscriptions. Enfin, il met à disposition des renseignements sous la forme de matériel d'enseignement et d'information et gère un service pour l'ensemble des questions administratives liées à FETG.

### 2.5.2. Offre en matière de projet de base et de projets complémentaires

#### Projet de base

Le projet de base constitue l'offre la plus largement utilisée. Il n'existe toutefois pas de statistique exacte concernant le nombre d'élèves ou d'entreprises qui y participent. Les entreprises ont la possibilité de s'inscrire auprès du secrétariat de FETG pour recevoir des informations sur le projet de base. Le tableau suivant montre l'évolution du nombre d'entreprises inscrites pendant les années 2011 à 2014. Ce nombre n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années pour atteindre 1871 entreprises en 2014.

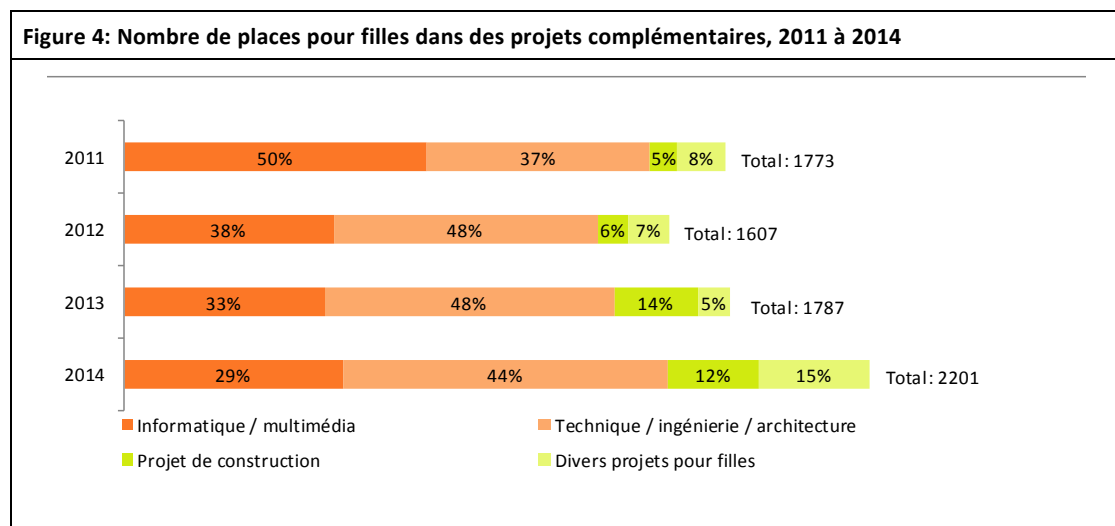
<b>Tableau 4: Nombre d'entreprises inscrites au projet de base dans toute la Suisse</b>				
<b>Participants, par an</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Projet de base				
Entreprises inscrites	1080	1400	1700	1871

Source: banque de données du secrétariat de FETG.

### Projets complémentaires

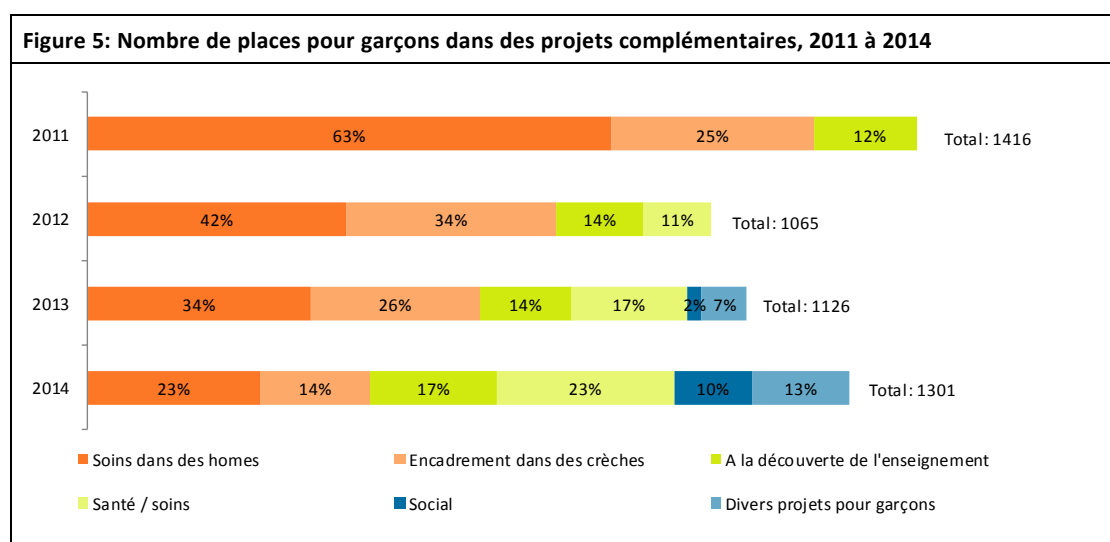
Les projets complémentaires sont enregistrés dans la banque de données du secrétariat de FETG. Les places peuvent être réservées directement sur le site de FETG. Les projets complémentaires s'adressent toujours au sexe typiquement sous-représenté dans la profession en question et seuls des élèves de ce sexe peuvent y participer.

La figure suivante donne un aperçu du nombre de places proposées aux filles dans le cadre de projets complémentaires. Malgré un léger recul en 2012, le nombre total a augmenté d'un sixième entre 2011 et 2014, passant de 1773 à 2201 places. De nombreuses places ont en particulier été proposées dans les domaines de la technique, de l'ingénierie, de l'architecture et de la construction, alors que le nombre de places proposées par des entreprises informatiques a diminué entre 2011 et 2014.



Source: banque de données du secrétariat de FETG.

Depuis l'ouverture de FETG aux garçons en 2010, des projets complémentaires sont également proposés à ces derniers dans des professions typiquement féminines<sup>7</sup>. La figure suivante montre l'évolution du nombre de places destinées aux garçons dans le cadre de projets complémentaires entre 2011 et 2014. C'est l'année 2011 avec 1416 places qui détient le nombre record de places proposées. Etant donné que beaucoup de places sont restées vacantes dans les homes et les EMS, le nombre de places proposées dans ces domaines a été réduit par la suite. Au début, les places étaient surtout nombreuses dans les soins et dans les crèches. Même si, en 2014, ces domaines continuaient à proposer un grand nombre de places, les autres domaines sont venus les compléter avec toujours plus de places. Ainsi, cette même année, l'offre était également plus importante dans les professions de la santé, dans l'enseignement et dans le domaine social.



Source: banque de données du secrétariat de FETG.

Globalement, les places proposées aux filles dans le cadre de projets complémentaires sont toujours plus nombreuses que celles proposées aux garçons (2201 pour filles contre 1301 pour garçons en 2014). Cela est certainement dû au fait que le projet FETG n'a été ouvert à ces derniers qu'en 2010 et que beaucoup d'entreprises avaient à cette époque déjà l'habitude de proposer des projets complémentaires destinés aux filles.

Outre le projet de base et les projets complémentaires, des projets internes à l'école sont également lancés à de nombreux endroits dans le cadre de FETG. Les données détaillées font

<sup>7</sup> Des places étaient proposées aux garçons de manière isolée déjà avant 2010.

cependant défaut. L'enquête auprès des enseignants (cf. chap. 3.2) fournit toutefois quelques indications quant à la diffusion de ce type de projet.

### 3. Evaluation par les acteurs

Des interviews avec différents acteurs concernés issus de toute la Suisse et deux enquêtes en ligne auprès d'enseignants et d'entreprises ont été réalisées dans le cadre de la présente évaluation. Les résultats des interviews sont présentés au chap. 3.1, ceux de l'enquête auprès des enseignants au chap. 3.2 et ceux de l'enquête auprès des entreprises au chap. 3.3. La description des études de cas cantonales approfondies vient compléter ces enquêtes et interviews au chap. 4.

#### 3.1. Interviews avec des acteurs concernés issus de toute la Suisse

Au cours de la première étape, 18 interviews ont été réalisées avec différents groupes d'acteurs importants du point de vue de la mise en œuvre de FETG: représentants du secrétariat de FETG, représentants de cantons ne faisant pas partie de l'organe responsable (BE, GR, TI, UR) et de cantons qui ne sont pas directement impliqués dans l'organe responsable (SO, JU), représentants d'entreprises, d'associations professionnelles, d'écoles et de hautes écoles de toute la Suisse participant à FETG. L'annexe A2 présente les personnes interviewées pour l'analyse au niveau national. L'évaluation du concept, l'organisation et la mise en œuvre de FETG ainsi que l'appréciation de l'impact étaient au cœur des entretiens.

##### Evaluation du concept

Comme expliqué au chap. 2.2, le concept a subi deux adaptations centrales en 2010. D'une part, la manifestation a été ouverte aux garçons et par la même occasion rebaptisée Futur en tous genres, au lieu de Journée nationale des filles, et, d'autre part, l'offre a été répartie en un projet de base et des projets complémentaires.

La grande majorité des acteurs interrogés juge ces deux adaptations positives. Ces acteurs sont donc pour la plupart unanimes pour dire que l'extension du projet aux garçons est juste et importante. Un bon quart trouve toutefois que cette adaptation a rendu difficile la communication de l'aspect genre. Selon ces personnes, la société d'aujourd'hui est plutôt réceptive à l'idée du choix professionnel neutre en termes de genre chez les filles. Chez les garçons, il est plus difficile de montrer les avantages d'un choix professionnel atypique. De plus, les personnes interrogées sont d'avis qu'il faut en général renforcer la communication autour de l'idée du FETG, afin que cette manifestation ne soit pas assimilée à une journée découverte ordinaire.

La répartition en un projet de base et des projets complémentaires trouve également un écho très favorable chez les acteurs interrogés. Selon ces derniers, le projet de base propose une offre facilement accessible et simple à mettre en œuvre par les entreprises. Quant aux

projets complémentaires, ils permettent d'avoir une idée précise des différentes professions. Ce qui est particulièrement apprécié dans ce type de projet, c'est que non seulement ils donnent l'occasion à tous les enfants de découvrir un champ professionnel passionnant, et ce, indépendamment de la profession des parents, mais qu'ils sont plus faciles à gérer au niveau thématique par le secrétariat de FETG, qui peut ainsi assurer que l'aspect genre est suffisamment pris en compte.

En résumé, les acteurs interrogés sont d'accord sur le fait que FETG repose sur un concept juste et global, qui ne nécessite pour l'instant pas d'adaptations de taille. Toutefois, les entretiens ont également montré que certains aspects du concept sont plus ou moins significatifs ou occupent une place plus ou moins importante chez les différents acteurs. Ainsi, certains entretiens laissent penser que l'idée de la structure modulaire<sup>8</sup> de FETG n'est guère connue. De plus, de nombreuses entreprises ne font pas de distinction entre l'offre destinée aux filles et celle destinées aux garçons. Les projets mis en place par des entreprises pour les enfants des collaborateurs s'adressent souvent aux deux sexes. Enfin, les acteurs interrogés donnent une valeur différente au projet de base et aux projets complémentaires. Certains d'entre eux favorisent le projet de base et voient les projets complémentaires surtout comme un «plus» bienvenu pour les enfants qui n'ont pas de personne de référence dans un champ professionnel «approprié». D'autres sont en revanche d'avis que les projets complémentaires sont particulièrement importants et prometteurs en raison de leur orientation spécifique au genre et de la possibilité d'approfondissement.

### **Evaluation de l'organisation et du financement**

La plupart des acteurs interrogés jugent l'organisation au niveau national très positive. Le secrétariat de FETG fournit du matériel de support, des informations et des prestations, qui sont ensuite diffusés sur place par les principaux responsables cantonaux. Tant la cheffe de projet que les représentants de l'organe responsable sont d'avis que les structures d'organisation fonctionnent bien et que la répartition des tâches est claire et judicieuse. L'échange entre le secrétariat de FETG et les responsables principaux au Tessin n'est effectif que sporadiquement en raison des ressources limitées du bureau tessinois et de l'éloignement géographique; il fonctionne bien malgré tout<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> En cas d'organisation répétée de la journée FETG, il est recommandé de structurer l'offre de manière modulaire, afin que les élèves puissent chaque année, entre la 5<sup>e</sup> et la 7<sup>e</sup> (7H et 9H), découvrir de nouveaux projets ([cf. schéma de structure modulaire](#)). Dans ce cadre, un module est défini pour chaque tranche d'âge et les écoles organisent la mise en œuvre concrète de manière individuelle:

- module 1 (5<sup>e</sup> année ou 7H): «Découvrir le monde professionnel»;
- module 2 (6<sup>e</sup> année ou 8H): «Participation croisée avec des spécialistes»;
- module 3 (7<sup>e</sup> année ou 9H): «Nouvelles perspectives».

<sup>9</sup> Tous les cantons n'ont pas été interrogés à propos de cet aspect. La question est approfondie dans les études de cas ci-après.

Outre les services cantonaux responsables de FETG, les associations professionnelles sont également perçues comme des partenaires importants du fait qu'elles constituent une interface majeure avec les entreprises. Elles sont en mesure de sensibiliser ces dernières au thème et de les convaincre de participer à FETG.

FETG est financé en premier lieu par l'encouragement de projets de la Confédération ainsi que par des prestations propres des autorités, écoles et entreprises impliquées. Une personne interviewée voit un gros risque dans cette répartition dans le sens que sans contributions fédérales, la base financière de FETG serait compromise. Toutefois, la direction du projet FETG considère que malgré des efforts considérables, il est difficile de trouver d'autres sources de financement, comme des associations, des fondations ou des entreprises, car celles-ci estiment que le financement de FETG incombe aux pouvoirs publics.

### **Evaluation de l'output**

Les acteurs interrogés jugent les prestations du secrétariat de FETG très positivement et considèrent qu'elles correspondent aux besoins. Orienté vers les prestations, le secrétariat fait preuve d'une grande disponibilité en cas de questions ou de requêtes. Plusieurs personnes interrogées déclarent que les prestations du secrétariat permettent de réduire la charge incombant aux autres acteurs. Le secrétariat accueille en outre volontiers les souhaits et les idées. Les hautes écoles pédagogiques mettent en avant en particulier l'aspect positif des rencontres de mise en réseau, qui ont été importantes et précieuses lors du développement en commun de l'offre de découverte du métier d'enseignant. Le canton du Tessin profite difficilement des prestations du secrétariat. Même si les documents sont tous traduits en italien, ils ne sont souvent pas tout à fait adaptés aux réalités du Tessin en raison de particularités régionales lors de la mise en œuvre<sup>10</sup>.

L'ampleur de la mise en œuvre sur place et l'intensité de l'engagement des offices cantonaux de l'enseignement obligatoire diffèrent d'un canton à l'autre. A un niveau supérieur, le soutien politique (p. ex. par la direction de l'instruction publique) et la compatibilité avec le plan d'études constituent des moteurs puissants de la réussite de la mise en œuvre. Au niveau des écoles, la direction et les enseignants jouent un rôle important en vue de sensibiliser au thème et d'atteindre le plus grand nombre possible d'élèves, par exemple en s'investissant dans le travail de préparation et de suivi de la journée FETG. En général, les acteurs interrogés estiment qu'avec un accès via les écoles, FETG permet d'atteindre un grand nombre d'élèves.

<sup>10</sup> Par exemple, au Tessin, FETG s'adresse à la 3<sup>e</sup> année de la scuola media et non aux classes de 5<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup>.

**Evaluation de l'impact**

Les acteurs interrogés voient l'impact principal de FETG dans la sensibilisation des élèves, des parents, des enseignants et des entreprises aux chances liées à un choix professionnel neutre en termes de genre. La manifestation permet en outre de percevoir les stéréotypes liés aux rôles et d'y réfléchir. Plusieurs personnes estiment également que FETG transmet un message important aux élèves en les invitant à s'ouvrir, à expérimenter ainsi qu'à découvrir différents projets de vie. De plus, le projet donne aux enfants un aperçu concret et positif du monde de la pratique avant qu'ils entament le processus effectif de choix d'une profession les obligeant à opter pour une voie. Enfin, FETG propose aux entreprises une plateforme pour se faire connaître et pour trouver de potentiels apprentis pour l'avenir.



## 3.2. Enquête en ligne auprès des enseignants

### 3.2.1. Echantillon

L'appréciation de FETG par les enseignants a été recueillie au moyen d'une enquête en ligne. Au total 640 enseignants ont participé à l'enquête: 385 d'entre eux proviennent des cinq cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas et les 255 autres sont issus de toute la Suisse et abonnés à la newsletter du secrétariat de FETG. Le taux de réponse le plus élevé a été enregistré dans le canton de GE, où 41 % des enseignants sollicités ont participé à l'enquête. Les taux de réponse de ZH et SG n'ont pas pu être établis, car le lien vers l'enquête a été publié dans un bulletin d'information. Le tableau 5 donne un aperçu de la participation par groupe et par canton et indique différentes données sur les enseignants interrogés.

Canton	Nb réponses <sup>11</sup>	Taux de réponse	Part par rapport au nb de classes dans le canton <sup>12</sup>	Prise de contact	Niveau d'enseignement					Sexe	
					5. (7H)	6. (8H)	7. (9H)	8. (10H)	autres	w	m
BL	102	≈ 35 % <sup>13</sup>	8,3 %	E-mail	0 %	51 %	44 %	3 %	1 %	45 %	55 %
FR	88	≈ 21 % <sup>14</sup>	5,7 %	E-mail	42 %	6 %	3 %	35 %	14 %	64 %	36 %
GE	128	41 %	4,8 %	Direction d'école	72 %	2 %	0 %	0 %	25 % <sup>15</sup>	71 %	29 %
SG	13	Aucune indication	0,9 %	Bulletin	31 %	38 %	8 %	15 %	8 %	23 %	77 %
ZH	54	Aucune	0,5 %	Bulletin	31 %	15 %	19 %	7 %	28 %	64 %	36 %

<sup>11</sup> Le nombre de réponses indique le nombre le plus élevé d'enseignants issus d'un canton ayant répondu à une question. Etant donné que tous les enseignants n'ont pas répondu à toutes les questions, le nombre de réponses varie légèrement en fonction des différentes questions.

<sup>12</sup> Etant donné que les données de l'Office fédéral de la statistique relatives au nombre de classes ne sont disponibles que pour l'ensemble des classes, cette valeur indique le nombre d'enseignants participants par rapport à l'ensemble des classes dans le canton, et non par rapport aux classes de 5<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup> uniquement.

[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/03/key/blank/obligatorische\\_r/schuelerinnen\\_und.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/03/key/blank/obligatorische_r/schuelerinnen_und.html) (année considérée: 2009/2010, car il n'existe pas de données séparées pour les années suivantes).

<sup>13</sup> La page [http://www.statistik.bl.ch/stabl\\_data/stabl\\_generator/titel.php](http://www.statistik.bl.ch/stabl_data/stabl_generator/titel.php) montre que le canton de BL compte 587 classes de 6<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup>. En admettant que les classes de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> composent environ la moitié de ce chiffre, environ 294 enseignants ont reçu l'enquête.

<sup>14</sup> Ce taux de réponse est calculé sur la base du nombre d'enseignants en 7H (n=241; effectif communiqué par le DIP de Fribourg) et du nombre d'enseignants en 10H (n=186; effectif estimé sur la base du nombre de classes au secondaire I, dans le secteur public, en 2013/14 en supposant qu'un tiers de ces classes sont des classes de 10H). Voir p. 316 de l'annuaire téléchargeable sous [http://www.fr.ch/sstat/files/pdf70/Annuaire\\_2015a.pdf](http://www.fr.ch/sstat/files/pdf70/Annuaire_2015a.pdf).

<sup>15</sup> Il s'agit principalement d'enseignants en charge de deux degrés (6H/7H ou 7H/8H).

		indication <sup>16</sup>	letin								
<b>Total enseignants de cantons avec étude de cas</b>	<b>385</b>	-			40 %	18 %	15 %	11 %	16 %	<b>60 %</b>	<b>40 %</b>
<b>Enseignants newsletter</b>	255	15 % <sup>17</sup>	E-mail		29 %	30 %	14 %	2 %	25 %	61 %	39 %
<b>Total</b>	<b>640</b>	-			<b>36 %</b>	<b>23 %</b>	<b>14 %</b>	<b>7 %</b>	<b>20 %</b>	<b>61 %</b>	<b>39 %</b>

Source: enquête en ligne.

Pour pouvoir évaluer dans quelle mesure le nombre d'enseignants interrogés représente le corps enseignant d'un canton, le nombre de réponses par canton a été comparé au nombre de classes de l'école obligatoire. La part d'enseignants ayant répondu à l'enquête est nettement plus élevée dans les cantons de BL, FR et GE que dans ceux de ZH et SG<sup>18</sup>. Avec seulement treize enseignants, le nombre de réponses du canton de SG est trop faible pour permettre une évaluation séparée.

Lors de l'évaluation des données issues des questionnaires, une différence a été faite entre les réponses des enseignants issus de cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas et de ceux recevant la newsletter FETG. Les auteurs sont partis du principe que ces derniers sont principalement des enseignants qui accordent un grand intérêt au projet FETG. Quant aux enseignants interrogés issus de cantons avec étude de cas, il s'agit sans doute tendanciellement d'enseignants intéressés. Plus le nombre d'enseignants participants est élevé par rapport au nombre de classes dans le canton, plus il est probable que l'échantillon comprend d'autres enseignants moins intéressés par le thème. Ce chiffre est le plus élevé dans le canton de BL, donc c'est dans ce canton que les réponses sont probablement les plus représentatives.

<sup>16</sup> Etant donné que dans les cantons de ZH et SG le lien vers l'enquête a été publié dans le bulletin d'information destiné aux directeurs d'école et aux enseignants du canton concerné, le nombre d'enseignants ayant reçu l'information n'a pas pu être déterminé avec exactitude.

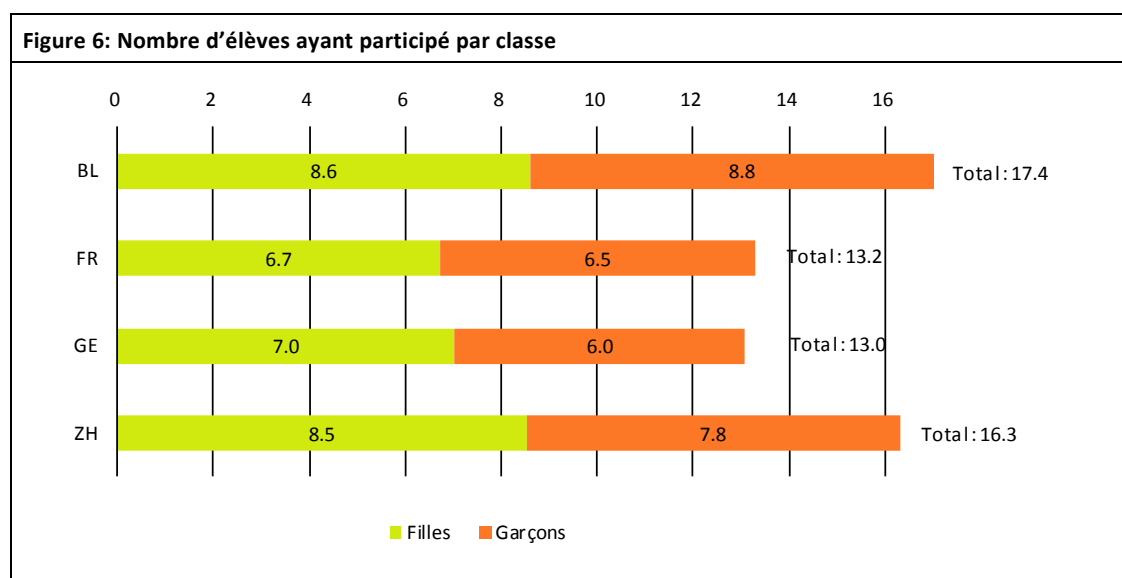
<sup>17</sup> L'e-mail a été envoyé à 1723 enseignants.

<sup>18</sup> En général, les auteurs de l'évaluation partent du principe que le fait de participer à une enquête publiée dans un bulletin rencontre davantage de réticence que le fait de répondre à un e-mail personnel ou à une invitation de la direction d'école. En conséquence, les enseignants ayant participé étaient plus nombreux dans les cantons de BL, FR et GE, alors que dans les cantons de SG et ZH il s'agissait plutôt de ceux qui s'intéressaient à la thématique. Cela se voit également à la part de réponses par rapport au nombre total de classes, qui est la plus élevée dans le canton de BL suivi des cantons de FR et GE. Les comparaisons directes entre cantons doivent donc être examinées avec prudence.

### 3.2.2. Données relatives à la participation des élèves à FETG

#### Nombre d'élèves ayant participé par classe

Les enseignants ont été interrogés sur le nombre d'élèves de leur classe ayant participé à la journée FETG en 2014. Parmi les enseignants issus des cantons avec étude de cas, plus de 90 % ont indiqué que des enfants de leur classe ont participé à FETG sous une forme ou une autre. La figure suivante présente le nombre moyen d'élèves ayant participé par classe (classes où au moins un élève a participé).



Source: enquête en ligne.

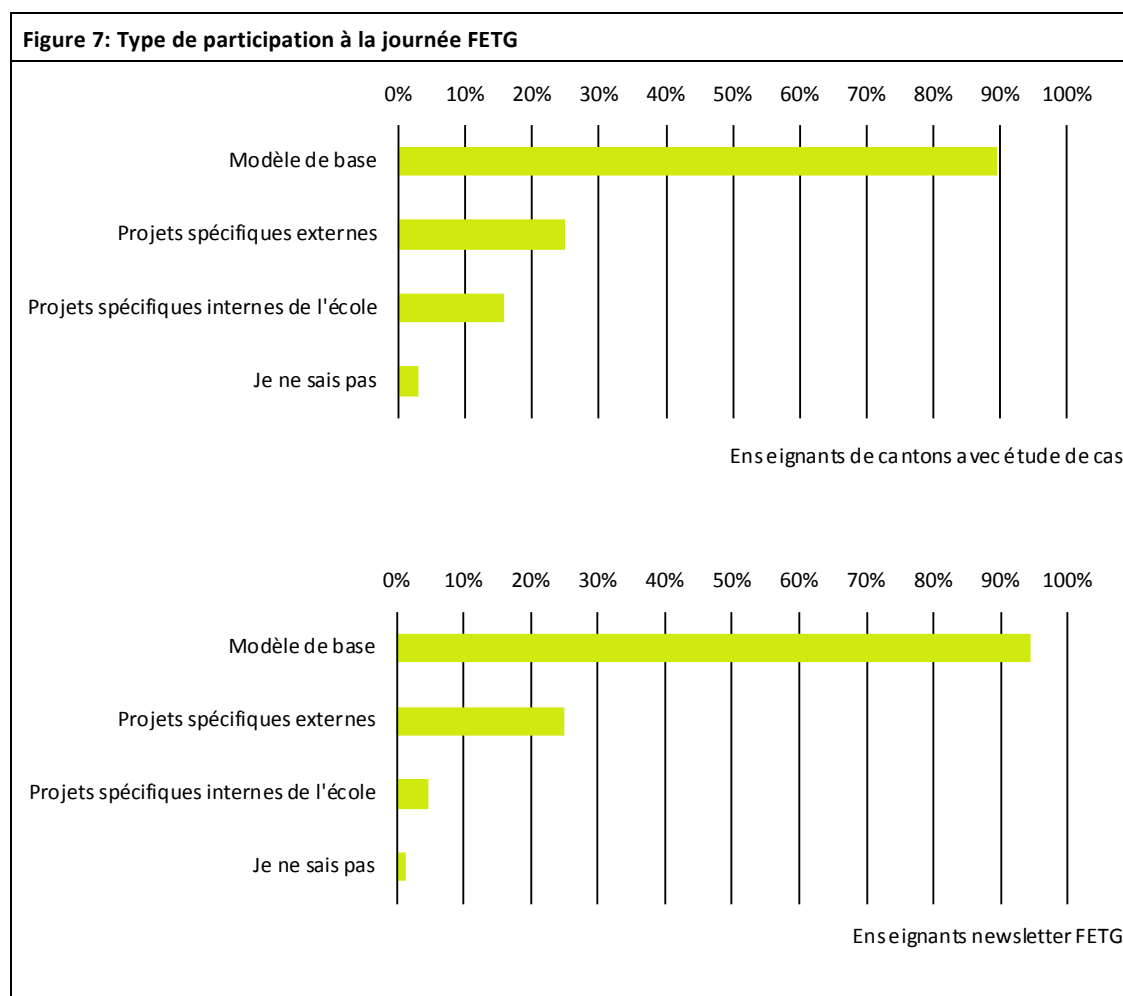
Remarques: n=102 pour BL, n=71 pour FR, n=128 pour GE et n=43 pour ZH. L'évaluation n'a pas été effectuée pour le canton de SG en raison du faible taux de réponse. Les barres indiquent le nombre d'élèves ayant participé dans une classe. La question était la suivante: quel est le nombre d'élèves de votre classe qui ont participé à la journée Futur en tous genres cette année? Elle n'a été posée qu'aux enseignants dont les classes ont participé à la journée FETG et concerne toutes les formes de participation.

Au sein des cantons avec étude de cas, la différence entre régions linguistiques est perceptible. En moyenne, les enseignants de la Suisse romande ont annoncé environ 3 élèves de moins par classe que leurs collègues alémaniques, alors que la taille moyenne des classes est à peu près identique dans les deux régions. Dans le canton de GE, cela s'explique en partie par le fait que des enseignants ayant en charge deux classes ont également répondu à l'enquête (25 % avec double degré).

#### Type de participation

La figure suivante présente la participation des élèves aux différentes formules proposées par FETG (projet de base, projet complémentaire ou projet interne à l'école) selon l'estimation des

enseignants. Le projet de base est de loin la formule la plus répandue. Il a été choisi par environ 90 % des élèves. En outre, selon les indications des enseignants, environ 25 % des élèves ont participé à un projet complémentaire et 5 à 15 % à un projet interne à l'école.



Source: enquête en ligne. Remarques: n=357 pour les enseignants issus de cantons avec étude de cas et n=247 pour les enseignants abonnés à la newsletter FETG interrogés. Cette question autorisait plusieurs réponses. Elle était la suivante: quelle formule vos élèves ont-ils choisie pour participer à la journée Futur en tous genres cette année?

Les réponses données par les enseignants issus de cantons avec étude de cas diffèrent de celles de l'autre groupe d'enseignants dans la mesure où les élèves étaient un peu moins nombreux à participer au projet de base; en revanche, les écoles concernées étaient plus nombreuses à organiser un projet complémentaire interne<sup>19</sup>. Cela tient principalement au fait que

<sup>19</sup> Au niveau du type de participation, les différences entre les réponses données par les deux groupes d'enseignants sont significatives avec  $p < 0,05$  pour la participation au projet de base et à des projets complémentaires internes à l'école. La différence entre les réponses données par les deux groupes d'enseignants en lien avec la participation à des projets externes à l'école n'est

dans le canton de BL, le concept cantonal prévoyait jusqu'en 2014 la mise en place d'un projet interne à l'école pour les garçons de la classe de 6<sup>e</sup>, tandis que les filles participaient au projet de base<sup>20</sup>. Avec environ 80 %, les élèves du canton de FR sont aussi sensiblement moins nombreux que ceux des autres cantons avec étude de cas à participer au projet de base.

L'explication réside également dans le concept cantonal, qui prévoit que seuls les élèves de 5<sup>e</sup> (7H) participent à ce dernier. Dans le canton de GE, les projets complémentaires externes à l'école sont particulièrement appréciés en comparaison avec les autres cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas.

### Préparation et suivi par les enseignants

L'enquête en ligne a également abordé la question de la préparation et du suivi de la journée FETG dans les écoles. Dans les cantons avec étude de cas, 77 % des enseignants indiquent avoir préparé et/ou assuré le suivi de la journée contre plus de 90 % chez les enseignants abonnés à la newsletter FETG. Sur ce point également, une différence est perceptible entre les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas. A GE et BL, plus de 80 % des enseignants ont effectué une préparation et/ou un suivi, contre quelque 60 % à FR et ZH<sup>21</sup>.

### 3.2.3. Evaluation du concept

Les enseignants ont été interrogés sur l'importance qu'ils accordent aux objectifs du projet FETG. Les réponses sont présentées dans la figure suivante. FETG est considéré comme «important» ou «assez important» par 84 % des enseignants issus de cantons avec étude de cas et par 89 % des enseignants abonnés à la newsletter FETG interrogés<sup>22</sup>.

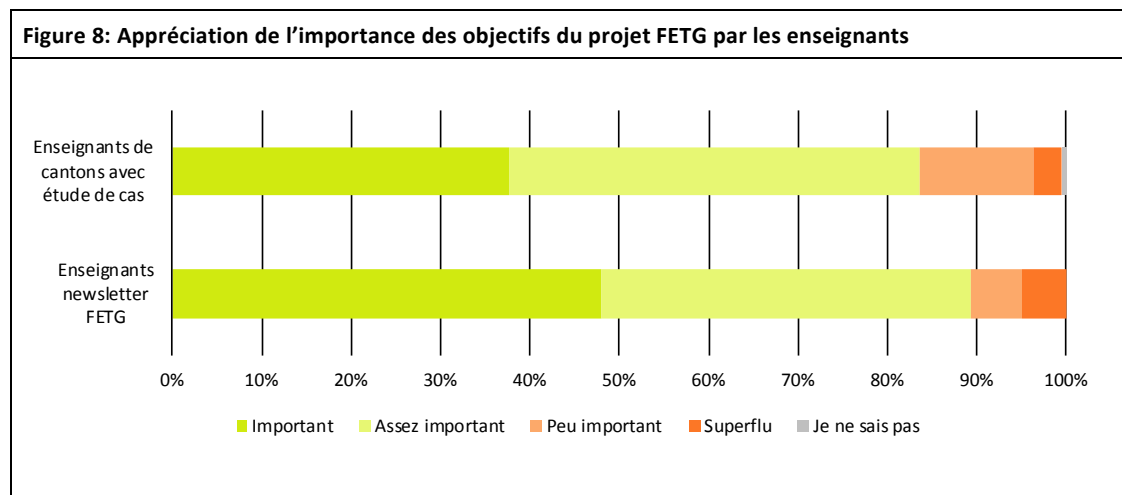
---

pas significative ( $p \geq 0,05$ ). Les différences entre les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas pour tous les types de participation sont significatives ( $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux).

<sup>20</sup> Le concept cantonal de BL prévoit également un projet complémentaire interne à l'école pour les classes de 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>. Mais l'échantillon ne comprenait guère d'enseignants de ces classes.

<sup>21</sup> Les différences au niveau du type de préparation sont significatives ( $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux) tant entre les enseignants issus de cantons avec étude de cas et les enseignants abonnés à la newsletter FETG qu'entre les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas.

<sup>22</sup> Avec  $p < 0,05$ , le test du Khi-deux est significatif en ce qui concerne les différences d'appréciation de l'importance des objectifs aussi bien entre les enseignants des deux groupes qu'entre les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas.

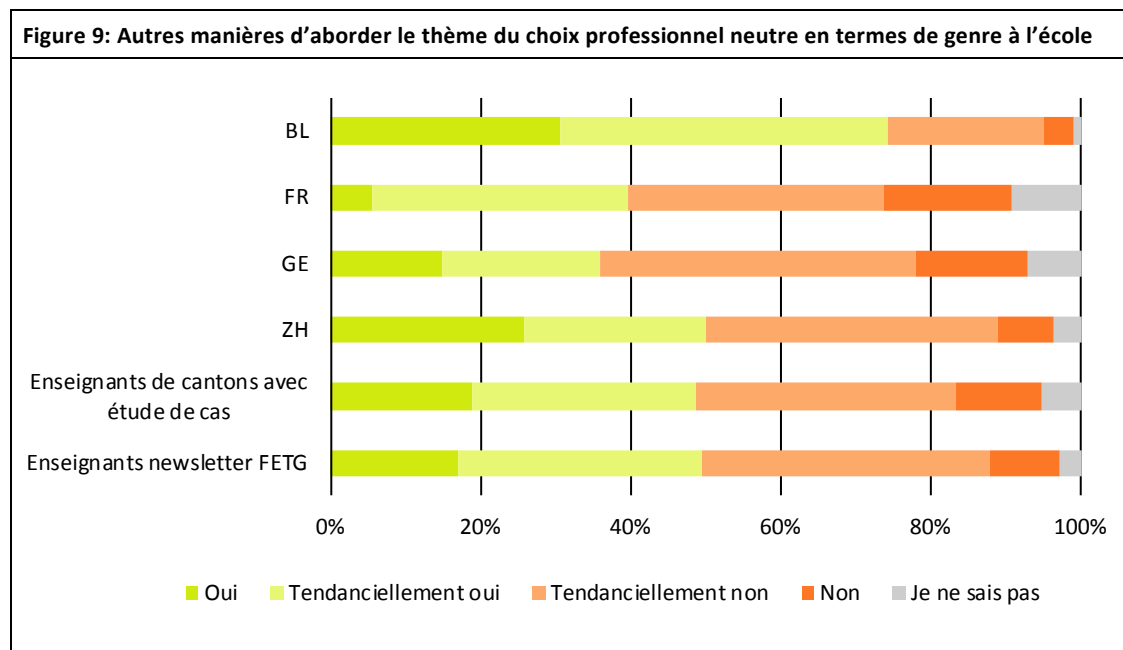


Source: enquête en ligne. Remarques : n=379 pour les enseignants issus de cantons avec étude de cas et n=242 pour les enseignants abonnés à la newsletter FETG interrogés. La question était la suivante: la journée Futur en tous genres a pour vocation de faire découvrir aux élèves des professions, des domaines d'activités et des carrières atypiques sous l'aspect du genre. Par ailleurs, elle veut sensibiliser aux possibilités et aux avantages qu'ouvre un avenir aux perspectives multiples. Selon vous, quelle est l'importance de cette idée et des buts de la journée Futur en tous genres?

Le fait que le projet FETG a été légèrement moins bien apprécié par les enseignants des cantons avec étude de cas que par ceux abonnés à la newsletter s'explique par les réponses des enseignants du canton de BL. En effet, ces derniers étaient seulement 60 % à juger la journée FETG «importante» ou «assez importante», tandis que les réponses des enseignants de FR, GE et ZH étaient similaires à celles des enseignants abonnés à la newsletter<sup>23</sup>. Comme le montrent les analyses ci-après, l'attitude légèrement critique des enseignants de BL est probablement due au fait que dans ce canton, les questions de genre en lien avec le choix d'une profession sont fortement ancrées dans le plan d'études et que le projet FETG ne représente qu'une manière de les aborder dans les écoles (cf. figure suivante).

La question a en outre été posée aux enseignants de savoir si le thème du choix professionnel neutre en termes de genre est évoqué à l'école en dehors de la journée FETG. Globalement, ce thème n'est actuel que dans la moitié des écoles représentées par les enseignants interrogés et les réponses sont similaires dans les cantons avec étude de cas et chez les enseignants abonnés à la newsletter FETG. Toutefois, des différences nettes se dessinent d'un canton à l'autre.

<sup>23</sup> Cela reflète l'hypothèse selon laquelle les enseignants étaient nombreux à participer dans le canton de BL.



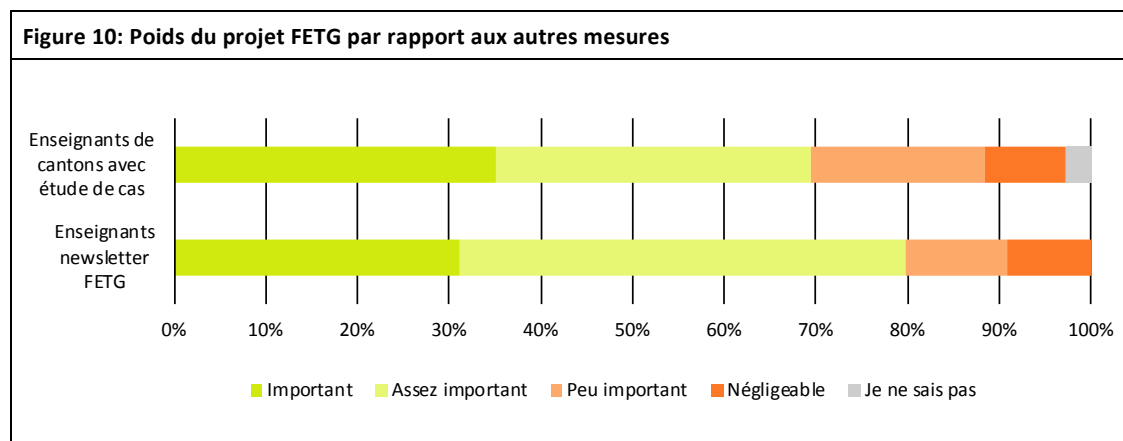
Source: enquête en ligne. N=384 pour les enseignants issus de cantons avec étude de cas (n=101 pour BL, n=88 pour FR, n=128 pour GE et n=54 pour ZH) et n=247 pour les enseignants newsletter. La question était la suivante: aujourd'hui encore, le choix d'une profession se base sur des modèles fortement stéréotypés selon le genre. Ainsi, les filles choisissent fréquemment des professions dans les domaines du social et de la santé, alors que les garçons se concentrent sur des professions scientifiques et techniques. La question du choix professionnel des filles et des garçons et des stéréotypes de genre qui y sont liés est-elle évoquée dans votre école en dehors de la journée Futur en tous genres?

Dans le canton de BL, 77 % des enseignants indiquent que le thème du choix professionnel neutre en termes de genre est aussi abordé à l'école en dehors de FETG («oui» ou «tendanciellement oui»), soit près du double du résultat des cantons de FR et GE (respectivement 40 % et 36 %) <sup>24</sup>. Dans le canton de ZH, le résultat est similaire à celui des enseignants abonnés à la newsletter FETG. Pour tous les groupes, le thème est le plus souvent abordé dans le cadre de l'enseignement, alors que les deux autres options («nous disposons de moyens didactiques spécifiques» et «nous organisons des journées de projet consacrés à ce sujet») n'ont été indiquées que rarement.

Les enseignants ont également été interrogés sur le poids de la journée FETG par rapport aux autres mesures dans le domaine du choix professionnel neutre en termes de genre. 69 % des enseignants issus des cantons avec étude de cas et 80 % des enseignants abonnés à la

<sup>24</sup> En ce qui concerne les autres manières d'aborder le thème, les différences entre les enseignants issus de cantons avec étude de cas et ceux abonnés à la newsletter ne sont pas significatives selon le test du Khi-deux, mais celles entre les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas sont significatives avec  $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux.

newsletter interrogés jugent le projet FETG «important» ou «assez important» par rapport aux autres mesures<sup>25</sup>.



Source: enquête en ligne. N=180 pour les enseignants issus de cantons avec étude de cas et n=119 pour les enseignants abonnés à la newsletter FETG interrogés. La question était la suivante: si l'on considère l'objectif qui consiste à encourager un choix professionnel détaché des clichés de genre, quel est, selon vous, le poids de la journée Futur en tous genres par rapport aux autres mesures qui vont dans le même sens?

Ici aussi, des différences existent entre les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas. Les enseignants des cantons romands accordent plus d'importance que leurs collègues des cantons de BL et ZH au projet FETG qu'aux autres mesures. Il est possible qu'en Suisse romande (surtout à Genève) les projets ayant pour thème le choix professionnel soient moins nombreux en raison de la place prépondérante occupée par les écoles de formation générale, d'où la perception de FETG plutôt comme un projet spécial et important.

Enfin, les enseignants ont été interrogés sur leur participation ou non à une formation continue sur le thème du choix professionnel neutre en termes de genre. Le canton de BL se distingue à nouveau: 37 % des enseignants interrogés ont déjà participé à une telle formation continue (n=90). Dans les autres cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas, cette valeur est inférieure à 10 % (n=281) et chez les enseignants abonnés à la newsletter, elle s'élève à 14 % (n=237)<sup>26</sup>.

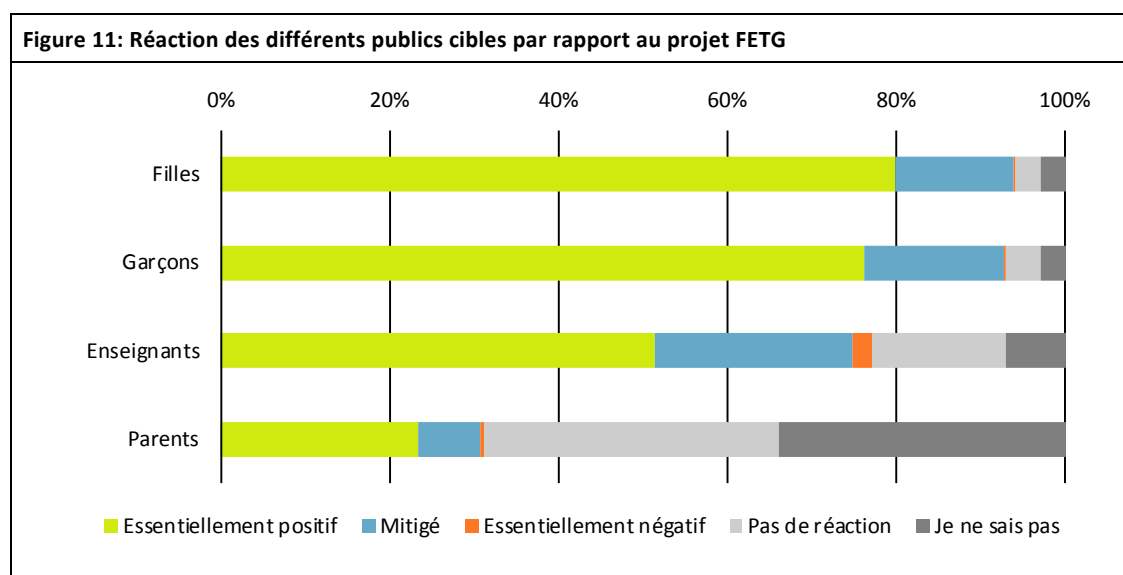
<sup>25</sup> Le test de Khi-deux n'est pas significatif pour les différences entre les enseignants issus de cantons avec étude de cas et ceux abonnés à la newsletter concernant l'évaluation de l'importance de FETG par rapport aux autres mesures, mais il est significatif ( $p < 0,05$ ) concernant les différences entre les cantons avec étude de cas.

<sup>26</sup> Les différences entre enseignants issus de cantons avec étude de cas et ceux abonnés à la newsletter FETG en ce qui concerne la participation à une formation continue ne sont pas significatives selon le test du Khi-deux, mais elles le sont ( $p < 0,05$ ) entre les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas.



### 3.2.4. Evaluation de l'output

Les enseignants ont été priés de transmettre les réactions reçues des différents publics cibles concernant le projet FETG en tant qu'indicateurs de la satisfaction de ces publics cibles. Si les réactions des filles et des garçons sont pour la plupart positives, celles venant de certains enseignants sont parfois mitigées, voire négatives. Les réactions de parents sont en général plutôt rares.



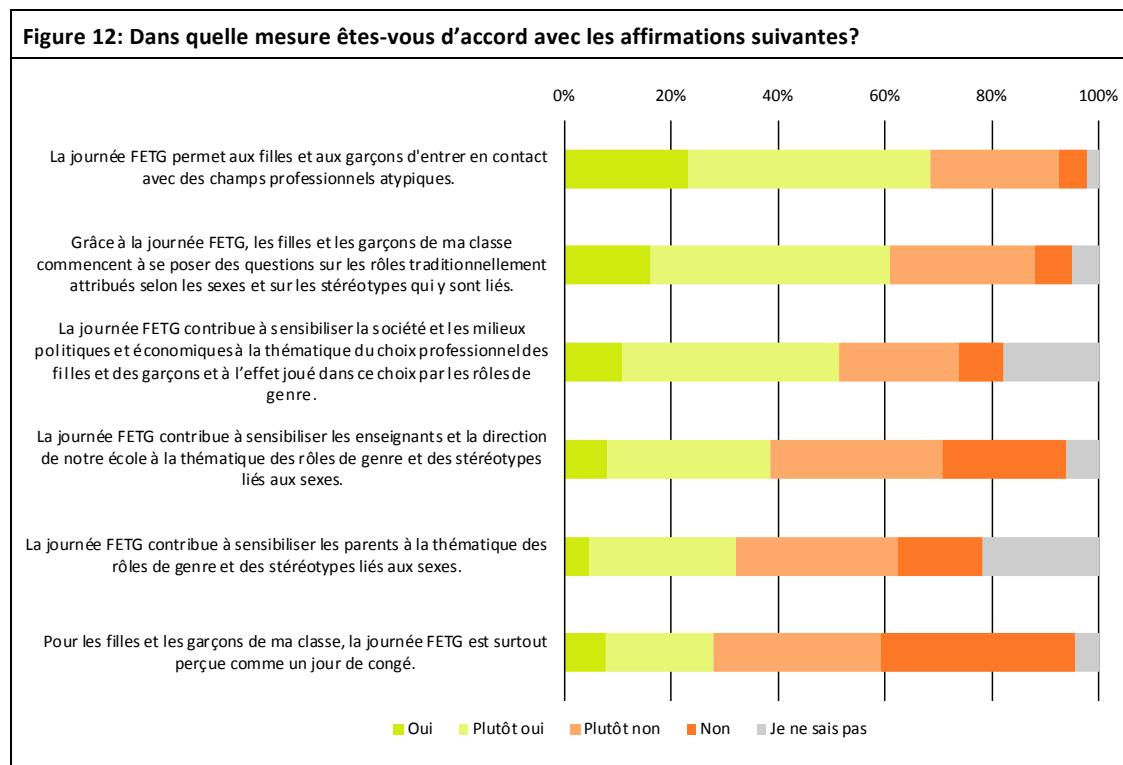
Source: enquête en ligne. N=589. La question était la suivante: quelles sont les réactions à la journée Futur en tous genres de cette année formulées par les différents groupes de personnes impliqués? Quelle est la réaction générale à la manifestation?

Les enseignants abonnés à la newsletter ont reçu des réactions légèrement plus positives que ceux issus de cantons avec étude de cas. Dans ces derniers, les enseignants du canton de BL indiquent avoir reçu le moins de réactions positives<sup>27</sup>.

<sup>27</sup> Les différences entre les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas au niveau des réactions reçues sont significatives ( $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux). Celles entre les enseignants issus de cantons avec étude de cas et ceux abonnés à la newsletter au niveau de l'ensemble des réactions rapportées à l'exception de celles des filles sont également significatives ( $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux).

### 3.2.5. Evaluation de l'impact

Etant donné que les enseignants sont relativement fortement impliqués dans la mise en œuvre du projet FETG, ils sont en mesure d'en évaluer l'impact. La figure suivante présente l'évaluation de certaines affirmations en rapport avec l'impact possible de FETG<sup>28</sup>.



Source: enquête en ligne. N=611. La question était la suivante: nous aimerions savoir quel est, selon vous, l'impact de la journée Futur en tous genres sur les différents groupes cibles. Veuillez indiquer si vous approuvez ou non les affirmations ci-après.

Selon les enseignants, l'impact le plus important concerne la découverte de champs professionnels atypiques par les élèves, suivi par le fait que ceux-ci se posent des questions sur les rôles traditionnellement attribués aux deux sexes. Un effet de sensibilisation de la société et des milieux économiques et politiques est également perçu. Peu d'enseignants pensent que les élèves considèrent la journée FETG comme un jour de congé. L'ordre des affirmations ayant obtenu le plus de «oui» ou de «plutôt oui» est similaire chez les enseignants issus de cantons avec étude de cas et ceux abonnés à la newsletter, même si ce deuxième groupe sont montre

<sup>28</sup> Les différences entre les enseignants issus de cantons avec étude de cas et ceux abonnés à la newsletter quant aux affirmations 4 et 5 sont significatives ( $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux). Les différences entre les enseignants issus de cantons avec étude de cas et ceux abonnés à la newsletter quant aux autres affirmations ne sont pas significatives ( $p \geq 0,05$  dans le test du Khi-deux). Les différences entre les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas en ce qui concerne les affirmations 1 et 3 ne sont pas significatives ( $p > 0,05$  dans le test du Khi-deux). Pour les autres affirmations, les différences entre les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas sont significatives ( $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux).

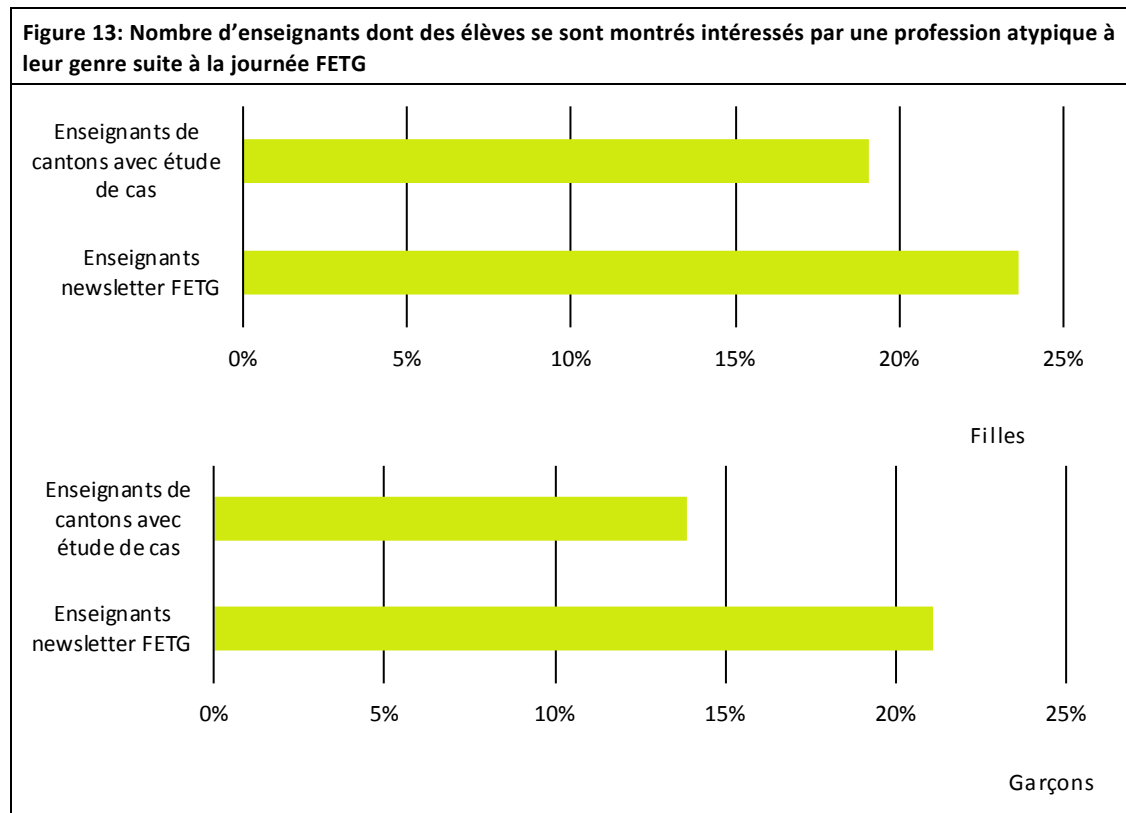
légèrement plus critique que le premier. Le canton de BL constitue à nouveau une exception. Les enseignants y sont plus souvent convaincus que les élèves considèrent la journée comme un jour de congé<sup>29</sup>. Les enseignants des cantons de FR et GE voient un impact plus important sur les enseignants et les parents que sur la société et les milieux économiques et politiques<sup>30</sup>. Enfin, les enseignants du canton de ZH sont ceux qui se montrent les plus critiques face aux affirmations parmi les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas.

Pour évaluer si FETG a un impact sur le comportement des élèves, la question a été posée de savoir si, dans la classe des enseignants, des élèves s'étaient déjà intéressés à une profession atypique à leur genre suite à la journée FETG. Les enseignants ont pu rapporter de tels cas avec un peu plus de 20 % de «oui» pour les filles et un peu moins de 20 % de «oui» pour les garçons, sachant que ces taux étaient légèrement inférieurs chez les enseignants abonnés à la newsletter (cf. figure).

---

<sup>29</sup> A BL, les enseignants considèrent plus souvent que les élèves voient la journée comme un jour de congé (39 % de «oui» ou de «plutôt oui»).

<sup>30</sup> Les enseignants de FR et GE voient un impact plus important sur les enseignants (51 % de «oui» ou de «plutôt oui» pour FR et 62 % pour GE) et les parents (48 % de «oui» ou de «plutôt oui» pour FR et 51 % pour GE) que sur la société et les milieux économiques et politiques (41 % de «oui» ou de «plutôt oui» pour FR et 47 % pour GE).



Source: enquête en ligne. N=356 pour les enseignants issus de cantons avec étude de cas et n=237 pour les enseignants abonnés à la newsletter FETG. La question était la suivante: avez-vous connaissance de cas d'élèves de votre classe qui, suite à la participation à une journée Futur en tous genres, ont choisi une profession atypique (p. ex. soignant, polymécanicienne) ou du moins qui envisagent concrètement une formation dans un domaine atypique?

### 3.3. Enquête en ligne auprès des entreprises

#### 3.3.1. Echantillon

Au total 938 entreprises ont participé à l'enquête en ligne. Le lien vers l'enquête a été envoyé à deux groupes. Le premier groupe est constitué des «entreprises FETG», c'est-à-dire des entreprises qui se sont inscrites auprès du secrétariat de FETG pour le projet de base ou pour un projet complémentaire. Les auteurs de l'évaluation partent du principe qu'il s'agit dans ce groupe surtout d'entreprises «intéressées». En 2014, 94 % des entreprises FETG interrogées ont participé au projet. Le deuxième groupe réunit des entreprises du canton de BL, qui ont été contactées par voie électronique par l'office cantonal chargé de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle. Les entreprises BL représentent un groupe considérable, dont 71 % ont participé à l'enquête en 2014. Le tableau 6 présente les deux échantillons et leurs caractéristiques<sup>31</sup>.

Groupe	Nb réponses	Taux de réponse	Taille (nombre de collaborateurs)				Les trois branches les plus représentées
			1-9	10-49	50-249	≥ 250	
<b>Entreprises FETG</b>	645 <sup>32</sup>	30 % <sup>33</sup>	6 %	20 %	43 %	31 %	Santé et social (28 %), industrie manufacturière/de production (16 %), autres prestations de services (10 %)
<b>Entreprises BL</b>	293	17 %	29 %	32 %	24 %	15 %	Construction (20 %), santé et social (17 %), autres prestations de services (15 %)
<b>Total</b>	938	-	12 %	24 %	37 %	26 %	

Source: enquête en ligne auprès des entreprises. Aide à la lecture du tableau: 645 entreprises FETG ont participé à l'enquête. Cela représente un taux de réponse de 30 %. Avec 43 %, la plupart des entreprises FETG comptent 50 à 249 collaborateurs. Une grande partie des entreprises FETG appartient à la branche de la santé et du social.

Le taux de réponse dans le groupe des entreprises FETG est près du double de celui des entreprises BL (30 % contre 17 %). L'analyse de la taille des entreprises montre que les entreprises FETG sont comparativement plus grandes que les entreprises BL. Cela se reflète également au niveau du nombre de jeunes qui participent à la journée FETG dans les entreprises. Les entreprises FETG accueillent davantage d'élèves (en moyenne 10 filles et 9 garçons) que les entre-

<sup>31</sup> Les chevauchements entre les deux groupes sont très rares. On peut admettre qu'aucune entreprise n'a rempli le questionnaire à double.

<sup>32</sup> Le nombre de réponses correspond au nombre d'entreprises qui ont répondu à la question concernant le canton. Etant donné que toutes les entreprises n'ont pas rempli le questionnaire dans son ensemble, cette valeur peut être inférieure pour certaines questions.

<sup>33</sup> L'e-mail avec le lien vers l'enquête a été envoyé à 2127 entreprises. Quelques adresses électroniques n'ont pas fonctionné. Le taux de réponse est donc probablement légèrement sous-évalué.

prises BL (4 filles et 3 garçons)<sup>34</sup>. Dans les deux groupes, de nombreuses entreprises font partie de la branche de la santé et du social ainsi que du secteur des services. De plus, l'industrie manufacturière est fortement représentée chez les entreprises FETG et l'industrie de la construction chez les entreprises BL.

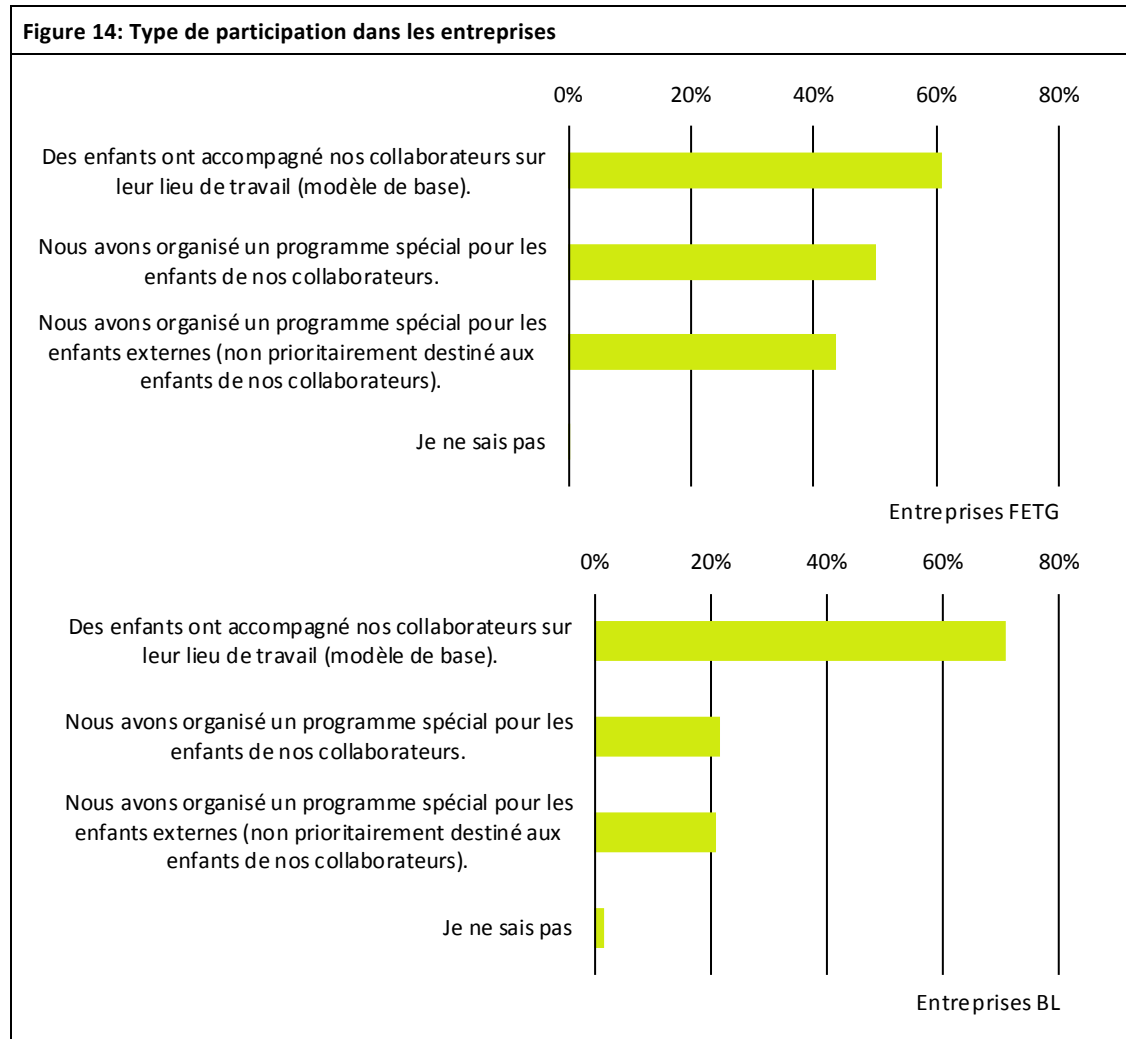
La répartition régionale des entreprises FETG ayant répondu est malheureusement peu équilibrée: 96 % d'entre elles sont issues de la Suisse alémanique et seulement 4 % de la Suisse romande et du Tessin. Dans les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas, 15 entreprises ont répondu dans le canton de FR, 11 à GE, 55 à SG et 161 à ZH. En raison du faible taux de participation à GE et FR, il n'a pas été possible d'effectuer une évaluation séparée pour ces cantons.

---

<sup>34</sup> Le résultat du test t bilatéral pour la comparaison entre le nombre de filles et de garçons qui participent est significatif avec  $p < 0,05$ .

### 3.3.2. Données relatives à l'organisation de la journée FETG dans les entreprises

Les entreprises ont été interrogées sur la formule choisie pour la participation à FETG. Les réponses sont présentées dans la figure 14.



Source: enquête en ligne auprès des entreprises. N=661 pour les entreprises FETG et n=236 pour les entreprises BL. La question posée était: de quelle manière votre entreprise a-t-elle participé à la journée Futur en tous genres? Les réponses multiples étaient possibles.

Le programme proposé par les entreprises correspond aux descriptions données par les enseignants sur le type de participation, selon lesquelles le projet de base est prédominant. Par rapport aux entreprises FETG, les entreprises BL ont plus souvent opté pour le projet de base

et moins souvent pour un projet complémentaire (pour enfants de personnels internes à l'entreprise ou externes)<sup>35</sup>. L'analyse de l'échantillon révèle que les entreprises FETG sont plus grandes que les entreprises BL. Or les entreprises qui sont plus grandes disposent davantage des structures nécessaires pour organiser un projet complémentaire.

Les entreprises ne font souvent pas une séparation nette entre les différents types de participation. Ainsi, les interviews qualitatives montrent que les projets complémentaires destinés aux enfants des collaborateurs sont fréquemment couplés à ceux destinés aux jeunes dont les parents sont externes à l'entreprise. En outre, 80 % des entreprises FETG interrogées indiquent avoir organisé un programme commun pour les filles et les garçons. Ce taux atteint même les 90 % chez les entreprises BL<sup>36</sup>.

### 3.3.3. Motifs de participation à FETG

La figure suivante montre les motifs des entreprises pour participer à FETG. La première place est occupée par le souhait de donner aux élèves une idée du monde professionnel, suivie par l'argument de l'encouragement de la relève. Aucun des deux groupes ne classe la promotion de l'égalité des chances dans les motifs prioritaires, sachant que ce motif est davantage cité par les entreprises FETG que par les entreprises BL<sup>37</sup>. Les réponses des deux groupes d'entreprises sont très similaires.

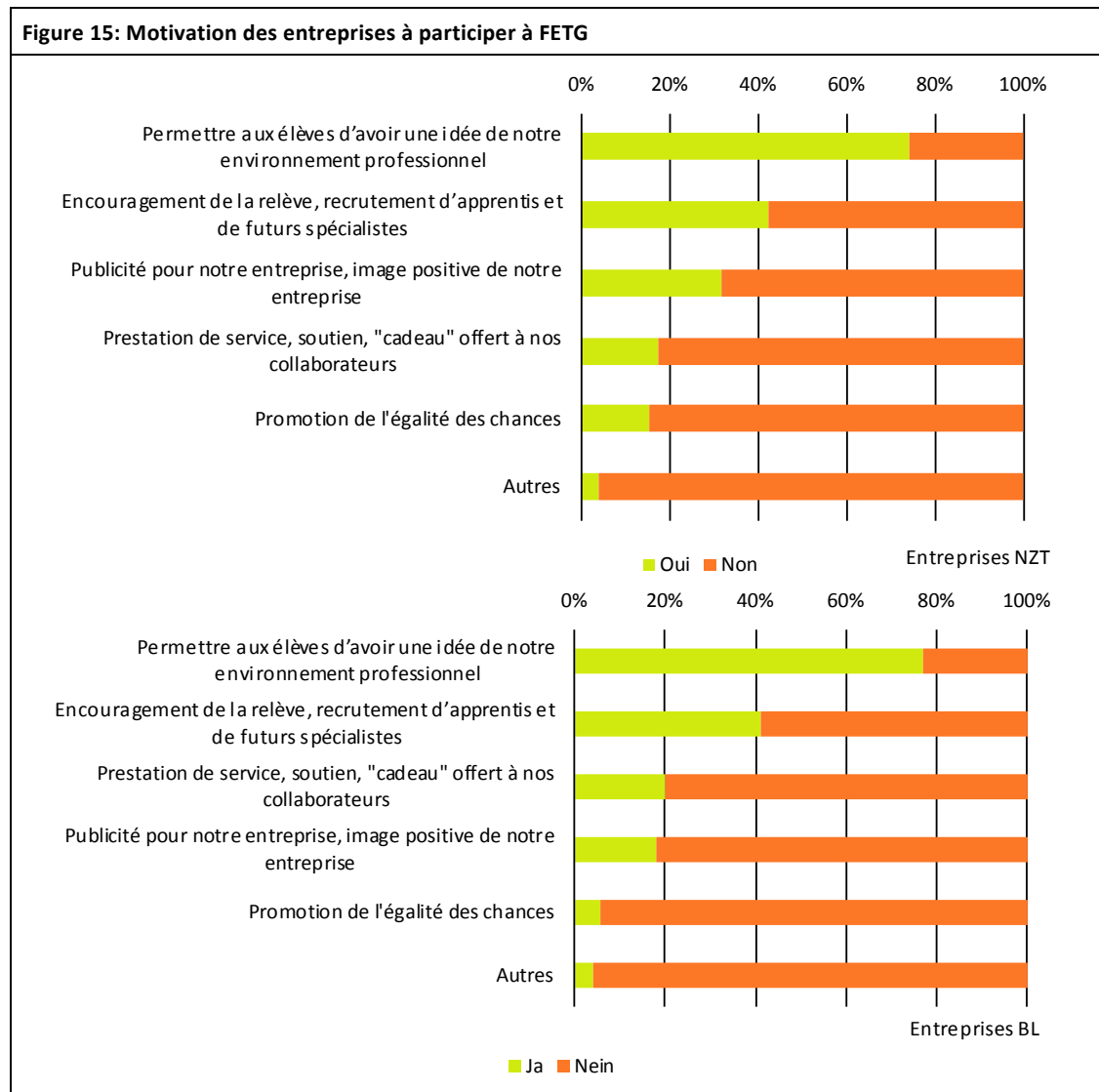
---

<sup>35</sup> Les différences entre les types de participation sont significatives ( $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux).

<sup>36</sup> Cette différence est significative ( $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux).

<sup>37</sup> Les différences, exceptées celles des réponses 4 et 5, ne sont pas significatives ( $p \geq 0,05$  dans le test du Khi-deux).

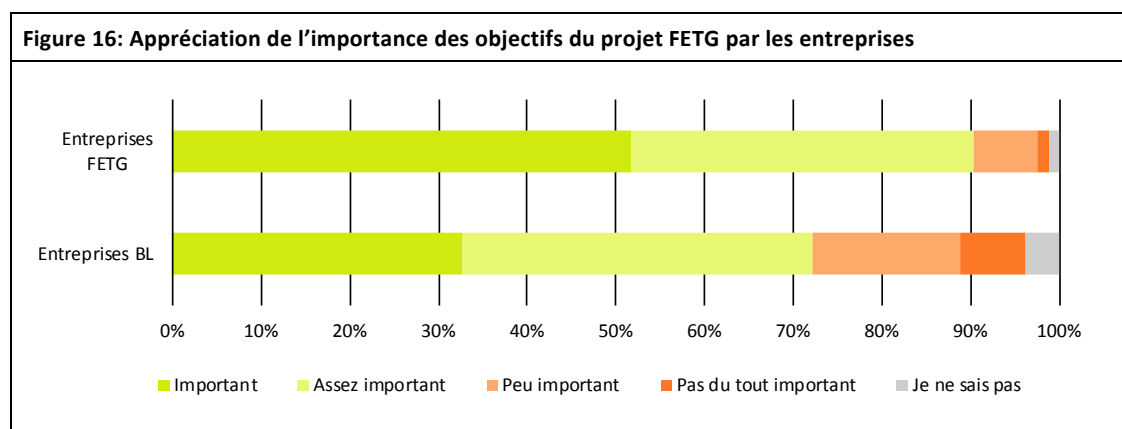




Source: enquête auprès des entreprises. N=656 pour les entreprises FETG et n=232 pour les entreprises BL. La question était la suivante: quelle est la motivation principale de votre entreprise à participer à la journée Futur en tous genres? Les entreprises interrogées pouvaient choisir deux réponses au maximum.

### 3.3.4. Evaluation du concept

Comme les enseignants, les entreprises ont également été interrogées sur l'importance qu'elles accordent aux objectifs du projet FETG. La figure suivante présente les réponses.



Source: enquête en ligne. Remarques: n=656 pour les entreprises FETG et n=269 pour les entreprises BL. La question était la suivante: la journée Futur en tous genres a pour vocation de faire découvrir aux élèves des professions, des domaines d'activités et des carrières atypiques du point de vue du genre. Par ailleurs, elle veut sensibiliser les élèves aux possibilités et aux avantages qu'ouvre un avenir aux perspectives multiples. Quelle importance attribuez-vous à cette thématique et aux objectifs de la journée Futur en tous genres?

Environ 70 % (entreprises BL) à 90 % (entreprises FETG) des entreprises interrogées estiment que les objectifs de FETG sont «importants» ou «assez importants». Comme prévu, les entreprises FETG accordent nettement plus d'importance aux objectifs de FETG que les entreprises BL<sup>38</sup>. Cela est dû au fait qu'il s'agit surtout d'entreprises qui sont très intéressées par le projet FETG. Les réponses des entreprises BL sont ainsi probablement plutôt représentatives.

En répartissant les entreprises entre branches «typiquement masculines» et «typiquement féminines»<sup>39</sup>, on s'aperçoit que les entreprises de branches «typiquement féminines» répondent nettement plus souvent «important» ou «assez important» et aussi moins souvent «peu important» ou «pas du tout important»<sup>40</sup>.

A la question de savoir si le thème du choix professionnel neutre en termes de genre était abordé également en dehors de la journée FETG, environ la moitié des entreprises FETG et tout juste un tiers des entreprises BL ont répondu «oui» ou «plutôt oui»<sup>41</sup>. Dans les deux groupes, environ trois quarts des entreprises le font dans le cadre du recrutement des apprentis et de la promotion des métiers.

<sup>38</sup> La différence d'appréciation de l'importance des objectifs de FETG est significative ( $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux).

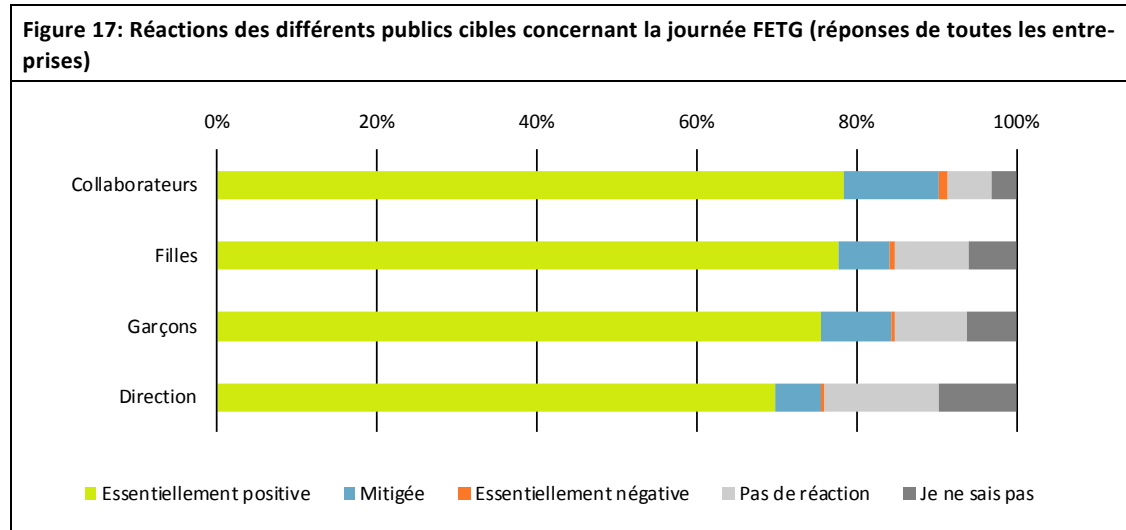
<sup>39</sup> Ont été considérés comme branches «typiquement masculines» l'industrie minière, la construction, le commerce et la maintenance de véhicules à moteur, le transport et l'entreposage ainsi que l'information et la communication, et comme branches «typiquement féminines» l'éducation et l'enseignement ainsi que la santé et le social. Les autres branches ont été considérées comme neutres en termes de genre.

<sup>40</sup> La différence est significative ( $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux).

<sup>41</sup> Cette différence est significative ( $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux).

### 3.3.5. Evaluation de l'output

Les réactions recueillies par les entreprises auprès des différents publics cibles à l'issue de la journée FETG sont pour la plupart positives (cf. figure suivante).



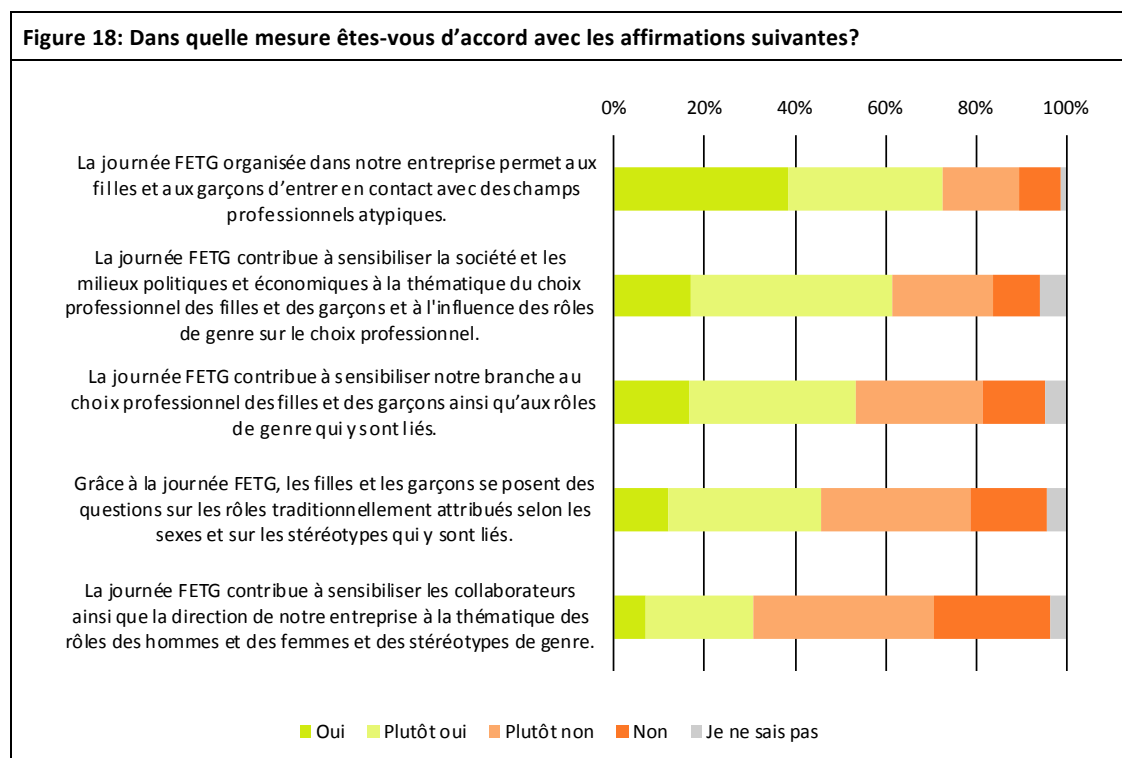
Source: enquête en ligne auprès des entreprises. N=710. La question était la suivante: quelles sont les réactions à la journée Futur en tous genres qui ont été formulées cette année par les différentes personnes impliquées? Quelle est la réaction générale à la manifestation?

Même si les réactions sont majoritairement positives dans toutes les entreprises, celles de l'ensemble des publics cibles en général sont jugées moins positives par les entreprises BL que par les entreprises FETG. Les entreprises BL ont obtenu au moins 60 % de réactions positives, contre au moins 73 % pour les entreprises FETG<sup>42</sup>.

<sup>42</sup> Cette différence est significative ( $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux).

### 3.3.6. Evaluation de l'impact

Les entreprises ont été interrogées sur leur appréciation de l'impact du projet FETG sur les différents groupes. La figure suivante présente les réponses.



Source: enquête en ligne auprès des entreprises. Les réponses regroupent celles des entreprises FETG et celles des entreprises BL. N=863. La question était la suivante: quel est, selon vous, l'impact de la journée Futur en tous genres sur les différents groupes cibles? Veuillez indiquer si vous approuvez ou non les affirmations ci-après.

Comme les enseignants, les entreprises considèrent aussi que l'impact principal de FETG est la découverte de champs professionnels atypiques par les élèves. Egalement comme les enseignants, les entreprises sont d'avis que le projet contribue à la sensibilisation de la société et des milieux économiques et politiques à ce thème. En revanche, elles perçoivent moins souvent une sensibilisation directe aux rôles assumés par les deux sexes au niveau de l'entreprise même et entre les jeunes.

Afin d'identifier l'impact de la journée FETG sur le comportement en matière de choix professionnel, les entreprises ont été interrogées pour savoir si des élèves avaient manifesté un intérêt pour une formation dans la branche concernée à l'issue de la journée. La part d'entreprises ayant répondu «oui» à cette question figure dans le tableau suivant.

<b>Tableau 7: Part d'entreprises où des filles ou des garçons ont manifesté un intérêt pour une formation dans la branche concernée à l'issue de la journée FETG</b>		
<b>Groupe</b>	<b>Intérêt de filles</b>	<b>Intérêt de garçons</b>
Entreprises FETG	26 %	27 %
Entreprises BL	16 %	13 %
Branches «typiquement masculines» <sup>43</sup>	24 %	26 %
Branches «typiquement féminines»	25 %	27 %

Source: enquête en ligne auprès des entreprises. N=612 pour les entreprises FETG et n=188 pour les entreprises BL. N=164 pour les entreprises d'une branche «typiquement masculine» et n=266 pour celles d'une branche «typiquement féminine».

Les entreprises FETG sont nettement plus nombreuses que les entreprises BL à indiquer que des filles et des garçons ont manifesté un intérêt pour une formation à l'issue de la journée FETG<sup>44</sup>. La prise en considération des branches «typiquement masculines» et «typiquement féminines» permet de préciser dans quelle mesure cet intérêt concerne une profession atypique en termes de genre. Dans cette optique, l'intérêt des filles et des garçons est à peu près identique dans les entreprises de ces branches.

<sup>43</sup> Cette répartition des branches est la même que celle pour l'évaluation des entreprises concernant les objectifs du projet FETG. Ont ainsi été considérés comme branches «typiquement masculines» l'industrie minière, la construction, le commerce et la maintenance de véhicules à moteur, le transport et l'entreposage ainsi que l'information et la communication, et comme branches «typiquement féminines» l'éducation et l'enseignement ainsi que la santé et le social. Les autres branches ont été considérées comme neutres en termes de genre.

<sup>44</sup> Cette différence entre les entreprises FETG et les entreprises BL est significative ( $p < 0,05$  dans le test du Khi-deux).

## 4. Résultats des études de cas cantonales

Pour compléter les résultats des enquêtes en ligne et des interviews menées avec des acteurs concernés issus de toute la Suisse (cf. chap. 3), des études de cas approfondies ont été réalisées dans cinq cantons (BL, GE, FR, SG et ZH). Les conclusions de ces études sont présentées ci-après. Le chap. 4.1 livre un aperçu des cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas ainsi que quelques valeurs de référence concernant la mise en œuvre cantonale du projet FETG. Les chap. 4.2 à 4.6 décrivent les résultats de chaque étude de cas et, finalement, le chap. 4.7 dresse un bilan.

### 4.1. Aperçu

#### Caractéristiques structurelles des cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas

Les cinq études de cas devaient représenter le plus large éventail possible de cantons. Le choix des cantons s'est fait principalement en fonction des critères suivants:

- Région linguistique: trois études de cas ont été réalisées en Suisse alémanique et deux en Suisse romande, afin de mettre en évidence les éventuelles différences liées à la région linguistique. Aucune étude n'a été effectuée au Tessin. La mise en œuvre dans ce canton a toutefois fait l'objet d'une interview avec le bureau en charge de l'égalité et un représentant d'un centre de formation professionnelle / association professionnelle lors de la première étape (cf. chap. 3.1).
- Urbanité: l'échantillon devait comporter tant des cantons urbains que des cantons ruraux, afin de faire ressortir d'éventuelles différences de mise en œuvre de FETG à ce niveau.
- Egalité: les cantons ont été sélectionnés sur la base de l'indice de l'égalité de l'Office fédéral de la statistique (OFS), calculé à l'aide de cinq variables pertinentes en matière d'égalité<sup>45</sup>, et représentent divers degrés d'évolution dans ce domaine.
- Système de formation: l'échantillon comprend également des cantons où la formation professionnelle occupe une place importante ainsi que des cantons qui accordent une place prépondérante à la formation générale. Cela permet de vérifier si le système de formation exerce une influence sur la mise en œuvre de FETG.

<sup>45</sup> 1) part de femmes sur l'ensemble des personnes actives occupées convertie en équivalents plein temps en 1995 et en 2001; 2) part des femmes occupant des positions dirigeantes en 1990 et en 2000; 3) part des couples vivant selon le modèle familial bourgeois traditionnel sur l'ensemble des familles avec des enfants de moins de 7 ans en 1990 et en 2000 (valeur inverse); 4) nombre moyen d'années de formation accomplies par les femmes de 50 à 59 ans et celles de 30 à 39 ans proportionnellement à celui des hommes du même âge, en 2000; 5) part des sièges occupés par des femmes dans les parlements cantonaux de 1992 à 1995 et de 2000 à 2004.

Le tableau suivant montre l'importance des caractéristiques citées dans les cinq cantons retenus. Afin de mieux illustrer le degré d'égalité entre femmes et hommes, deux indicateurs supplémentaires sont représentés en plus de l'indice de l'égalité.

Caractéristiques	BL	FR	GE	SG	ZH
Région linguistique	Além.	Rom.	Rom.	Além.	Além.
Urbanité (pourcentage de population urbaine)*	91,8	55,8	99,2	66,8	95,1
Egalité (indice de l'égalité)**	0,48	0,56	0,88	0,34	0,56
Part de femmes dans des positions dirigeantes en %***	12,6	14,5	21,8	9,9	13,8
Part de familles vivant selon le modèle bourgeois traditionnel avec enfants de moins de 7 ans en %****	37,4	33,4	28,9	40,9	35,9
Système de formation (rapport entre nombre d'élèves en apprentissage / formation générale)*****	1,32	1,34	0,58	3,94	2,61

Explications et sources:

\* Population citadine selon définition de l'OFS (Portraits régionaux: cantons, 2015). Selon les niveaux géographiques de l'OFS (population dans les villes ou dans les communes de l'agglomération).

\*\* Plus l'indice est élevé, plus l'égalité est forte. La plus haute valeur en Suisse s'élève à 0,88 et la plus basse à 0,14 (moyenne: 0,53). Source: OFS, 2005.

\*\*\* Part de femmes dans des positions dirigeantes: en % de tous les employés occupant une fonction dirigeante. Sont considérées comme fonctions dirigeantes les positions suivantes: directeur, fondé de pouvoir, fonctionnaire supérieur et autres cadres supérieurs. Source:

[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische\\_karten/gleichstellungsatlas/erwerbsarbeit\\_und\\_beruf/fuehrungspositionen.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/gleichstellungsatlas/erwerbsarbeit_und_beruf/fuehrungspositionen.html).

\*\*\*\* Modèle bourgeois traditionnel: le «modèle bourgeois traditionnel» correspond aux familles où la femme est non active et l'homme est actif à plein temps. Source:

[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische\\_karten/gleichstellungsatlas/vereinbarkeit\\_von\\_familie\\_und\\_erwerbsarbeit/traditionelles\\_buergerliches\\_modell.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/gleichstellungsatlas/vereinbarkeit_von_familie_und_erwerbsarbeit/traditionelles_buergerliches_modell.html)

\*\*\*\*\* Nombre d'élèves en apprentissage/formation générale: font partie des écoles de formation générale les écoles préparant à la maturité, les écoles de culture générale (ECG), les écoles préparant à la maturité spécialisée et les autres écoles de formation générale. Source: OFS, figurant dans le tableau 15-01, p. 313 de l'Annuaire statistique du canton de Fribourg 2015 [http://www.fr.ch/sstat/files/pdf70/Annuaire\\_2015a.pdf](http://www.fr.ch/sstat/files/pdf70/Annuaire_2015a.pdf).

En matière d'égalité, le canton de GE se distingue non seulement parmi les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas, mais également au niveau suisse. Il est suivi dans le classement par les cantons de FR et ZH, qui affichent un indice légèrement supérieur à la moyenne nationale. Fait intéressant: le canton de FR, rural, présente un indice aussi élevé que le canton urbain de ZH. En général, l'indice de l'égalité est plus élevé dans les cantons romands (à l'exception du canton du VS) que dans la plupart des cantons alémaniques. En ce qui concerne le système de formation, des différences importantes ont également été observées entre les cantons retenus pour l'étude de cas: les jeunes sont nettement plus nombreux à opter pour une formation professionnelle dans le canton de SG que dans celui de GE. La part d'apprentis est également rela-

tivement élevée dans le canton de ZH, alors que dans les cantons de BL et FR elle se situe dans la moyenne.

### Organisation cantonale de FETG

Tous les cantons ne se conforment pas au concept national dans la mise en œuvre de FETG. Des divergences parfois sensibles ont été observées en particulier au niveau des classes ou des années scolaires concernées (cf. BL, FR et GE dans le tableau suivant). Alors que quatre degrés de scolarité participent à FETG dans le canton de BL, ils ne sont que deux dans le canton de FR et un seul à GE. Les concepts cantonaux sont expliqués plus en détail dans les chapitres décrivant les études de cas (cf. chap. 4.2 à 4.6).

Canton	Nom	Année scolaire	Programme prévu
BL	Gendertag	6 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> (8H à 11H)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 6<sup>e</sup>: journée de motivation (projet de base selon le concept national)</li> <li>▪ 7<sup>e</sup>: participation croisée (projets complémentaires externes à l'école selon le concept national)</li> <li>▪ 8<sup>e</sup>: projet complémentaire interne à l'école – journée consacrée au foyer</li> <li>▪ 9<sup>e</sup>: projet complémentaire interne à l'école – projets de vie et modèles familiaux</li> </ul>
FR	Journée Futur en tous genres	5 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> (7H et 10H)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 5<sup>e</sup>: projet de base</li> <li>▪ 10<sup>e</sup>: projets complémentaires externes à l'école</li> </ul>
GE	Journée Futur en tous genres	5 <sup>e</sup> (7H)	programme selon le concept national, mais uniquement dans la classe de 5 <sup>e</sup> (7H)
SG	Nationaler Zukunftstag	5 <sup>e</sup> à 7 <sup>e</sup> (7H à 9H)	programme selon le concept national
ZH	Nationaler Zukunftstag	5 <sup>e</sup> à 7 <sup>e</sup> (7H à 9H)	programme selon le concept national

Source: études de cas.

Les cantons affichent également des différences marquées en ce qui concerne la mise en œuvre du projet FETG. La suite du chapitre présente un premier aperçu de cette mise en œuvre dans les cinq cantons retenus pour une étude de cas, aperçu fondé sur les données disponibles du secrétariat FETG et les informations issues de l'enquête en ligne réalisée auprès des enseignants.



## Entreprises participant au projet de base et nombre de places dans des projets complémentaires

Le nombre d'entreprises inscrites auprès du secrétariat de FETG et le nombre de places dans des projets complémentaires constituent un premier repère pour évaluer la participation des entreprises à FETG au niveau cantonal. Le tableau suivant présente les chiffres correspondants.

<b>Tableau 10: Entreprises inscrites auprès du secrétariat de FETG et nombre de places dans des projets complémentaires</b>					
<b>Caractéristiques</b>	<b>BL</b>	<b>FR</b>	<b>GE</b>	<b>SG</b>	<b>ZH</b>
Nombre d'entreprises inscrites au projet de base <sup>46</sup>	57	77	104	128	472
<b>Nombre d'entreprises dans le projet de base pour 100 élèves<sup>47</sup></b>	<b>2,10</b>	<b>2,22</b>	<b>4,42</b>	<b>1,62</b>	<b>2,34</b>
Nombre d'entreprises avec projets complémentaires	12	19	7	28	80
Filles	5	9	4	17	43
Garçons	7	10	3	11	37
Nombre de places dans des projets complémentaires	112	190	209	179	725
Filles	54	132	134	106	478
Garçons	58	58	75	73	247
<b>Nombre de places dans des projets complémentaires pour 100 élèves</b>	<b>4,12</b>	<b>5,48</b>	<b>8,89</b>	<b>2,26</b>	<b>3,59</b>

Source: banque de données du secrétariat de FETG.

Avec 4,42 entreprises inscrites auprès du secrétariat FETG pour 100 élèves pouvant potentiellement participer au projet de base, le canton de GE affiche un résultat presque deux fois plus élevé que les cantons de BL, ZH et FR. Parmi les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas, SG possède le nombre d'entreprises inscrites le moins élevé avec 1,62 entreprises pour 100 élèves. Ce chiffre doit toutefois être considéré avec prudence, car toutes les entreprises ayant accueilli des enfants de collaborateurs lors de cette journée ne sont pas inscrites auprès du

<sup>46</sup> Ce nombre correspond uniquement au nombre d'entreprises qui se sont inscrites auprès du secrétariat. On suppose que le nombre d'entreprises qui proposent le projet de base à la journée FETG est en réalité beaucoup plus élevé.

<sup>47</sup> La source pour le nombre d'élèves par canton est la statistique de l'OFS relative aux élèves: «Scolarité obligatoire: élèves selon la grande région et le canton» pour l'année scolaire 2012/2013 ([http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/03/key/blank/obligatorische\\_r/schuelerinnen\\_und.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/03/key/blank/obligatorische_r/schuelerinnen_und.html)). Même si dans les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas, les projets complémentaires sont parfois fréquentés par des tranches d'âge différentes, cet indicateur vise à montrer de manière uniforme le nombre de places dans le canton par rapport au nombre d'élèves. Etant donné que tous les cantons ne disposent pas du nombre exact d'élèves par année scolaire, les données de l'OFS sont utilisées pour simplifier la démarche. Or celles-ci n'existent que pour l'ensemble de la scolarité obligatoire et ne sont pas détaillées par tranche d'âge et par classe. Afin que le nombre de places soit mis en rapport avec le nombre d'élèves appartenant aux tranches d'âge visées par FETG dans chaque canton, le nombre d'élèves en scolarité obligatoire est pondéré par 11 fois le nombre d'années scolaires concernées par le projet de base et les projets complémentaires selon le concept cantonal (cf. l'aperçu des concepts cantonaux dans le tableau 9). Les facteurs de pondération ainsi obtenus sont les suivants: 1/22 pour BL, 1/11 pour FR, 1/22 pour GE et 3/22 pour SG et ZH en ce qui concerne le projet de base, et 1/11 pour BL et FR, 1/22 pour GE et 3/22 pour ZH et SG en ce qui concerne les projets complémentaires.

secrétariat de FETG. Le nombre d'entreprises qui participent est probablement sous-estimé dans les cinq cantons.

Le nombre de places proposées dans des projets complémentaires par rapport au nombre d'élèves pouvant potentiellement participer à de tels projets est le plus élevé dans le canton de GE, suivi par FR. L'offre est un peu moins élevée dans les cantons de BL et ZH, et SG occupe la dernière place. Dans les cinq cantons concernés, à l'exception du canton de BL, l'offre de projets complémentaires est nettement plus étoffée pour les filles que pour les garçons. A BL, le nombre de places proposées aux filles et aux garçons est à peu près identique.

### Type de participation

L'enquête en ligne effectuée auprès des enseignants livre des informations sur le type de participation des élèves dans les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas (l'évaluation n'a pas été possible pour le canton de SG en raison du faible nombre de cas). Le projet de base est la formule la plus répandue dans les cinq cantons. Il est comparativement moins utilisé dans les cantons de BL et FR que dans ceux de GE et ZH. Cela est en lien avec les concepts de mise en œuvre cantonaux qui prévoient, à BL et FR, la participation au projet de base pour certaines classes seulement (cf. tableau 11).

Type de participation	BL	FR	GE	SG	ZH
Projet de base	81 %	82 %	98 %	-	95 %
Projet complémentaire externe à l'école	7 %	14 %	48 %	-	23 %
Projet complémentaire interne à l'école	25 %	7 %	18 %	-	5 %

Source: enquête en ligne auprès des enseignants. Remarques: n=102 pour BL, n=72 pour FR, n=128 pour GE et n=43 pour ZH. En raison du faible nombre de réponses (n=12), les données du canton de SG ne sont pas représentées. La question était la suivante: quelle formule vos élèves ont-ils choisie pour participer à la journée Futur en tous genres cette année? Etant donné qu'il était possible de donner plusieurs réponses, la somme des pourcentages n'est pas 100 %.

Les projets complémentaires externes ont été les plus fréquentés par les élèves du canton de GE, suivis par ceux de ZH. Même si le nombre de places proposées dans des projets complémentaires était comparativement élevé dans le canton de FR (cf. tableau 10), l'enquête en ligne montre que ces projets ont été peu utilisés par les élèves. Ce constat rejoint les indications des acteurs interrogés dans le cadre de l'étude de cas menée dans le canton de FR, qui rapportent une sous-exploitation des places dans les projets complémentaires (cf. chap. 4.3).

Enfin, c'est à BL que les projets complémentaires internes à l'école sont les plus fréquents. Cela s'explique par le concept cantonal, qui prévoit un tel projet pour tous les élèves dans deux degrés de scolarité. La participation à des projets complémentaires internes à l'école est peut-

être même sous-évaluée dans ce canton, car ce sont principalement des enseignants de 6<sup>e</sup> ou de 7<sup>e</sup> (8H ou 9H) qui ont répondu à l'enquête<sup>48</sup>.

### Estimation du nombre de participants

Comme expliqué au chap. 2.5.2, aucune donnée n'est disponible concernant le nombre d'élèves qui ont participé. L'essai a été fait dans le cadre des études de cas d'estimer grossièrement le nombre de participants à l'aide des informations issues des interviews et de l'enquête en ligne auprès des enseignants. Si les interviews, l'enquête en ligne et d'autres sources de données fournissent une bonne base pour les cantons de BL et GE, l'estimation comporte de nombreuses incertitudes pour les cantons de ZH et FR.

L'estimation grossière indique que le canton de BL affiche, avec environ 80 %, la part la plus élevée d'élèves du public cible ayant participé à la journée FETG. A GE, le taux de participation est également élevé: selon les données cantonales, environ deux tiers des élèves visés ont répondu présent dans le cadre du projet de base ou de projets complémentaires externes à l'école. Mais ce taux de participation est sans doute sous-évalué, car les chiffres du canton de GE n'englobent pas les projets internes à l'école. Dans les cantons de ZH et FR, l'estimation grossière laisse supposer qu'environ 30 % du public cible participent à FETG (la méthode utilisée pour l'estimation est décrite en détail à l'annexe A3). A FR, le faible taux de participation est dû principalement au fait que le concept cantonal prévoit pour la classe de 8<sup>e</sup> (10H) une participation à des projets complémentaires externes. Or vu que le nombre de places est limité dans ce type de projet, le taux de participation est faible dans la classe concernée. Aucune estimation n'a pu être effectuée pour le canton de SG en raison du faible taux de réponse des enseignants à l'enquête.

Les taux de participation estimés rejoignent en partie les chiffres concernant les offres enregistrées auprès du secrétariat de FETG. Ainsi, GE, où le nombre de participants estimé est relativement élevé, affiche également le nombre plus élevé d'entreprises inscrites pour le projet de base pour 100 élèves et propose le plus de places dans des projets complémentaires. En

<sup>48</sup> A BL, la plupart des enseignants ayant participé à l'enquête sont en charge d'une classe de 6<sup>e</sup> ou de 7<sup>e</sup> (8H ou 9H). Dans ces classes, le projet de base est prévu pour les filles, un projet complémentaire interne à l'école pour les garçons et des projets complémentaires externes pour l'ensemble des élèves. Pour les deux classes suivantes, des projets complémentaires internes sont organisés (cf. chap. 4.2). Le projet complémentaire interne à l'école reste le type de participation le plus fréquent dans le canton de BL. Etant donné que les enseignants ayant participé à l'enquête étaient surtout en charge de classes de 6<sup>e</sup> et de 7<sup>e</sup>, l'utilisation de ce type de projet pourrait même y être légèrement sous-évaluée. Dans les autres cantons, les chiffres concernant le type de participation devraient être représentatifs: à FR, les enseignants ayant participé à l'enquête étaient presque tous, à part égale, en charge d'une classe de 5<sup>e</sup> ou de 8<sup>e</sup> (7H ou 10H). Cela correspond aux deux volées qui prennent part à la journée FETG à FR. Dans le canton de GE, les enseignants ayant participé à l'enquête étaient presque exclusivement des enseignants de 5<sup>e</sup>, ce qui correspond à la seule classe prenant part au projet FETG dans ce canton. A GE et FR, les indications concernant le type de participation devraient donc être représentatives. A ZH, la plupart des enseignants ayant rempli le questionnaire étaient certes en charge de la 5<sup>e</sup> année, mais ils n'étaient pas beaucoup plus nombreux que les enseignants des classes de 6<sup>e</sup> et de 7<sup>e</sup>. Par conséquent, les chiffres du canton de ZH ne devraient pas non plus présenter de grandes distorsions.

comparaison avec les autres cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas, le canton de BL ne compte ni beaucoup d'entreprises inscrites pour le projet de base ni un nombre de places particulièrement important dans des projets complémentaires. En revanche, comme le montre le tableau 11, ce canton propose de nombreux projets complémentaires internes à l'école. A ZH et FR, le nombre d'entreprises inscrites pour le projet de base pour 100 élèves est aussi nettement moins élevé. De plus, le canton de ZH compte environ deux fois moins de places dans des projets complémentaires que le canton de GE. Enfin, FR propose certes sensiblement plus de places dans des projets complémentaires que BL et ZH, mais ces places semblent être sous-exploitées.

## 4.2. Bâle-Campagne (BL)

### **Organisation cantonale de FETG (Gendertag)**

Le projet FETG est mis en œuvre depuis 2002 dans ce canton et suivait au début le même concept que la campagne nationale. Sur la base de la loi cantonale sur la formation, qui exige une pédagogie soucieuse de l'égalité, le groupe de travail interdisciplinaire accompagnant la Journée des filles a développé, sous la conduite du bureau en charge de l'égalité, un concept de mise en œuvre spécifique aux niveaux. Toutefois, les services chargés de l'organisation ont considéré que la mise en œuvre de la Journée des filles était insatisfaisante, car certaines écoles n'encourageaient pas suffisamment la participation des filles. Après de nombreux échanges avec les directions d'école et le monde de l'économie, le groupe de travail «Tochtertag», plus tard groupe de travail «Gendertag», a élaboré un concept complémentaire en 2006. En 2007, un arrêté de l'exécutif cantonal a confié la conduite à l'office de l'enseignement obligatoire et un concept de mise en œuvre «Gendertag BL» a été introduit avec le nouveau plan d'études en collaboration avec les directions des écoles secondaires. Conformément à la loi sur la formation, les écoles secondaires, partiellement autonomes, sont tenues de prévoir dans leur programme scolaire et de mettre en place des mesures visant à promouvoir l'égalité.

Le concept cantonal a ses particularités, même si des aspects essentiels de la campagne nationale y ont été repris:

- la journée s'appelle explicitement «Gendertag – Zukunftstag für Mädchen und Jungs» (GT);
- la journée s'adresse aux classes de 6<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup>, qui faisaient partie jusqu'à présent du degré secondaire dans ce canton<sup>49</sup>; la thématique du genre est en effet inscrit dans le plan d'études de ce degré;
- le concept cantonal prévoit un programme spécifique pour chaque niveau scolaire.

---

<sup>49</sup> Suite à l'harmonisation de la formation, la classe de 6<sup>e</sup> fait partie du degré primaire à partir de l'année scolaire 2015/2016.

<b>Tableau 125: Programme de la Gendertag – Zukunftstag dans le canton de BL</b>		
<b>Niveau</b>	<b>Programme</b>	<b>Institutions impliquées</b>
6 <sup>e</sup> année scolaire	<i>Journée de motivation:</i> projet de base pour les filles et les garçons selon le concept national	Ecoles, familles et entreprises
7 <sup>e</sup> année scolaire	<i>Participation croisée:</i> professions typiquement féminines ou masculines, choix professionnel atypique (projets complémentaires pour filles et garçons selon le concept national)	Ecoles, familles et entreprises
8 <sup>e</sup> année scolaire	<i>Journée consacrée au foyer:</i> activité professionnelle et travail domestique, travail rémunéré et non rémunéré	Ecoles et familles
9 <sup>e</sup> année scolaire	<i>Projets de vie et modèles familiaux:</i> active en tant que femme et mère/actif en tant qu'homme et père	Ecoles, éventuellement autres institutions

Source: Leemann et al. (2011), interviews qualitatives.

Le concept de BL affiche plusieurs points communs avec la campagne nationale. Le programme pour les classes de 6<sup>e</sup> et de 7<sup>e</sup> correspond à peu près au projet de base et aux projets complémentaires de FETG et l'inscription aux projets complémentaires se fait via le site du secrétariat de FETG. En outre, selon une personne interrogée, la Gendertag profite également de la couverture médiatique nationale de FETG. Enfin, le canton de BL est représenté au sein de l'organe responsable de FETG, mais pas au sein du groupe de pilotage. Selon les organisateurs, la répartition des tâches avec le secrétariat de FETG est claire et importante, car elle permet d'éviter les redondances.

Au début, la responsabilité de la Gendertag incombait au bureau en charge de l'égalité. Celui-ci verse d'ailleurs toujours les cotisations au secrétariat de FETG. Au moment de la redéfinition de la journée, la conduite opérationnelle a été confiée à l'office de l'enseignement obligatoire. Elle concerne principalement le contact avec les membres du groupe de travail, qui s'assure de la mise en œuvre de la journée auprès des différents participants. Le tableau suivant indique les représentations au sein de ce groupe de travail.

<b>Tableau 63: Composition du groupe de travail «Gendertag» dans le canton de BL</b>	
<b>Institution représentée</b>	<b>Fonction</b>
Office de l'enseignement obligatoire	Direction
Chambre économique de Bâle-Campagne	Contacts avec les entreprises
Bureau de l'égalité	Transfert de savoir issu du travail en matière d'égalité dans le canton de BL et de la campagne nationale relative à FETG
Directions d'école	Mise en réseau avec les écoles
Office de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle	Contacts avec l'orientation professionnelle

Source: Leemann et al. (2011), interviews qualitatives.

Le groupe de travail propose deux fois par an son soutien pour l'organisation de la Gendertag dans les écoles. Au printemps, les directions d'école du degré secondaire sont invitées à un forum pratique sur la Gendertag («Praxisforum Gendertag»), lors duquel des inputs thématiques sont présentés. En décembre, donc peu après la Gendertag, un appel est lancé pour un partage d'expériences sur cette journée. En outre, le site internet de l'office de l'enseignement obligatoire fournit des informations de fond à l'intention des écoles et des entreprises et le groupe de travail a transmis à chaque école deux classeurs de matériel en lien avec la Gendertag. Les entreprises reçoivent les informations sur la Gendertag par deux canaux: par la Chambre économique, pour ce qui est des membres, et par l'orientation professionnelle, pour ce qui est des entreprises formatrices.

En 2010, l'office de l'enseignement obligatoire et le bureau de l'égalité ont chargé la Fachhochschule Nordwestschweiz de réaliser une évaluation détaillée du concept global. Sur le plan du contenu, le concept a fait l'objet d'une modification depuis son remaniement en 2006: en 2014, le programme de la classe de 6<sup>e</sup> a été adapté. Avant ce changement, seules les filles participaient au projet de base et un projet complémentaire interne à l'école était organisé pour les garçons. Depuis 2014, le concept cantonal prévoit que filles et garçons participent au projet de base.

Suite à des changements politiques et de personnels, des adaptations sont encore à prévoir:

- à partir de l'année scolaire 2015/2016, la classe de 6<sup>e</sup> fait partie du degré primaire; l'organisation de FETG dans cette classe (journée de motivation) fait désormais partie du plan d'études du degré primaire;
- le thème du genre ne figure dans le Lehrplan 21 que comme thématique transversale de l'éducation au développement durable; vu qu'il est déjà ancré dans le plan d'études actuel

du canton de BL, certaines personnes interrogées redoutent qu'il perde en importance avec le nouveau plan d'études<sup>50</sup>;

- la personne responsable de la Gendertag à l'office de l'enseignement obligatoire est partie à la retraite fin 2014; certains acteurs considèrent que la nouvelle attribution de ce poste, qui englobera à l'avenir également l'intégration de FETG à l'école primaire, est décisive pour le succès de la Gendertag à long terme.

### **Ampleur de la mise en œuvre**

Comme déjà présenté au chap. 4.1, le taux de participation des élèves à la Gendertag est très élevé dans le canton de BL. Dans l'enquête en ligne, 90 % des enseignants ont indiqué qu'une grande partie des élèves y participent. Selon l'enquête de Leemann et al. (2011), le pourcentage d'enseignants interrogés ayant participé à FETG avec leur classe atteignait même 95 % et près de 90 % des enseignants trouvaient évident que leur école participe à la Gendertag. Les interviews menées dans le cadre de l'évaluation confirment, elles aussi, l'image d'une mise en œuvre quasiment générale dans le canton.

Les personnes interviewées n'ont pas pu dire exactement dans quelle mesure les écoles ont respecté les directives du concept cantonal lors de la mise en œuvre. L'évaluation du concept par Leemann et al. (2011) révèle une tendance à l'utilisation du projet de base pour les filles et les garçons.

### **Autres projets et mesures cantonaux dans le domaine du genre et du choix professionnel**

D'après les interviews, la Gendertag est le seul projet visant à promouvoir le choix professionnel neutre en termes de genre s'adressant directement aux élèves. Il existe en outre des mesures qui ont lieu lors de la Gendertag, comme la visite proposée aux classes de 9<sup>e</sup> par le musée cantonal dans les réserves de collections de MuttENZ avec le titre *Mann, ist das weiblich! Wie Dinge unsere Geschlechterrolle prägen*<sup>51</sup>. Le thème du choix professionnel neutre en termes de genre fait également partie du concept du salon des métiers de BL<sup>52</sup>. Les acteurs interrogés étaient tous d'avis que la Gendertag est un projet essentiel pour la promotion d'un choix professionnel neutre en termes de genre et qu'il bénéficie d'un large soutien et de liens étroits avec la pratique.

<sup>50</sup> Le Lehrplan 21 sera probablement introduit durant l'année scolaire 2015/2016 pour le degré primaire et durant l'année scolaire 2018/2019 pour le degré secondaire I (<http://www.baselland.ch/Lehrplan-21.315182.0.html>).

<sup>51</sup> [https://www.baselland.ch/fileadmin/baselland/files/docs/fkd/gleich/bildung\\_mann-ist-das-weiblich.pdf](https://www.baselland.ch/fileadmin/baselland/files/docs/fkd/gleich/bildung_mann-ist-das-weiblich.pdf)

<sup>52</sup> <http://www.berufsschau.org/start/gender>



### **Evaluation de la Gendertag par différents acteurs – le concept**

Tous les acteurs interrogés du canton de BL considèrent que les objectifs de la Gendertag sont importants. Ils sont également satisfaits du déroulement du programme sur quatre ans. Ils mentionnent en revanche quelques difficultés en ce qui concerne les volets annuels. Un enseignant indique que, jusqu'au changement de 2014, la journée organisée dans la classe de 6<sup>e</sup> (journée de motivation), lors de laquelle seules les filles pouvaient accompagner une personne de référence alors que les garçons participaient à un projet complémentaire interne à l'école, a parfois suscité l'incompréhension des parents, en particulier ceux dont l'employeur a organisé un projet ambitieux pour les enfants des collaborateurs. Deux personnes interrogées ont trouvé judicieuse la répartition des programmes entre filles et garçons dans la classe de 6<sup>e</sup>, car cela permettait également aux garçons d'aborder le thème des projets de vie neutres en termes de genre. Le concept actuel mis en œuvre dans la classe de 7<sup>e</sup> suscite parfois également l'incompréhension des parents, comme le rapportent certains organisateurs de projets complémentaires destinés à cette classe. Ainsi, certains collaborateurs auraient été mécontents, car leur propre enfant n'avait pas le droit de participer au projet proposé par son employeur en raison de son sexe. Des enseignants admettent en outre que le fait de trouver un projet complémentaire pour tous les élèves de 7<sup>e</sup> constituait un défi. Il est en effet difficile de trouver un nombre suffisant d'entreprises. La Gendertag est certes déjà institutionnalisée dans nombre d'entre elles, surtout dans de grandes entreprises, mais elle n'est pas toujours en harmonie avec le concept cantonal. De plus, l'engagement des entreprises au sein du groupe de travail a diminué ces derniers temps. Ces affirmations vont à l'encontre de ce que déclare une organisatrice d'un projet complémentaire, qui n'a pu enregistrer aucune inscription à la Gendertag.

Les avis sont mitigés concernant l'adéquation de la tranche d'âge visée par la Gendertag. Tandis que certains représentants du groupe de travail souhaiteraient que l'introduction du projet dans les écoles ait lieu plus tôt, des organisateurs de projets complémentaires pensent que les enfants de 7<sup>e</sup> sont encore trop jeunes et timides pour se confronter à un environnement inconnu. Les projets complémentaires proposés par les HES sont aussi trop vagues pour les jeunes de la 7<sup>e</sup> classe.

La plupart des personnes interrogées voient l'institutionnalisation de la Gendertag et son ancrage dans le plan d'études comme des éléments essentiels pour le renforcement de la participation des écoles et des élèves. Ainsi, la participation ne dépendrait pas de l'engagement des enseignants. Les représentants d'entreprises et d'associations indiquent comme facteur de motivation le fait que la participation leur permet de se présenter comme des employeurs orientés vers l'avenir et de montrer aux jeunes toutes les facettes de leur profession. L'orientation professionnelle mentionne pour sa part que les parents et les entreprises sont nombreux à considérer la Gendertag en premier lieu comme une journée découverte ordinaire.

### **Evaluation de la Gendertag par différents acteurs – la mise en œuvre**

Les personnes interrogées considèrent la préparation et le suivi de la journée dans les écoles comme essentiels pour la réussite de la mise en œuvre. Selon les représentants des écoles interrogées, cette préparation et ce suivi sont effectués correctement. Deux prestataires de projets complémentaires rapportent néanmoins que les jeunes ont parfois été informés trop tard et ont de ce fait manqué le délai d'inscription.

La question a été posée aux acteurs de savoir s'ils disposaient de ressources temporelles et financières suffisantes pour l'organisation de la journée. Les enseignants et les représentants du groupe de travail ont indiqué que le temps de préparation était prévu par le plan d'études et qu'un matériel de support complet était disponible pour la gestion de la Gendertag. De plus, les enseignants ne donnent pas de cours le jour même de la Gendertag. Une personne affirme toutefois que l'organisation de tels projets proches de l'école représente une charge pour les enseignants. Un autre enseignant relève que toutes les écoles n'accordent pas la même importance à l'aspect genre. Ainsi, les écoles où de nombreux élèves ont des difficultés à trouver une place d'apprentissage mettent l'accent en premier lieu sur la recherche d'une telle place. Par conséquent, le thème du choix professionnel neutre en termes de genre n'est pas abordé partout.

Dans les entreprises interrogées, les ressources nécessaires à l'organisation de la Gendertag ne constituaient pas d'obstacle, car elles étaient prévues dans tous les cas dans le profil du poste occupé par la personne en charge de l'organisation. Une organisatrice indique toutefois que le sens donné par les collaborateurs de l'entreprise à la Gendertag détermine dans une large mesure leur disposition à apporter une aide à l'organisation de cette journée.

### **Evaluation concernant l'atteinte du public cible et l'impact**

Dans le canton de BL, la Gendertag parvient à atteindre une majorité des élèves (cf. plus haut). Selon les personnes interrogées, le fait que différents groupes (enseignants, entreprises, parents et élèves) soient confrontés à la question du choix professionnel neutre en termes de genre constitue l'impact principal de la journée. Il s'agit souvent de la première impression que le monde professionnel offre aux élèves. La Gendertag permet à ces derniers de mieux se représenter ce que cachent exactement les professions ou les filières d'études et de se tourner automatiquement vers les domaines qui correspondent à leurs forces et à leurs intérêts.

### **Idées et propositions d'amélioration émises par les acteurs cantonaux**

Certains membres du groupe de travail «Gendertag» aimeraient à long terme ancrer la journée dans l'ensemble du parcours scolaire. D'autres propositions, parfois isolées, sont reportées ci-après:

- inviter à l'école des modèles exerçant une profession atypique ou poursuivant des études atypiques;
- traiter de manière plus conséquente le thème du choix professionnel neutre en termes de genre lors de la formation des enseignants et de la formation dans le domaine de l'orientation professionnelle;
- assurer davantage de visibilité à la Gendertag dans les salons des métiers et mieux impliquer l'économie;
- créer une plateforme d'échange sur le site de FETG à l'intention des prestataires de projets complémentaires, afin de permettre une discussion sur les aspects positifs et moins positifs de la journée – une sorte de «bonne pratique» pourrait ainsi être établie par les prestataires;
- inviter les jeunes à examiner la profession visitée plus longuement et de manière plus approfondie avant la Gendertag.

### 4.3. Fribourg

#### **Le concept Futur en tous genres (FETG) dans le canton de Fribourg**

Le concept FETG adopté dans le canton de FR associe le projet de base «accompagnement d'une personne de référence» (métiers croisés) et des activités en classe s'adressant uniquement aux élèves de 7H et des ateliers externes organisés par des hautes écoles ou écoles professionnelles uniquement pour des élèves de 10H. Le concept fribourgeois a donc la spécificité de concerner deux classes d'âge (7H et 10H) avec des prestations différentes.

Le canton de FR a participé dès 2001 à FETG en s'adressant au départ aux élèves de la 4<sup>e</sup> année primaire (aujourd'hui 6H) à la 11H puis a ciblé 2 degrés: celui des 7H et celui des 10H<sup>53</sup>. Le canton de FR a anticipé l'ouverture au masculin de FETG en proposant dès 2006 des actions de sensibilisation à l'intention des garçons sur la question de la gestion par des hommes du domaine privé et notamment de la famille<sup>54</sup>.

#### **Autres actions à Fribourg**

FETG est pleinement inséré en 2014 dans une campagne menée durant toute l'année par le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF) de l'Etat de Fribourg, à l'occasion de ses 20 ans et intitulée *L'égalité en évidence*, avec une action phare par mois sur les enjeux de l'égalité (exposition, conférences, débats, portes ouvertes, concours, manifestation). Plus spécifiquement dans le domaine du choix professionnel, FETG est une action insérée dans d'autres à destination des mêmes publics cibles, à savoir les élèves du primaire<sup>55</sup>, les élèves du secondaire<sup>56</sup> et leurs enseignants<sup>57</sup>.

#### **Concept**

Plusieurs personnes interviewées relèvent pour le projet de base un «non-respect du concept». Selon ces personnes, la consigne de participation croisée ne serait pas toujours respectée, il y aurait parfois un élargissement à d'autres classes d'âge. Dans ce contexte, FETG perdrait parfois sa signification et deviendrait «une journée de découverte, de promotion des métiers», ou «une journée des parents». L'incompréhension des objectifs de FETG de la part de certains enseignants et parents est également parfois mentionnée.

<sup>53</sup> En 1999, des stages atypiques d'un jour étaient proposés aux filles de 10H. Cette action s'est prolongée jusqu'en 2003.

<sup>54</sup> Par exemple, entre 2007 et 2009, une action intitulée *Les papas professionnels racontent leur quotidien* mobilisait une vingtaine de pères prêts – sur demande – à visiter une classe de garçons.

<sup>55</sup> L'exposition *Fille-garçon, ça change quoi?* et l'action dans les librairies *Filles-garçons, les mêmes superpouvoirs* s'adressent aux élèves du primaire.

<sup>56</sup> Un stand *Fille ou garçon, j'ose tous les métiers* est proposé au forum Start – Forum des métiers.

<sup>57</sup> Les enseignants ont à disposition plusieurs supports pédagogiques (*Balayons les clichés!*, *L'école de l'égalité*).

Le concept de FETG dans les ateliers externes à destination des élèves de 10H est en revanche tout à fait respecté du fait que seules les filles peuvent s'inscrire dans les ateliers organisés par des hautes écoles ou écoles professionnelles dont les filières sont essentiellement masculines et inversement pour les garçons. Néanmoins, les responsables de ces projets relèvent parfois une incompréhension de leurs collègues quant aux objectifs de FETG, surtout depuis que la journée a été étendue aux garçons. FETG est considéré alors comme une «journée de promotion» des filières qui devrait être indistinctement ouverte aux filles et aux garçons. Une personne interviewée relève aussi la confusion existant entre le projet de base, réservé aux 7H, et les ateliers externes, réservés aux 10H.

Il n'existe pas de consensus parmi les personnes interrogées quant à la temporalité de FETG, certaines d'entre elles estiment qu'en 10H «c'est le bon moment» car c'est le moment du choix des stages, d'autres, à l'inverse, estiment qu'à cet âge, les adolescents sont dans le besoin de se conformer aux normes de genre.

### **Information / organisation / mise en œuvre**

Dans le canton de FR, la mise en œuvre de la journée FETG est assumée par le BEF. Les partenaires clés de la journée sont les hautes écoles / écoles professionnelles qui s'investissent activement dans l'organisation de la journée. Les autres partenaires semblent avoir un rôle plus nuancé: il n'y a notamment pas de personne-relais au DIP chargée de dynamiser la journée dans les écoles de la scolarité obligatoire. Le rôle de ces autres partenaires semble plutôt axé sur l'information de la tenue de FETG qui est largement relayée par les enseignants de 7H à tous leurs élèves, par les conseillers d'orientation à l'ensemble des élèves de 10H et par d'autres partenaires (associations professionnelles, union patronale) qui allouent de l'espace dans leur revue pour une annonce de FETG. Le BEF a estimé en 2014 une forte participation des élèves de 7H sur la base d'un sondage réalisé chaque année auprès des enseignants de 7H<sup>58</sup>. La journée FETG est aussi largement promue au sein de l'administration cantonale. Chaque année, de nombreux enfants de 7H suivent un parent dans son service. Les conseillers d'Etat sont aussi souvent prêts à recevoir quelques-uns de ces jeunes pour un échange.

*Ateliers externes.* L'ensemble des personnes interviewées concernées par les ateliers se félicitent de l'organisation de la journée, de sa mise en œuvre, de son financement<sup>59</sup> – considéré comme suffisant – de la répartition des rôles entre hautes écoles / écoles professionnelles et bureau de l'égalité, de la facilité de motiver leurs collaborateurs à participer, des retours posi-

<sup>58</sup> Selon ce sondage, 88 % des élèves de 7H ont participé à FETG (modèle de base, activités en classe). C'est du moins ce qu'indiquent les 79 enseignants de 7H interrogés. En indiquant ce taux de participation, le BEF suppose que les réponses de ces enseignants sont représentatives de l'ensemble des enseignants de 7H. Voir [http://www.fr.ch/bef/files/pdf67/FETG\\_Evaluation\\_Edition\\_2013.pdf](http://www.fr.ch/bef/files/pdf67/FETG_Evaluation_Edition_2013.pdf).

<sup>59</sup> Le financement est pris sur le budget de promotion des écoles.

tifs du public cible primaire. Pour ces personnes, FETG est «rentré dans les habitudes»; les objectifs de FETG leur permettent de consolider leur politique de promotion des filières. Les personnes responsables des ateliers trouvent donc leur intérêt dans la journée FETG. Elles sont sensibles aux objectifs de FETG et utilisent dans ce sens des modèles d'identification pour les jeunes filles ou les jeunes garçons<sup>60</sup>. Les responsables d'ateliers amènent d'eux-mêmes des innovations dans l'organisation de FETG pour stimuler les échanges et provoquer une émulation de groupe<sup>61</sup>.

Deux des trois responsables d'ateliers interviewés relèvent néanmoins une moindre participation des élèves aux ateliers destinés aux germanophones et précisent que, parfois, les ateliers sont annulés faute de participants. Les chiffres du BEF confirment ce constat: les ateliers destinés aux germanophones sont remplis à 47 % alors que ceux destinés aux francophones sont remplis à 58 %<sup>62</sup>. Des conflits de calendrier sont aussi parfois relevés entre des examens scolaires et la journée FETG, rendant très problématique la participation des élèves à FETG ainsi qu'une participation inégale d'un cycle d'orientation à un autre. Pour ces deux constats d'inégales participations selon les cycles ou la langue d'origine, les personnes interviewées émettent deux hypothèses en se demandant s'il s'agit de problèmes de communication de la part des conseillers d'orientation chargés d'annoncer la journée dans les cycles d'orientation ou d'un désintérêt de certains directeurs d'établissement vis-à-vis de la thématique du genre. De ce fait, les places offertes en ateliers surpassent actuellement la demande.

### Freins

Il semble, au vu des quatre entretiens menés auprès des enseignants et des conseillères d'orientation, qu'un frein à la mise en œuvre de FETG soit l'absence d'injonction institutionnelle, que cela soit à l'école où la thématique du genre est souvent absente des projets d'établissement et quasiment inexistante du Plan d'Étude Romand, ou au service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA) où il est de la responsabilité individuelle d'agir ou non sur le thème du choix professionnel indépendant des stéréotypes. D'autres freins – plus contextuels – sont également mentionnés par les personnes interviewées: la croyance parmi les professionnels de l'école en une égalité déjà acquise, la naturalisation des différences de genre qui justifie des rôles différents pour les filles et les garçons, l'opposition de la famille aux projets professionnels atypiques (surtout celui des garçons), le système de formation suisse basé sur des choix d'orientation précoces au moment où les

<sup>60</sup> Les organisateurs s'efforcent de faire témoigner de jeunes adultes minoritaires dans le choix de leur profession (p. ex. une jeune femme ingénieure).

<sup>61</sup> Par exemple, organisation de réunions plénières, de tables rondes.

<sup>62</sup> Selon l'évaluation de FETG 2013 par le BEF téléchargeable à l'adresse: [http://www.fr.ch/bef/files/pdf67/FETG\\_Evaluation\\_Edition\\_2013.pdf](http://www.fr.ch/bef/files/pdf67/FETG_Evaluation_Edition_2013.pdf).

élèves sont particulièrement enclins à se conformer aux normes de genre. L'ensemble de ces freins contextuels participent à déresponsabiliser le public cible secondaire.

Les entretiens menés avec des représentants d'instituts de formation (hautes écoles, écoles professionnelles) laissent parfois entrevoir une absence de remise en cause de la hiérarchie entre le masculin et le féminin et une tendance à entretenir des stéréotypes de genre. On parle de technique et de perspective de carrière pour attirer les garçons dans la filière santé et on expérimente un «love-testeur» pour intéresser les filles à l'électronique.

### **Effets**

Les effets mentionnés par les personnes interviewées sont de l'ordre de la sensibilisation à une orientation professionnelle faisant abstraction des sexes, autant de la part des publics cibles secondaires que primaires (en termes d'ouverture d'esprit, de réflexion sur les stéréotypes, d'une représentation plus juste des métiers). En revanche, les effets à long terme sur l'orientation professionnelle des jeunes sont largement plus nuancés. Selon les personnes qui se sont exprimées, l'efficacité de FETG n'est pas mise en cause mais cette journée à elle seule ne peut modifier un comportement ancré dans la société.

Les deux enseignants interrogés mentionnent le risque de renforcement des inégalités sociales par FETG du fait que certains modèles parentaux rendent difficile la participation des enfants. Les ateliers en classe ne permettraient pas, selon ces deux enseignants, de combler ce risque de renforcement des inégalités sociales.

### **Améliorations**

Les améliorations proposées par des différentes personnes interviewées se situent au niveau de l'ensemble des publics cibles (primaires et secondaires) illustrant en cela que les actions d'amélioration, liées essentiellement à la communication, doivent être globales (et non limitées à un seul public) sans quoi elles s'avèreront inefficaces:

- au niveau des élèves: améliorer la communication directe à destination des élèves pour les motiver à participer à FETG en utilisant de nouveaux canaux de communication (permettant l'identification – par exemple avec un court métrage où des jeunes parlent à d'autres jeunes, ou l'émulation de groupe – par exemple, avec des actions en plénière; la communication est, selon le BEF, un «véritable défi» à relever;
- au niveau des parents: améliorer la communication à destination des parents et les sensibiliser aux enjeux de FETG;
- au niveau des partenaires: augmenter l'investissement de certains partenaires potentiels (entreprises, associations professionnelles, union patronale, service de l'orientation professionnelle);

- au niveau des écoles: intervenir auprès des enseignants de manière à les stimuler à organiser des activités en classe (7H); améliorer les manuels de classe et les supports pédagogiques dont certains entretiennent les stéréotypes (p. ex. en amenant une confusion entre métiers atypiques et orientation sexuelle) et les rendre plus facilement disponibles (p. ex. sur le site de FETG);
- au niveau du grand public: améliorer la couverture médiatique de FETG.



## 4.4. Genève

### Mise en œuvre de la journée Futur en tous genres

Le canton de GE participe à la journée Futur en tous genres (FETG) dès son introduction en 2001 sous l'ancienne dénomination Journée des filles et qui s'adresse ici à des élèves de 7H. Pour sa mise en œuvre, c'est le Bureau de la promotion et de l'égalité entre femmes et hommes du canton de Genève (BPE) qui gère les aspects opérationnels ainsi que la coordination entre les différents acteurs impliqués. Il s'occupe également de la communication avec les médias, tandis que l'information adressée aux parents et aux enseignants est assurée par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP).

Le canton déploie la journée FETG selon le concept national avec le modèle de base (accompagnement d'un parent ou d'un proche sur son lieu de travail) et une offre d'ateliers/Spezialprojekte. Ces derniers, organisés en partenariat avec le BPE, ont été assurés en 2014 par quatre écoles de la HES-SO Genève<sup>63</sup>, l'Université de Genève, la Chancellerie d'Etat et le secrétariat général du Grand Conseil. Parmi les sept ateliers non mixtes organisés en 2014, quatre sont réservés aux filles et concernent avant tout des métiers scientifiques, techniques ou en informatique. Les trois ateliers destinés aux garçons visent les métiers de la santé, du travail social ou de l'enseignement primaire.

Depuis 2011, le DIP organise un programme spécifique réservé aux élèves fréquentant un établissement scolaire appartenant au Réseau d'enseignement prioritaire (REP) – des établissements caractérisés par un taux important d'une part d'élèves de milieu socio-économique modeste et d'autre part d'élèves allophones. Suite au constat que les élèves de ces établissements sortent nettement plus rarement de la classe que leurs camarades des autres écoles, que ce soit pour accompagner un parent au travail ou pour assister à un atelier, il a été décidé d'offrir à ces classes la possibilité de participer à des ateliers mis sur pied à leur intention et proposés par différentes institutions ou entreprises<sup>64</sup> (environ 350 places). Ces institutions ouvrent leur porte pour des visites, des animations et des rencontres avec des professionnels.

Pour les élèves restant en classe, les enseignants sont vivement incités par des courriers provenant de la Direction de l'enseignement obligatoire (DGEO) à organiser des activités spécifiques en lien avec la thématique de l'égalité du genre. En complément aux supports proposés

<sup>63</sup> Haute école de gestion (HEG), la Haute école de paysage, ingénierie et architecture (HEPIA), Haute école de travail social (HETS), cette année en collaboration avec l'association Pré en bulle, Haute école de santé (HEDS).

<sup>64</sup> Entre autre la Police cantonale de Genève, les Hôpitaux Universitaires de Genève, le Service industriel de Genève, l'Aéroport, les Transports publics, le Tribunal, Le Grand Théâtre, la Radio Télévision Suisse, l'Ecole Hôtelière de Genève, l'Université, la Haute école de musique, Procter & Gamble Services. En 2014, ces ateliers n'ont pas eu lieu en raison de l'organisation, par le BPE, de la Quinzaine de l'égalité entre hommes et femmes intitulée *Elle était une fois* et qui avait lieu à la même période que la journée FETG.

par le BPE<sup>65</sup> ou par le site de Futur en tous genres, d'autres outils spécifiques ont été développés par la DGEO et ont été mis à disposition des enseignants du primaire genevois sur une plateforme interne qui leur est réservée.

Quant aux enseignants, une formation continue sur ce thème leur est proposée chaque année. En 2014, la journée de formation destinée au corps enseignant du primaire a dû être annulée par manque d'inscriptions. Toutefois, le colloque *Genre et école: de quoi parle-t-on?*, organisé par la Commission Egalité du secondaire II et le BPE, a été ouvert aux enseignants du primaire.

### Intensité du suivi de la journée

	Modèle de base	Ateliers			Activités à l'école	Total
		Nb d'ateliers proposés	Nb de places	Nb de participants		
Filles	1389	4	135	177	Non renseigné	1566
Garçons	1144	3	75	83	Non renseigné	1277
Total ateliers/places		7	210			
Total élèves	2533			260 <sup>67</sup>	Non renseigné	2793

Source: Direction de l'enseignement primaire (pour le nombre d'élèves participants); le Bureau de la promotion de l'égalité entre hommes et femmes (pour le nombre d'ateliers et de places d'atelier).

En novembre 2014, **2793 élèves de 7H** sur 4260, **soit 66 %**, ont participé à une activité hors de la classe (modèle de base et ateliers) lors de la Journée FETG (**71 % des filles et 60 % des garçons**)<sup>68</sup>. Une large majorité d'entre eux, à savoir 2533 filles et garçons, ont accompagné un parent sur le lieu de travail et 260 élèves ont assisté à un des ateliers.

En ce qui concerne les élèves des établissements REP<sup>69</sup>, leur participation à la journée FETG est nettement plus faible que celle des élèves des autres établissements: seuls 48 % d'entre eux, contre 70 % des élèves non REP, ont participé à une activité hors de la classe, essentielle-

<sup>65</sup> La mallette *Balayons les clichés!*

<sup>66</sup> Source: DGEO (récolte de données auprès des directions d'établissement); BPE, Synthèse édition 2014 (<http://www.ge.ch/egalite/formation-orientation/evenements/futur-tous-genres-2014.asp>).

<sup>67</sup> L'édition 2014 de la journée FETG a rencontré quelques problèmes au niveau des inscriptions aux ateliers, ce qui explique le fait que le nombre d'élèves s'étant présentés à ces ateliers est supérieur aux places prévues.

<sup>68</sup> On ne dispose pas de données concernant le nombre d'élèves ayant participé à une activité organisée en classe sur le thème de la journée.

<sup>69</sup> 16 des 73 établissements primaires font partie du REP et réunissent 823 élèves de 7H.

ment pour accompagner un parent sur le lieu de travail. Rappelons qu'en 2014, les ateliers destinés spécifiquement à ces élèves n'ont pas été organisés.

Le taux de participation global à la journée FETG est resté assez stable depuis 2012, après quelques fluctuations dues au passage, en 2010, de la Journée des filles à celle de FETG<sup>70</sup>. Durant la même période, le nombre d'élèves ayant fréquenté un atelier a augmenté (de 191 en 2012 à 260 en 2014), ce qui s'explique par un renforcement du nombre d'ateliers offerts.

### **Autres projets ou mesures dans le domaine du genre et du choix de métier**

A GE, différents événements sur le thème de l'égalité entre hommes et femmes en lien avec les stéréotypes de genre et le choix professionnel sont organisés et ciblent généralement des élèves plus âgés que ceux visés par la journée FETG:

- *Cité-métiers.ch*: dans le cadre de cette exposition sur les métiers et les formations organisée tous les trois ans<sup>71</sup>, le BPE anime un stand en proposant diverses activités sur la question du genre en matière d'orientation professionnelle.
- *Les Olympes de la parole* (depuis 2012)<sup>72</sup>: concours scolaire organisé par l'Association genevoise de femmes diplômées des universités et le DIP, ouvert à quelques classes du secondaire II (école de culture générale). Il a pour but d'amener les élèves filles et garçons à réfléchir et à s'exprimer oralement sur une question dans le domaine de l'égalité et le genre.
- *Elargis tes horizons (EtH)-Genève*<sup>73</sup>: événement biennuel organisé par une fondation américaine, *Expanding Your Horizons*, en collaboration avec l'Université et le DIP, qui s'adresse aux filles entre 11 et 14 ans. Il vise à promouvoir auprès des filles les formations et les métiers en science, en technologie, en ingénierie et en mathématique. 500 filles de la région genevoise ont la possibilité de participer à des ateliers animés par des professionnels de ces domaines.
- *Cap Egalité*<sup>74</sup>: un lieu de rencontre et d'échange proposé par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) pour les jeunes gens ayant choisi un cursus de formation ou de métier atypiques du point de vue du genre.
- Manifestation ponctuelle organisée en novembre 2014<sup>75</sup>: la Quinzaine de l'égalité entre hommes et femmes intitulée *Elle était une fois* a proposé un programme varié (spectacles, exposition jeune public, ateliers, conférence, etc.) s'adressant aussi bien à un jeune public

<sup>70</sup> Le taux de participation des filles est passé de 70 % en 2009 à 65 % en 2011. Celui des garçons était de 53 % en 2011. Source: BPE, 2014.

<sup>71</sup> Organisée par l'association tripartite réunissant le DIP, l'Union des associations patronales genevoises et la Communauté genevoise d'action syndicale (<http://www.citedesmetiers.ch/geneve/>).

<sup>72</sup> <http://www.olympes.ch/>

<sup>73</sup> <http://www.elargisteshorizons.ch/>

<sup>74</sup> <http://www.ge.ch/ofpc/doc/depliants/mentorat.pdf>

<sup>75</sup> Une collaboration entre le BPE, le Théâtre du Grütli, le Bureau de l'égalité de l'Université de Genève et la Ville de Genève.

qu'aux adultes. Quant à l'exposition interactive destinée aux élèves de 4 à 12 ans, *Fille ou garçon, ça change quoi?*, elle était ouverte à toutes les classes du primaire.

Toutes ces actions visent les mêmes objectifs que la journée FETG et apportent ainsi à la fois une continuité tout comme un renforcement des effets.

Par ailleurs, la formation initiale des enseignants du primaire et du secondaire comporte un module «Genre et éducation» (pour le primaire: cours optionnel introduit en 2010, devenu obligatoire en 2013; pour le secondaire: cours obligatoire introduit en 2009).

De plus, le canton de GE s'est doté de plusieurs structures, en dehors du BPE, qui traitent la question de l'égalité de manière générale, et du genre en particulier, notamment par le biais d'un poste de responsable de l'égalité au DIP, d'un service de l'égalité des chances à la HES-SO et d'un bureau de l'égalité à l'Université.

#### **La journée FETG du point de vue des acteurs cantonaux – concept**

Aux yeux de tous les acteurs interrogés, l'ouverture de l'évènement aux garçons constitue un réel progrès. Cette adaptation était non seulement intéressante, mais nécessaire puisque les garçons sont tout aussi concernés par ces questions que les filles. Dès lors, la mixité est plutôt considérée comme une «arme favorable» en matière d'égalité, amplifiant l'impact de cette journée: si auparavant 3 filles quittaient la classe, les enseignants étaient autrefois moins enclins à modifier leur enseignement qu'aujourd'hui où souvent plus de la moitié de la classe s'absente ce jour-là. Ce changement du public cible n'a toutefois pas manqué de susciter quelques inquiétudes, du fait qu'il a engendré, dans un premier temps, un fléchissement sensible du nombre de participation des filles. Par ailleurs, plusieurs acteurs interrogés ont souligné l'importance d'avoir gardé, lors du changement de la dénomination de la journée, l'allusion au genre dans son intitulé en français. Cela participe à la bonne compréhension du sens de la journée, même si cela n'évite pas quelques confusions. A ce propos, la responsable de l'organisation des ateliers offerts par l'Université formule quelques doutes concernant l'interprétation des objectifs de la journée FETG par les professionnels animant ces ateliers. Elle pense que cette journée est davantage perçue comme une promotion des filières scientifiques et cela d'autant plus que ces ateliers sont proposés durant toute l'année aux classes du cycle d'orientation.

Le concept composé d'un modèle de base et d'ateliers est bien apprécié par tout le monde. Ainsi, les ateliers sont perçus comme une bonne alternative à la possibilité d'accompagner un parent, en particulier pour les élèves issus de milieu social défavorisé ou dont les parents exercent un métier peu prestigieux et qui seraient bien moins enclins à amener leur enfant sur leur lieu de travail. Dans ce sens, on attribue à ces projets spécifiques un

rôle de frein de la reproduction sociale. Mais il n'est pas certain que cet objectif soit actuellement atteint, nos interlocuteurs exprimant quelques doutes et regrettant de ne pas disposer de données objectives à ce sujet. Par ailleurs, une des personnes interrogées relève la responsabilité, voire la pression que subissent aujourd'hui les parents quant à l'organisation de cette journée pour leur enfant: à eux de s'organiser au travail et/ou à trouver un atelier, car pour être attrayante et réussie, l'enfant doit pouvoir passer la journée (ou du moins une partie) en dehors de l'école, les activités menées en classe étant perçues comme moins enrichissantes.

### **La journée FETG du point de vue des acteurs cantonaux – organisation, financement et mise en œuvre**

Pour le BPE, l'organisation est considérée comme adéquate. Pour les représentantes du DIP et des HES, la répartition des rôles avec le BPE est claire et l'étroite collaboration avec le BPE est très appréciée. Seule la répondante de l'Université rencontre quelques difficultés de compréhension quant à la répartition des rôles entre le secrétariat central (Geschäftsstelle) et le BPE; une confusion qui pourrait provenir du fait que cette personne est à la fois responsable de l'organisation des ateliers proposés aux élèves genevois et du programme réservé aux enfants des employés de l'Université. L'interlocutrice du BPE constate une prise en considération importante de FETG par le DIP et les différents services concernés ainsi qu'une professionnalisation de l'organisation en vue de cette journée.

Quant au financement de la journée FETG, pour le BPE l'apport du SEFRI constitue une ressource importante. Par ailleurs, la participation financière et la mise à disposition de ressources humaines de la part du BPE, du DIP et des différentes institutions de formation sont conséquentes mais indispensables à la mise en œuvre de cet événement. Ainsi, les différents acteurs fournissent des efforts considérables pour assurer le bon fonctionnement de la journée sous sa forme actuelle. Mais les ressources en termes de temps investies dans la préparation sont considérées comme trop limitées pour envisager des adaptations pourtant estimées nécessaires au niveau des projets spécifiques (en particulier étoffer l'offre des ateliers proposés aux garçons) ou en vue d'approfondir la collaboration avec les entreprises.

Nos interlocuteurs louent l'importante mobilisation des différents acteurs impliqués dans la réalisation de cette journée, sans laquelle celle-ci n'aurait pas pu atteindre son ampleur actuelle en devenant une journée «institutionnalisée», «un moment phare», «un label reconnu». Grâce à l'adhésion des responsables du DIP aux objectifs de cette journée, à une communication convaincante à l'interne du DIP – les enseignants sont vivement encouragés d'y participer avec leur classe – et une bonne couverture médiatique, la journée FETG est davantage suivie que d'autres journées à thèmes proposées aux écoles. La mise à disposition de matériel péda-

gogique «clés en main» est évoquée comme un autre facteur favorisant l'adhésion du corps enseignant à cette journée.

### **La journée FETG du point de vue des acteurs cantonaux – effets**

Tous nos interlocuteurs constatent que la journée suscite de l'intérêt chez les élèves et les ateliers remportent un grand succès. Ils leur donnent un aperçu de quelques métiers encore très typés du point de vue du genre. Pour d'autres élèves, cette journée de sensibilisation suscite un questionnement sur le rôle des femmes et des hommes. En revanche, nos interlocuteurs s'interrogent sur l'impact à plus long terme. Il leur est difficile de se positionner à ce propos. Certains formulent quelques doutes, d'autres rappellent qu'il s'agit avant tout d'une sensibilisation qui doit alimenter la réflexion et en cela, cette journée répond à l'objectif premier de FETG; on évoque aussi l'image de la graine qui est semée. Mais tous pensent que cette journée devrait constituer un point de départ d'une démarche plus globale et à longue haleine: «la journée FETG, c'est un départ, une petite graine et après, c'est ce qu'on en fait qui est tout aussi important que la journée elle-même».

Quant aux réactions des parents, elles seraient généralement positives. Mais quelle est leur compréhension du sens de la journée: perçoivent-ils l'objectif concernant la question du genre ou bien auraient-ils tendance à considérer cette journée avant tout comme une possibilité de découverte du monde du travail, voire comme un premier pas de l'orientation professionnelle? N'ayant que rarement un contact direct avec les parents, les acteurs interrogés ne disposent d'aucun élément permettant de répondre à cette question.

Nos interlocuteurs mentionnent également un effet sur les entreprises: la venue d'enfants de collaborateurs dans le contexte de cette journée les amènent à devoir se confronter avec la thématique du genre et peut susciter la réflexion. Mais en même temps, une des personnes interviewées relève le risque d'une surcharge des entreprises déjà beaucoup sollicitées suite à l'introduction des stages d'orientation obligatoires pour les élèves du cycle d'orientation.

### **La journée FETG du point de vue des acteurs cantonaux – quelques pistes d'améliorations**

Les différents acteurs interviewés évoquent des pistes en vue d'améliorer l'efficacité de la journée FETG:

- *concept*: prendre davantage en considération le contexte socioéconomique des élèves (familles monoparentales, milieu défavorisé);
- *ateliers spécifiques*: augmenter le nombre de places d'atelier, en particulier pour les garçons; envisager des ateliers mixtes (entendre les considérations et les expériences dans le monde professionnel du sexe opposé peut alimenter la réflexion et participer à la reconsidération d'une certaine vision de la réalité);

- *enseignants*: renforcer la formation initiale/continue du corps enseignant: amener les enseignants à réfléchir sur leur posture, leur langage et leurs pratiques pour les faire prendre conscience de l'impact des stéréotypes de genre sur les élèves;
- *parents*: impliquer les associations de parents (p. ex. organiser des soirées de parents sur le thème pour mobiliser davantage les parents); traduire le courrier adressé aux parents en plusieurs langues;
- *entreprises*: élargir l'accompagnement des entreprises par le BPE pour les aider à trouver des pistes concernant l'organisation de l'accueil des enfants de collaborateurs.

## 4.5. Saint-Gall

### **Organisation cantonale de FETG**

Le canton de SG participe à FETG depuis le début en reprenant le concept national sans grand changement. Au niveau de la campagne nationale, il est représenté au sein de l'organe responsable, mais pas au sein du groupe de pilotage.

Les services de l'administration cantonale impliqués sont le centre de compétences en charge de l'intégration et de l'égalité ainsi que le département de la formation. A l'époque où le concept appliqué était encore celui de la Journée des filles, le centre de compétences informait les écoles et collaborait chaque année, notamment dans le cadre de la conférence de presse, avec une association professionnelle différente représentant des professions typiquement masculines. Cette collaboration n'est plus poursuivie depuis le passage à FETG.

L'information aux écoles a également fait l'objet d'une réorganisation. Suite à un changement au sein du département de la formation, il a été décidé à partir de 2008 que ce dernier serait seul responsable de la diffusion de l'information relative aux projets menés dans les écoles. Le département a alors envoyé aux écoles un courrier d'information cosigné par le centre de compétences. Depuis un an, les informations du département destinées aux enseignants sont envoyées uniquement par voie électronique, insérées dans des bulletins d'information et des newsletters. Elles sont donc actuellement publiées dans ce cadre. En tant que point de contact cantonal, le centre de compétences assume les tâches suivantes en rapport avec FETG: coordination du projet au niveau cantonal, information aux médias et gestion d'un service de conseil et de contact pour des questions et des réactions relatives à FETG. L'orientation professionnelle cantonale n'est pas impliquée dans le projet FETG, mais aborde parfois le thème dans le cadre d'entretiens de conseil.

Les acteurs interrogés trouvent que la répartition des tâches est clairement définie dans le canton. Ils sont tous d'avis que le soutien par le secrétariat du FETG est très professionnel et permet de limiter la charge au niveau cantonal.

### **Ampleur de la mise en œuvre**

En raison du faible taux de réponse à l'enquête destinée aux enseignants, le nombre d'élèves que le projet a permis d'atteindre est difficile à estimer dans le canton de SG. Il ressort des entretiens avec divers acteurs cantonaux que les consignes en rapport avec la mise en œuvre de FETG diffèrent d'une commune scolaire à l'autre et que la participation des élèves varie de ce fait fortement en fonction de la commune. Ainsi, par exemple, un accord a été conclu dans la Ville de St-Gall précisant que seules les classes de 5<sup>e</sup> participent dans toutes les écoles. Certains enseignants indiquent dans les interviews que dans leur commune, la consigne est que



seules les classes de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> (Mittelstufe) peuvent participer, alors que d'autres rapportent que chez eux, il appartient à chaque enseignant de décider s'il souhaite participer et, si oui, avec quelles classes.

### **Autres projets et mesures cantonaux dans le domaine du genre et du choix professionnel**

La *St. Galler Boys Day* est un autre projet visant à promouvoir le choix professionnel neutre en termes de genre. Il s'agit d'un programme régional de la Fachhochschule St. Gallen (FHS), qui permet aux garçons de mieux connaître les professions de la santé et du social. Le projet s'adresse aux garçons à partir de la classe de 7<sup>e</sup>. La FHS dispose également d'un pôle de recherche qui se penche sur le sujet des hommes dans le travail social. Enfin, le centre de compétences occupe un stand au salon des métiers de la Suisse orientale (Ostschweizer Bildungsausstellung OBA) attirant l'attention sur le choix professionnel neutre en termes de genre.

Les personnes interviewées ont été invitées à évaluer l'importance de FETG en tant que projet en lien avec le choix professionnel neutre en termes de genre. Elles estiment toutes que le projet est très important et qu'il jouit d'une grande notoriété. Une moitié d'entre elles considère FETG comme le projet le plus important dans cette thématique, alors que l'autre moitié pense qu'il s'agit d'un bon projet parmi d'autres.

### **La journée FETG du point de vue des différents acteurs – concept**

Tous les acteurs interrogés considèrent que les objectifs de FETG sont importants. Certains sont toutefois d'avis que c'est en particulier la pénurie de main-d'œuvre qui motive les entreprises à étendre la recherche d'apprentis et que, pour ce faire, le projet FETG est un instrument approprié. FETG constitue en effet une occasion de faire de la publicité justement dans les branches où l'apprentissage n'est pas bien connu. Enfin, une personne interrogée insiste sur le fait que la journée pourrait également être l'occasion de montrer aux élèves et aux parents les possibilités multiples qui s'ouvrent après l'apprentissage.

Selon certains acteurs, le changement de nom n'a pas contribué à rapprocher le projet de son objectif. Même si l'ouverture de FETG aux garçons est appréciée par les acteurs et qu'elle correspond aux conclusions les plus récentes en matière de politique de l'égalité, l'aspect de la participation croisée ressortait plus clairement lors de la Journée des filles. La communication relative à FETG est devenue plus difficile.

La question de l'adéquation de la tranche d'âge ciblée par FETG a recueilli des avis très divers tant chez les enseignants que chez les organisateurs de projets complémentaires. D'une part, certaines personnes interrogées se demandent si les jeunes de cet âge se préoccupent déjà du choix professionnel. D'autre part, parmi les personnes qui trouvent la tranche d'âge

appropriée, les raisons données variaient également: pour certaines, les jeunes sont déjà intéressés par des professions précises, pour d'autres, FETG permet aux jeunes de découvrir le monde professionnel avant qu'ils ne soient effectivement confrontés au choix professionnel.

Les acteurs ont été interrogés sur la répartition en projet de base et projets complémentaires. Une personne trouve positif que la participation croisée volontaire dans le cadre des projets complémentaires favorise le renforcement de la thématique du genre. D'autres sont d'avis que le projet de base permet de montrer aux enfants d'une manière réaliste le déroulement du quotidien professionnel. Une autre personne du côté des entreprises propose de n'organiser la participation croisée qu'une année sur deux en alternance avec des projets complémentaires axés sur d'autres thèmes en lien avec le monde professionnel.

#### **La journée FETG du point de vue des différents acteurs – mise en œuvre**

Comme déjà expliqué au chapitre «Ampleur de la mise en œuvre», on ne peut pas partir du principe d'une organisation généralisée et uniforme de FETG dans toutes les écoles du canton de SG.

Selon le centre de compétences, le canton compte de nombreuses entreprises qui sont fortement impliquées dans le projet. Une personne a toutefois souligné que les projets complémentaires sont plus rares dans les régions rurales. Un enseignant voit une difficulté dans le fait que dans un petit village, tous les élèves doivent trouver un programme spécial pour le même jour. Les entreprises interrogées font état de retards fréquents au niveau de la diffusion de l'information dans les écoles.

Les ressources nécessaires à la préparation de FETG ne sont pas perçues comme un problème par les enseignants. Parmi ces derniers, ceux qui ne sont pas soumis à des consignes relatives à une participation générale considèrent la préparation de FETG comme faisant partie de leur temps de préparation ordinaire. Dans la Ville de St-Gall, la plupart des enseignants de 5<sup>e</sup> ne donnent pas de cours pendant la journée FETG, ce qui compense le temps consacré à la préparation de cette dernière. Parmi les prestataires de projets complémentaires, les avis divergent en fonction de la taille de l'entreprise. Si, dans les grandes entreprises, l'organisation fait partie du profil du poste de certains collaborateurs, tel n'est pas le cas dans les petites entreprises. Ainsi, dans ces dernières, la préparation de FETG et la journée elle-même représentent davantage un poids pour les personnes impliquées, qui ne peuvent ainsi pas accomplir leur travail ordinaire.

#### **Evaluation concernant l'atteinte du public cible et l'impact**

Le fait que le projet FETG renforce la prise de conscience de professions atypiques est vu comme un impact général. Des personnes de toutes les catégories interrogées mentionnent

comme impact important la découverte par les élèves du monde professionnel et de professions parfois inconnues. Les enseignants voient un autre impact dans le fait que les enfants découvrent le quotidien professionnel des parents, qu'ils ne connaissent souvent que peu. En outre, FETG touche également les parents: le fait que les enfants racontent à la maison le déroulement d'un projet complémentaire auquel ils ont participé permet de sensibiliser les parents, qui ont un rôle décisif dans le choix professionnel, à une nouvelle profession. Les interviews montrent toutefois clairement que l'influence de la journée varie en fonction des groupes. Ainsi, les enfants issus de l'immigration seraient moins touchés que les enfants suisses.

Enfin, les organisateurs de projets complémentaires voient également un impact sur les collaborateurs des entreprises concernées. Les employés de branches typiquement masculines ou féminines prennent conscience du déséquilibre en termes de répartition des sexes dans leur champ professionnel.

Pour le centre de compétences, FETG est un bon projet de publicité qui lui permet d'être présent dans le grand public.

#### **Idées et propositions d'amélioration émises par les acteurs cantonaux**

Même si aucune proposition d'amélioration n'est citée par l'ensemble des personnes interrogées, trois personnes se prononcent en faveur de la création d'une liste d'apprentis et d'employés de professions atypiques qui pourraient être invités par les écoles pour se présenter. Voici encore quelques propositions isolées:

- mieux impliquer l'orientation professionnelle;
- faire davantage de publicité avant la journée FETG;
- mener davantage de discussions sur le thème de FETG et du choix professionnel neutre en termes de genre dans les écoles;
- élaborer des brochures d'information concernant les différentes professions, afin de sensibiliser également les parents à celles-ci.

## 4.6. Zurich

### **Organisation cantonale de FETG**

Le canton de ZH participe à FETG depuis la création du projet et est représenté tant au sein de l'organe responsable qu'au sein du groupe de pilotage. La mise en œuvre opérationnelle de la journée est confiée au service de l'égalité entre hommes-femmes, qui joue le rôle d'intermédiaire entre l'ensemble des acteurs impliqués. Le canton de ZH a repris tel quel le concept FETG du secrétariat et utilise les offres qu'il contient. Cela limite les activités organisationnelles du service de l'égalité à la transmission des informations et à l'offre de coaching des écoles lors de la mise en œuvre de la journée. Les cotisations à l'organe responsable sont versées à partir du budget du service de l'égalité. Celui-ci proposait auparavant aux directeurs d'école une séance d'information concernant FETG, qui a été abandonnée faute d'intérêt suffisant. Selon les acteurs interrogés, la répartition des tâches entre le secrétariat de FETG et le service de l'égalité est claire et judicieuse et la mise en œuvre du projet bien rodée au sein de l'administration. Les autres services cantonaux impliqués sont l'office de l'enseignement obligatoire, qui publie des informations sur FETG dans sa newsletter et soutient le service de l'égalité lors du contact avec les écoles, ainsi que la Haute école pédagogique (PHZH). Les écoles sont informées de la journée FETG chaque année dans une lettre commune du service de l'égalité, de la PHZH et de l'office de l'enseignement obligatoire.

### **Ampleur de la mise en œuvre**

Ni le service de l'égalité ni l'office de l'enseignement obligatoire ne disposent de données détaillées sur le nombre d'élèves participant à la journée et l'estimation de ce nombre doit être considérée avec beaucoup de prudence (cf. chap. 4.1). Alors qu'environ 80 % des enseignants ont indiqué, dans l'enquête en ligne, que les élèves de leur classe ont participé à FETG, les entretiens qualitatifs avec des enseignants ont révélé une image un peu différente. Selon les interviews, l'organisation de la journée FETG est gérée différemment dans chaque école et dépend dans une large mesure des efforts consentis par certains enseignants. Dans certaines écoles ou classes, la journée est très active, elle est préparée avec intensité et fait l'objet d'un suivi conséquent, alors que dans d'autres écoles ou classes, l'investissement se limite à l'information donnée aux élèves selon laquelle ils peuvent accompagner une personne de référence à son lieu de travail.

### Autres projets et mesures cantonaux dans le domaine du genre et du choix professionnel

Le canton de ZH compte divers autres projets axés sur la promotion du choix professionnel indépendant en termes de genre. Les projets ci-après sont portés par le service de l'égalité, comme FETG:

- *Von Maurerinnen und Floristen*: atelier destiné aux classes de 7<sup>e</sup> à 10<sup>e</sup> visant à analyser à l'aide de séquences vidéo les rôles traditionnellement attribués dans la vie active<sup>76</sup>;
- module d'enseignement *Chancenvielfalt*: à l'aide d'exemples concrets, les élèves sont amenés à discuter de la formation, de la profession, du couple et de la famille dans une perspective sensible au genre; le module s'adresse aux élèves de 5<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup>, aux élèves des écoles professionnelles et des gymnases, ainsi qu'aux étudiants des hautes écoles<sup>77</sup>;
- projet *Berufsgerecht*=: conseils aux accompagnateurs de jeunes sur la façon de soutenir les élèves en vue d'un choix professionnel indépendant des considérations liées au genre<sup>78</sup>;
- forum- théâtre *Sigg Sagg Sugg – und du wählst us!*: munis d'écouteurs radio, les élèves suivent une visite guidée au travers l'espace public et s'arrêtent pour écouter des enregistrements préparés et voir des scènes jouées en live sur le thème des motifs du choix professionnel; les thèmes abordés lors de ce parcours sont repris au forum-théâtre et développés sous forme de théâtre interactif<sup>79</sup>.

Il existe relativement beaucoup d'activités au niveau cantonal autour de la thématique du choix professionnel indépendant en termes de genre. Outre les projets mentionnés, le service de l'égalité est également présent au salon des métiers avec la devise *Dem Beruf ist dein Geschlecht egal – finde dein Talent*. De plus, l'office de l'enseignement obligatoire veille à une représentation équilibrée des deux sexes dans le matériel didactique. Enfin, la formation des enseignants à la PHZH propose des cours en lien avec cette thématique et l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich mène également différents projets, comme *Gender Action Plan*, qui visent la promotion de la carrière des femmes dans les domaines des sciences naturelles et de la technique.

Les interviews ont abordé la question de l'importance de FETG par rapport aux autres mesures cantonales. Les réponses indiquent que le projet est considéré comme un projet réussi qui est très largement approuvé.

<sup>76</sup> [http://www.zh.ch/internet/justiz\\_innere/ffg/de/aktuell/veranstaltungen/projekt\\_von\\_maurerinnen\\_und\\_floristen.html](http://www.zh.ch/internet/justiz_innere/ffg/de/aktuell/veranstaltungen/projekt_von_maurerinnen_und_floristen.html)

<sup>77</sup> [http://www.ffg.zh.ch/internet/justiz\\_innere/ffg/de/bildung/berufswahl/unterrichtsmodul\\_chancenvielfalt.html](http://www.ffg.zh.ch/internet/justiz_innere/ffg/de/bildung/berufswahl/unterrichtsmodul_chancenvielfalt.html)

<sup>78</sup> <http://www.okaj.ch/projekte/Berufsgerecht>

<sup>79</sup> [https://www.stadt-zuerich.ch/prd/de/index/gleichstellung/veranstaltungen\\_weiterbildungen/archiv-2014/siggsaggsugg.html](https://www.stadt-zuerich.ch/prd/de/index/gleichstellung/veranstaltungen_weiterbildungen/archiv-2014/siggsaggsugg.html)

### **La journée FETG du point de vue des différents acteurs – concept**

Les personnes interviewées ont été interrogées sur l'importance qu'elles accordent aux objectifs du projet FETG. Une majorité d'entre elles les considèrent comme essentiels, mais certains aspects critiques sont également mentionnés en rapport avec le concept en soi. Une organisatrice de projet complémentaire dans une entreprise rapporte que l'accueil réservé par les collaborateurs au concept de participation croisée est mitigé. Par conséquent, selon l'interlocuteur, cette personne présente le projet FETG soit comme une journée découverte, soit comme une participation croisée volontaire en vue d'un choix professionnel neutre en termes de genre. Du point de vue des acteurs interrogés – et en particulier des acteurs issus du monde des entreprises – FETG est surtout perçu comme un projet important dans la perspective du choix professionnel en général. L'aspect genre leur paraît en revanche moins pertinent. En général, les entreprises qui participent au projet placent la priorité sur le recrutement de futurs apprentis. C'est pourquoi un autre acteur pense que le titre allemand du projet («Nationaler Zukunftstag») est bien choisi en raison de sa neutralité et qu'il permet d'accroître la participation des entreprises.

La répartition de l'offre en projet de base et projets complémentaires est jugée judicieuse. Une personne interrogée est d'avis qu'il ne faudrait pas s'obstiner à se focaliser sur les rôles représentés par l'autre sexe. La journée donne la possibilité aux enfants d'explorer une nouvelle profession. Les envoyer dans un projet complémentaire totalement inintéressant ne serait pas judicieux et pourrait porter préjudice au projet. Un représentant d'association voit la plus-value des projets complémentaires dans le fait que les élèves qui y participent racontent ensuite leurs expériences à la famille et aux amis, ce qui permet de faire connaître l'entreprise ou la branche concernée à de nouveaux groupes.

La tranche d'âge ciblée par FETG est considérée comme appropriée par la majorité. Seul un représentant d'association trouve que la journée est proposée trop tôt. Selon lui, les enfants de l'école primaire se préoccupent encore trop peu de la question concrète du choix professionnel. Or pour de nombreuses entreprises, le choix professionnel constitue justement le motif principal pour participer activement à FETG. Cet avis va à l'encontre de la position du service de l'égalité et de certains enseignants, pour qui la journée sert principalement à sensibiliser à la thématique du genre et qui souhaitent la faire intervenir le plus tôt possible.

### **La journée FETG du point de vue des différents acteurs – mise en œuvre**

Comme mentionné, la mise en œuvre de FETG dans les écoles varie considérablement. Les interviews révèlent que les représentants des entreprises perçoivent parfois la préparation des enfants par l'école comme aléatoire et mal structurée. Certains enseignants sont également d'avis que la journée et le thème concerné devraient être mieux intégrés dans l'enseignement.

Les personnes interrogées ne sont pas unanimes quant aux raisons de l'absence de FETG dans certaines écoles. Une représentante du canton pense que de nombreuses écoles restent inactives à cause des charges liées à la préparation et non parce qu'elles ne soutiennent pas les objectifs de FETG. Or selon les enseignants interviewés, les ressources temporelles liées à la préparation de la journée ne représentent pas un problème, car elles entrent dans le cadre du temps de préparation régulière. De plus, la préparation peut également avoir lieu pendant l'enseignement régulier.

Pour les prestataires de projets complémentaires interrogés, ces ressources ne constituent pas un problème non plus, car soit il existe un poste dont le cahier des charges mentionne explicitement l'organisation de la manifestation, soit le temps nécessaire peut être comptabilisé comme temps de travail ordinaire. Différents acteurs soulignent l'importance d'un bon programme au sein des entreprises. Ils estiment en particulier essentiel que les jeunes puissent réaliser une activité pratique ce jour-là, ce qui est également pris en compte dans l'organisation du programme des projets complémentaires.

### **Evaluation concernant l'atteinte du public cible et l'impact**

Comme déjà montré, la différence des pratiques entre les écoles au niveau de la mise en œuvre fait que le projet ne permet d'atteindre qu'une partie des élèves du public cible dans le canton de ZH. Les interviews révèlent en outre que le taux de participation à FETG dépend également du nombre d'offres disponibles à proximité. Selon la région, il y a plus ou moins de projets complémentaires, mais cela n'est pas lié en premier lieu au degré d'urbanisation de la région. D'un autre côté, deux personnes interrogées font valoir que les couches de population moins formées sont moins touchées par la manifestation car, selon les situations, les possibilités d'accompagner une personne de référence sont moins variées. Un organisateur de programme spécial pense que son offre a touché non seulement des enfants intéressés, mais également des enfants qui n'affichaient pas un intérêt particulier et qui ont été «contraints» par leur enseignant ou par leurs parents à participer à un projet complémentaire.

L'impact principal de FETG consiste, selon les personnes interrogées, à offrir aux élèves un aperçu du monde professionnel. Dans de nombreuses entreprises, le réseau familial des collaborateurs est central pour le recrutement des apprentis et le projet FETG prend appui sur cette référence familiale. Selon le programme suivi, les enfants développent une meilleure compréhension du quotidien professionnel des parents à l'issue de la journée. En outre, FETG est une bonne occasion pour les enfants d'examiner de plus près une profession atypique et de faire connaissance avec d'autres enfants partageant les mêmes intérêts et les mêmes modèles. Mais les stages d'initiation seraient plus efficaces en ce qui concerne le choix professionnel effectif.

Une personne indique comme impact de FETG à moyen et à long terme le fait que la reprise répétée de la thématique fait du choix professionnel neutre en termes de genre un sujet aussi ordinaire que la prévention de la santé. Enfin, une personne pense que la journée permet de mieux aiguiller les talents et les intérêts, ce qui est dans l'intérêt de l'ensemble de l'économie.

#### **Idées et propositions d'amélioration émises par les acteurs cantonaux**

Toutes les parties souhaitent une meilleure intégration du projet, afin que les écoles se sentent davantage tenues à participer. En outre, les propositions suivantes ont été émises de manière isolée:

- intégrer la thématique du choix professionnel neutre en termes de genre dans les réunions des parents organisées par les centres d'orientation;
- créer un registre des personnes en formation dans une profession atypique, qui pourraient être invitées pour une visite à l'école;
- organiser des formations continues pour les enseignants sur le thème du choix professionnel neutre en termes de genre;
- favoriser la prise de conscience déjà avant la journée FETG par des affiches et des spots;
- exiger un engagement contraignant des grandes entreprises;
- mieux insister sur la participation croisée (aspect genre).



## 4.7. Bilan

Le présent chapitre résume et compare les principaux résultats issus des cinq études de cas et expose les conclusions tirées par les auteurs de l'évaluation.

### Organisation cantonale du concept de FETG

Seuls deux cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas (ZH et SG) ont repris le concept national de FETG tel quel (cf. chap. 2.1). A FR, GE et BL, la mise en œuvre cantonale s'écarte de ce concept, en particulier au niveau des classes et des années concernées. C'est le concept du canton de BL qui s'éloigne le plus du concept national. Dans ce canton, FETG concerne quatre degrés (6<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> ou 8H à 11H) et un projet complémentaire interne ou externe différent est prévu pour chaque niveau. A FR, FETG est organisé dans deux degrés seulement (5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> ou 8H et 10H), avec des projets complémentaires externes à l'école qui concernent seulement les classes de 8<sup>e</sup> (10H). Dans le canton de GE, le projet n'a lieu que dans les classes de 5<sup>e</sup> (7H).

Par ailleurs, le canton de BL se distingue par le fait que, en plus de la thématique du choix professionnel neutre en termes de genre, d'autres aspects liés à l'égalité sont également abordés au cours de la journée FETG, comme la question des activités ménagères et familiales non rémunérées ou la thématique des perspectives de vie élargies, qui est approfondie dans le cadre de projets complémentaires internes destinés aux garçons. De plus, à BL, contrairement aux autres cantons alémaniques, le nom du projet (*Gendertag-Zukunftstag*) se réfère explicitement à l'aspect genre. C'est également le cas du titre français journée Futur en tous *genres*.

### Organisation cantonale de FETG

Dans tous les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas, la conduite de la mise en œuvre de FETG est confiée au bureau en charge de l'égalité, à l'exception du canton de BL, où il s'agit d'une tâche de l'office de l'enseignement obligatoire. BL est également le seul à avoir ancré FETG dans le plan d'études cantonal. A GE, l'office de l'enseignement obligatoire fait aussi preuve d'un engagement fort en faveur du projet. Il a par exemple pris des mesures spéciales afin d'améliorer la participation des élèves allophones et il met à disposition des enseignants une documentation et des offres de formation continue supplémentaires. Dans les cantons de FR, SH, et ZH, l'office de l'enseignement obligatoire est également impliqué dans l'organisation de FETG, mais dans une moindre mesure.

D'autres acteurs, comme les associations économiques ou les offices cantonaux de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle, ne sont en règle générale pas directement associés à l'organisation. Le canton de BL constitue à nouveau une exception, car à côté de l'office de l'enseignement obligatoire et du bureau de l'égalité, la Chambre économique et l'office de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle sont éga-

lement représentés dans le groupe de travail compétent. FETG ou le Gendertag bénéficie donc d'une large assise dans ce canton. Dans les quatre autres cantons, le contact avec les entreprises et les associations est assuré en premier lieu par le secrétariat national de FETG et moins par le canton.

### **Mise en œuvre cantonale de FETG**

Comme expliqué au chap. 4.1, la mise en œuvre de FETG est très différente d'un canton à l'autre. L'engagement des entreprises et des autres acteurs, comme les HES, est variable, comme le montrent le nombre d'entreprises inscrites auprès du secrétariat de FETG pour le projet de base et le nombre de places offertes dans des projets complémentaires. Proportionnellement au nombre d'élèves visés dans le canton, les entreprises et les autres prestataires font preuve d'un engagement remarquable dans le canton de GE. BL se distingue comme étant le seul canton à proposer un nombre de places pratiquement identique pour les filles et les garçons dans des projets complémentaires. Dans les autres cantons, le nombre de places destinées aux filles dépasse sensiblement celui des places prévues pour les garçons.

D'autre part, l'engagement des écoles, et donc le nombre d'élèves touchés par FETG, varie également. C'est le canton de BL qui affiche le taux de participation le plus élevé: selon notre estimation plutôt conservatrice, environ 80 % des élèves des classes de 6<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> y prennent part au projet. A GE, la participation est également élevée avec plus de deux tiers du public cible, même si seule les classes de 5<sup>e</sup> (7H) sont visées. GE est le seul canton à tenir une statistique de la participation et à relever également des données relatives à l'appartenance sociale des élèves participants. Il s'avère que le taux de participation est moins élevé dans les écoles qui comptent un grand nombre d'élèves allophones. Dans les autres cantons, on considère que le taux de participation est nettement inférieur (env. 30 % à ZH et FR), car la participation varie fortement d'une commune à l'autre et d'une école à l'autre et dépend parfois également de l'engagement des enseignants.

Dans chaque canton, une grande importance est accordée à FETG dans la perspective de la promotion du choix professionnel neutre en termes de genre. A BL, FETG ou la Gendertag est LE projet central dans cette thématique. A ZH, FR et GE, d'autres projets abordant le même thème, destinés en partie également aux élèves de 5<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup>, sont organisés à côté de FETG. Dans le canton de SG, peu d'autres projets visent ce public cible, mais il y a en revanche la *St. Galler Boys Day*, qui permet aux garçons de 12 à 15 ans de découvrir des professions sociales.

### **Evaluation de FETG par les acteurs impliqués**

Les **objectifs** de FETG sont incontestés dans tous les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas et jouissent d'un accueil favorable. Quant au **concept**, autrement dit la répartition en un

projet de base et des projets complémentaires et la réorientation vers les filles et les garçons, il est salué par tous les acteurs. Toutefois, les études de cas montrent que la réorientation vers les filles et les garçons a eu pour conséquence une atténuation de l'importance de la thématique du genre, en particulier dans les cantons de ZH et SG, où le terme «genre» ne figure même plus dans le titre de la journée. Mais les personnes interrogées constatent également dans les cantons de BL, FR et GE que ce thème n'est pas souvent au premier plan et qu'il s'agit plutôt d'une sorte de journée découverte visant à mieux faire connaître différentes professions ou filières. Les responsables sont d'accord sur le fait que la communication des objectifs de FETG représente un défi et qu'il n'est pas toujours possible de convaincre les entreprises impliquées, les parents et les élèves du sens réel du projet. La mise en œuvre de la «participation croisée» semble notamment difficile dans le projet de base. Les personnes interrogées sont donc nombreuses à saluer également les projets complémentaires, car la thématique du choix professionnel indépendant des considérations liées au genre y est mieux exprimée.

Il n'y a pas d'unanimité quant aux **tranches d'âge ciblées**. Sur ce point, les avis sont partagés dans tous les cantons. Les personnes interrogées qui insistent sur l'aspect genre de FETG ont tendance à approuver la tranche d'âge ciblée, à savoir l'âge avant la phase de choix professionnel lancée par les écoles. Celles qui conçoivent FETG plutôt comme une journée découverte pensent en revanche que les enfants sont un peu trop jeunes.

La **mise en œuvre** de FETG semble se dérouler sans difficulté dans l'ensemble des cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas et les acteurs interrogés se déclarent satisfaits de l'organisation. A BL et GE, l'important soutien de l'office de l'enseignement obligatoire, qui fournit entre autres du matériel pédagogique supplémentaire, est cité comme un facteur de réussite considérable, tout comme l'inscription dans le plan d'études dans le canton de BL. A FR en revanche, le faible ancrage institutionnel du projet FETG et de la thématique du genre dans les écoles est vu comme un obstacle à une participation étendue. Dans le canton de ZH également, les personnes interrogées expliquent la faible participation dans certaines écoles par le peu d'importance qui est accordée à la thématique du genre.

Les **ressources** n'ont pas constitué un problème pour les enseignants et les entreprises impliqués dans les cinq cantons. Toutefois, les acteurs de GE soulignent que les ressources disponibles ne permettent pas de développer le projet, par exemple en mettant en place davantage de projets complémentaires pour les garçons.

Dans deux cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas, **l'offre et la demande** de places dans des projets complémentaires ne correspondent pas: alors qu'à FR, en particulier dans la partie germanophone, l'offre est excédentaire, à SG, en particulier dans les régions rurales, il est plutôt difficile de trouver des places en nombre suffisant. A SG, cette situation serait peut-

être en lien avec la taille des entreprises. En effet, pour une PME, l'organisation d'un bon projet complémentaire est relativement coûteuse.

**Atteindre des enfants issus de l'immigration ou de familles socialement défavorisées** semble plus difficile dans les cinq cantons. Ce problème serait dû au fait que les occasions qui s'offrent aux enfants socialement défavorisés d'accompagner un de leurs parents sur son lieu de travail ne sont pas aussi adaptées et attrayantes et que même l'offre de projets internes ou externes à l'école ne parvient pas à compenser ce désavantage. C'est dans le canton de BL, qui affiche en général un taux de participation très élevé et propose un grand nombre de projets internes à l'école, que ce problème semble être le moins central.

Un **impact direct** de FETG sur les publics cibles primaire et secondaires est observé dans les cinq cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas. Selon les personnes interrogées, le projet permet en premier lieu aux enfants de découvrir le monde professionnel de leurs parents et/ou certaines professions. Suivant le projet choisi, une réflexion a lieu sur les professions typiques ou atypiques ou sur l'image liée aux rôles en général. En outre, FETG exerce aussi un impact sur les parents et les entreprises en les sensibilisant au choix professionnel indépendant en termes de genre. En revanche, les personnes interrogées ne sont pas en mesure d'estimer l'impact du projet à moyen et à long terme sur le choix professionnel effectif des élèves. Selon elles, la réalisation d'un choix professionnel indépendant se heurte à de nombreux obstacles que FETG ne peut pas influencer directement, comme le moment précoce du choix dans le système de formation suisse.

### **Conclusions des auteurs de l'évaluation**

Les cinq études de cas font état de différences considérables au niveau de la mise en œuvre cantonale de FETG. En résumé, elles permettent d'identifier deux catégories de cantons:

- les cantons où le projet FETG bénéficie d'un fort ancrage institutionnel et affiche une participation élevée: BL et GE;
- les cantons où l'ancrage institutionnel du projet FETG est faible et où la participation affiche des variations considérables à l'intérieur même du canton: FR, ZH et SG.

La mise en œuvre de FETG doit être interprétée dans le contexte des différentes conditions cadres structurelles et culturelles dans les cantons. Les études de cas ont été choisies de manière à représenter le panel le plus large possible de cantons: cantons urbains et ruraux, cantons alémaniques et romands, cantons affichant divers degrés d'égalité des chances entre femmes et hommes et cantons accordant plus ou moins d'importance à la formation professionnelle et à la formation générale (cf. chap. 4.1). La question se pose de savoir dans quelle mesure ces caractéristiques (région linguistique, degré d'urbanisation, degré d'égalité ou rap-

port entre apprentissage et formation générale) influencent la mise en œuvre de FETG. Les conclusions scientifiques relatives aux facteurs d'influence du choix professionnel (cf. chap. 2.1) laissent supposer que les cantons affichant un indice de l'égalité bas (entre autres faible proportion de femmes dans des positions dirigeantes ou proportion élevée de familles vivant selon le modèle traditionnel) accordent moins d'importance à la question du choix professionnel indépendant en termes de genre, et donc au projet FETG, que les cantons dont l'indice de l'égalité est élevé. On peut également supposer que dans les cantons où la part des élèves en apprentissage est élevée par rapport à celle des élèves fréquentant une école de formation générale, le choix professionnel est davantage lié au sexe que dans les cantons où ce choix n'intervient qu'après la maturité, donc à un moment plus tardif, et que le projet FETG occupe une place moins importante.

Or ces suppositions ne se confirment pas si l'on considère les cinq cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas. Les deux catégories (participation forte et faible à FETG) comptent tant des cantons affichant un indice de l'égalité élevé ou moyen (GE, ZH, FR) que des cantons affichant un indice de l'égalité faible ou en dessous de la moyenne (SG, BL). En ce qui concerne le système de formation et l'importance de la formation professionnelle par rapport à la formation générale, il n'est pas non plus possible d'établir un lien clair. Ainsi, le canton de BL affiche un taux comparable au canton de FR, pourtant l'importance accordée à FETG est très différente dans ces deux cantons. La région linguistique ne semble pas non plus exercer une influence claire. Les deux catégories comptent aussi bien des cantons romands que des cantons alémaniques. Quant au degré d'urbanisation, le lien n'est encore une fois pas évident: la première catégorie englobe certes uniquement des cantons dont la population est fortement urbanisée (BL et GE), mais ZH, un canton clairement urbanisé, fait partie de la deuxième catégorie avec FR et SG, très ruraux.

## 5. Synthèse et évaluation par les auteurs

Le présent chapitre résume les principaux résultats pour chaque niveau d'évaluation (concept, organisation, output et impact) avant de livrer l'analyse de l'équipe d'évaluation. Il repose sur les questions de l'évaluation citées au chap. 1.2 et sur la grille d'évaluation détaillée figurant à l'annexe A4.

### 5.1. Concept

#### 5.1.1. Synthèse des principaux résultats relatifs au concept de FETG

##### **Les objectifs de FETG sont largement acceptés et le projet est considéré comme important**

Nombreux sont les champs professionnels où les sexes sont représentés de manière disproportionnée et ce déséquilibre est particulièrement important en Suisse en comparaison européenne (OCDE, 2013; CSRE, 2014). Ainsi, les femmes choisissent plus souvent des formations professionnelles et des filières d'études dans les domaines de la santé, des sciences humaines et sociales, du travail social et de l'enseignement, tandis que les domaines des sciences naturelles et techniques, comme l'ingénierie, l'architecture et la construction, la technique et l'informatique, restent réservés aux hommes. FETG prend ce déséquilibre persistant comme point de départ pour mieux faire connaître aux élèves des classes de 5<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup> (7H à 9H) des professions atypiques à leur genre et pour leur offrir un aperçu d'un large éventail de projets de vie et de perspectives d'avenir. En ciblant cette tranche d'âge, le projet entend promouvoir de manière précoce l'indépendance en matière de choix professionnel et de planification de carrière et intervient volontairement avant le cours d'orientation professionnelle proposé par l'école.

Les enquêtes montrent que les objectifs de FETG sont largement acceptés par les groupes d'acteurs impliqués (cantons, enseignants, entreprises, associations, hautes écoles, écoles professionnelles et orientation professionnelle). Ceux-ci saluent en particulier l'ouverture du projet aux garçons dans le cadre de la transformation de la Journée des filles en journée Futur en tous genres et l'introduction de la distinction entre projet de base et projets complémentaires qui l'accompagnent. Dans tous les cantons, le projet FETG est considéré comme un projet important, voire le projet le plus important, en matière de choix professionnel neutre en termes de genre destiné aux tranches d'âge concernées. FETG est également un label bien connu jouissant de la sympathie du grand public. Les auteurs de l'évaluation n'ont pas relevé de recoupements ou d'interfaces délicates avec d'autres projets.

### **L'aspect genre de FETG est moins visible depuis l'adaptation du concept**

Les résultats des enquêtes révèlent pourtant aussi que suite à cette adaptation du concept, l'aspect genre de la manifestation a été quelque peu relégué au second plan. Les responsables de la mise en œuvre au niveau national et cantonal ont par conséquent plus de difficultés à communiquer le concept et les objectifs de FETG de manière à ce que ceux-ci soient compris correctement. Si le titre français Futur en tous genres continue à faire référence à l'aspect genre, le titre allemand n'y fait allusion que dans le sous-titre (Nationaler Zukunftstag – Seitenwechsel für Mädchen und Jungs). Le canton de BL constitue une exception avec l'appellation Gendertag. Les parents et les entreprises ont de ce fait tendance à considérer la journée FETG comme une «journée découverte ordinaire». Les entreprises indiquent également comme principaux motifs de participation à FETG la volonté d'offrir aux élèves un aperçu du monde professionnel et l'encouragement de la relève, mais elles sont peu nombreuses à mentionner la promotion de l'égalité des sexes. La communication de l'aspect genre est compliquée surtout dans le projet de base, qui permet aux enfants et aux jeunes d'accompagner un parent ou une connaissance à son lieu de travail. L'aspect genre est beaucoup plus présent dans les projets complémentaires externes ou internes à l'école, qui s'adressent volontairement au sexe atypique (filles dans des professions typiquement masculines et garçons dans des professions typiquement féminines).

### **Les projets complémentaires externes et internes sont moins répandus que le projet de base**

Le projet de base est de loin la formule la plus fréquentée. Seuls environ un quart des participants trouvent une place dans des projets complémentaires externes et quelque 5 à 15 % dans un projet interne à l'école. Le concept prévoit en principe que les enfants et les jeunes participent chaque année d'une autre manière à FETG, autrement dit qu'ils participent aussi bien au projet de base qu'à des projets complémentaires externes et internes à l'école. Les enquêtes montrent que cette recommandation n'est guère suivie. De nombreuses interviews donnent l'impression que les acteurs impliqués ne la connaissent même pas. Mais il existe également des cantons dont le concept donne des consignes claires quant à la forme de participation des différentes classes ou différents niveaux et où les formes de participation sont par conséquent plus variées (p. ex. BL et FR). L'offre de places dans des projets complémentaires est toutefois globalement limitée et très variable au niveau des cantons. En outre, les offres destinées aux garçons sont nettement moins nombreuses que celles destinées aux filles. Il semble relativement difficile d'harmoniser l'offre et la demande de places au sein de projets complémentaires: parmi les cinq cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas, l'un affiche une offre clairement insuffisante (SG) et un autre une offre excédentaire, autrement dit une sous-occupation des places disponibles (FR).

### **Différences des points de vue en ce qui concerne l'âge du public cible**

Les personnes interrogées ne sont pas toujours unanimes concernant la tranche d'âge du public cible primaire. Celles qui insistent sur l'aspect genre de FETG ont tendance à approuver la tranche d'âge ciblée, à savoir l'âge avant la phase effective de choix professionnel. Celles qui conçoivent FETG plutôt comme une journée découverte pensent en revanche que les enfants sont un peu trop jeunes. Les concepts de mise en œuvre cantonaux s'écartent aussi parfois du concept national en ce qui concerne la tranche d'âge visée: par exemple, à BL, les classes de 6<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> (8H à 11H) participent, à GE, ce sont uniquement les élèves de 5<sup>e</sup> (7H) et à FR, les classes de 5<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> (7H et 10H).

## **5.1.2. Evaluation du concept par les auteurs**

### **FETG est pertinent et approprié pour promouvoir le choix professionnel neutre en termes de genre**

Les auteurs de l'évaluation considèrent les objectifs de FETG pertinents au vu de l'ancrage toujours aussi fort des stéréotypes liés au genre lors du choix professionnel. Lorsque celui-ci repose dans une large mesure sur des idées figées au sujet des sexes et ne correspond pas entièrement aux préférences, aux intérêts et aux capacités réels, les potentiels et les ressources disponibles ne sont pas, ou pas suffisamment, exploités. Or cela constitue un problème non seulement du point de vue de l'égalité, mais aussi dans la perspective de la pénurie de main-d'œuvre qui se dessine dans différents domaines, comme les soins, la garde d'enfants, l'informatique et d'autres domaines techniques. Dans l'ensemble, les auteurs de l'évaluation pensent que le projet FETG n'est pas seulement pertinent, mais aussi approprié pour affronter la problématique du choix professionnel spécifique au genre.

### **Les objectifs de FETG sont clairs – mais ils sont parfois dilués lors de la mise en œuvre**

Les objectifs et les publics cibles de FETG sont en principe clairement définis et le concept est largement accepté. Ce dernier accorde toutefois une marge de manœuvre considérable aux acteurs chargés de la mise en œuvre, en particulier pour ce qui est de l'importance de l'aspect genre. Cette liberté constitue d'une part une force du concept, car elle permet de s'adresser également à des personnes qui se montrent critiques face à la question du genre. Mais d'autre part, elle représente aussi une faiblesse, car l'objectif central du projet – à savoir le choix professionnel atypique en termes de genre – est parfois dilué lors de la mise en œuvre et l'aspect genre est relégué au second plan. Selon les auteurs, le fait que les parents et les entreprises assimilent FETG à une journée découverte ordinaire est regrettable du point de vue des objec-



tifs du projet. Les auteurs attribuent cette situation à l'absence de directives nationales et cantonales claires en matière de mise en œuvre. Il manque en particulier une recommandation précise selon laquelle les élèves devraient également participer à des projets complémentaires internes et externes à l'école en plus du projet de base. Le concept de la Gendertag à BL constitue un bon exemple, car il définit pour chaque classe et chaque niveau la formule retenue pour les filles et les garçons. BL est également le seul canton à offrir autant de places aux garçons qu'aux filles dans des projets complémentaires et à proposer des projets complémentaires internes à l'école qui accordent suffisamment d'importance à la thématique des perspectives multiples à côté de celle des professions atypiques.

## 5.2. Structure d'organisation et de financement

### 5.2.1. Synthèse des principaux résultats relatifs à la structure d'organisation et de financement

#### **Le secrétariat de FETG fait preuve d'une excellente collaboration avec les cantons et les associations**

FETG est un projet commun mené par 17 cantons, deux villes et la Principauté du Liechtenstein. La plupart des cantons sont représentés par leur bureau en charge de l'égalité et les autres, une minorité (p. ex. BS, UR), par leur office de l'enseignement obligatoire. L'organe responsable a mis en place un secrétariat national (secrétariat du FETG) chargé de la coordination du projet au niveau suisse. Le secrétariat de FETG est le premier interlocuteur des services cantonaux de mise en œuvre et des associations professionnelles impliquées. Il administre entre autres le site internet de FETG, fournit du matériel d'information aux différents publics cibles secondaires, gère les inscriptions pour des projets complémentaires au niveau national et veille à l'assurance de la qualité. Les enseignants et les écoles sont en règle générale informés par les services cantonaux chargés de la mise en œuvre, mais ils peuvent s'inscrire auprès du secrétariat pour recevoir les informations directement. Le contact avec les entreprises est entretenu en premier lieu par les associations, et non par le secrétariat – mais les entreprises ont également la possibilité d'obtenir les informations directement. Les participants apprécient cette répartition des tâches entre le secrétariat de FETG et les services cantonaux chargés de la mise en œuvre d'une part et les entreprises d'autre part et jugent la collaboration bonne. Au Tessin, les contacts entre le bureau cantonal en charge de l'égalité et le secrétariat de FETG sont toutefois très épisodiques en raison des ressources limitées du canton.

### **Le pilotage incombe la plupart du temps aux bureaux en charge de l'égalité – les offices de l'enseignement obligatoire et les associations économiques sont moins impliqués**

A quelques exceptions près, la conduite de la mise en œuvre du projet FETG est confiée aux bureaux en charge de l'égalité. Le canton de BL est le seul parmi les cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas à avoir confié cette conduite à l'office de l'enseignement obligatoire. BL est également le seul à avoir ancré FETG dans le plan d'études cantonal. A GE, l'office de l'enseignement obligatoire fait aussi preuve d'un engagement fort en faveur du projet. Il a par exemple pris des mesures spéciales afin d'améliorer la participation des élèves allophones et il met à disposition des enseignants une documentation et des offres de formation continue supplémentaires. Dans les cantons de FR, SH, et ZH, l'office de l'enseignement obligatoire est également impliqué dans l'organisation de FETG, mais dans une moindre mesure. D'autres acteurs, comme les associations économiques ou les offices cantonaux de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle, ne sont en règle générale pas directement associés à l'organisation. Le canton de BL constitue à nouveau une exception, car à côté de l'office de l'enseignement obligatoire et du bureau de l'égalité, la Chambre économique et l'office de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle sont également représentés au sein de l'organe de pilotage.

### **Le financement par la Confédération a une importance majeure**

La Confédération prend en charge 60 % des coûts totaux dans le cadre de la promotion de projets du SEFRI, sachant que ces coûts totaux englobent uniquement les coûts incombant aux services cantonaux et non ceux assumés par les autres acteurs de la mise en œuvre, comme les écoles ou les entreprises. Les 40 % restants sont financés principalement par des prestations propres et des cotisations versées par les cantons. S'y ajoutent les charges assumées par les écoles, les entreprises, les associations, les HES, les hautes écoles et les écoles professionnelles impliquées. Celles-ci fournissent en général leurs prestations dans le cadre de l'engagement des collaborateurs responsables de FETG. D'après les interviews, les entreprises et les écoles disposent en principe de capacités suffisantes pour la mise en œuvre.

## 5.2.2. Evaluation par les auteurs

### **Les structures d'organisation et de financement à l'échelle nationale sont adéquates**

Sur la base des résultats des enquêtes, les auteurs estiment que les structures d'organisation au niveau national sont appropriées pour la mise en œuvre de FETG. La répartition des tâches entre le secrétariat de FETG et les différents acteurs impliqués est claire et fonctionne bien.

La structure de financement est également jugée adaptée. Les contributions fédérales, qui profitent en premier lieu au secrétariat de FETG, permettent d'assurer la coordination au niveau national et l'uniformité de l'image de FETG. Par leurs contributions propres inscrites au budget, les cantons représentés au sein de l'organe responsable garantissent pour leur part qu'ils mettent des ressources à disposition pour la mise en œuvre au niveau cantonal.

### **Il existe encore un potentiel d'amélioration au niveau de l'engagement des offices de l'enseignement obligatoire et de l'économie**

Les modèles d'organisation cantonaux affichent des différences considérables. Les structures englobant d'autres services cantonaux à côté du bureau de l'égalité semblent particulièrement adaptées. Il est notamment important d'impliquer l'office de l'enseignement obligatoire, car celui-ci est en contact direct avec les écoles et les enseignants. Les cantons de BL et GE, où cet office est fortement engagé, sont de bons exemples. Dans les autres cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas (FR, SG, ZH), il existe encore un potentiel d'amélioration dans ce domaine. Etant donné que les ressources des bureaux en charge de l'égalité sont en règle générale limitées, il serait d'autant plus important que d'autres services cantonaux, notamment l'office de l'enseignement obligatoire, s'engagent dans la coordination et la mise en œuvre cantonales de FETG et qu'ils mettent à disposition les capacités correspondantes. L'exemple de BL montre qu'il est également judicieux d'inclure les associations professionnelles et les employeurs dans la structure d'organisation cantonale. Ces acteurs peuvent veiller à la mise à disposition d'une offre appropriée de places dans des projets complémentaires. Les offices cantonaux de la formation professionnelle pourraient, eux aussi, assumer un rôle plus actif, car ils entretiennent de bons contacts avec les entreprises.

## **5.3. Mise en œuvre et prestations (output)**

En ce qui concerne l'output, on distingue entre les prestations du secrétariat de FETG et les prestations fournies par les acteurs cantonaux chargés de la mise en œuvre.

### **5.3.1. Synthèse des principaux résultats relatifs à la mise en œuvre et aux prestations**

#### **Le secrétariat de FETG contribue à décharger les responsables cantonaux**

Les acteurs interrogés estiment à l'unanimité que les prestations du secrétariat de FETG sont positives. Orienté vers les prestations, le secrétariat fait preuve d'une grande disponibilité en cas de questions ou de requêtes. En outre, selon les services cantonaux et les associations interrogés, les prestations et le matériel qu'il fournit sont très utiles et permettent de décharger

les responsables cantonaux de la mise en œuvre. Seul le bureau de l'égalité du Tessin déclare avoir pu utiliser le matériel dans une moindre mesure, car celui-ci n'est pas tout à fait adapté aux conditions cadres cantonales.

### **La participation des entreprises et le nombre de projets complémentaires ne cessent de croître**

L'offre de FETG se développe en permanence. En 2014, quelque 1900 entreprises issues de toute la Suisse participant au projet de base étaient inscrites auprès du secrétariat national. Le nombre d'entreprises inscrites augmente chaque année. Les places dans des projets complémentaires sont, elles aussi, toujours plus nombreuses. Le nombre total de places destinées aux filles dans des projets complémentaires a augmenté d'un sixième entre 2011 et 2014, passant de 1800 à 2200 places. Quant aux places destinées aux garçons, leur nombre a également augmenté au cours des dernières années, après un recul en 2012, et elles sont devenues plus diversifiées. Environ 1300 places sont aujourd'hui proposées aux garçons dans des projets complémentaires.

### **Engagement varié des entreprises et des écoles au niveau des cantons**

Comme expliqué au chap. 5.2, les services cantonaux responsables ne font pas avancer la mise en œuvre de FETG partout de la même manière. Par conséquent, les différences cantonales sont énormes en ce qui concerne l'engagement des entreprises et des écoles. Les résultats des études de cas permettent de distinguer deux catégories de cantons: ceux où la thématique du genre présente un fort ancrage institutionnel dans les écoles et où les différents services cantonaux font preuve d'un grand engagement en faveur du FETG (BL, GE), et ceux où l'ancrage institutionnel est faible et où l'engagement des services cantonaux concernés est moyen, voire modeste (FR, SG, ZH). Dans les cantons de la première catégorie, le taux de participation (estimé) est nettement plus élevé que dans ceux de la deuxième catégorie (BL: env. 80 %; GE: > 66 %). Dans les autres cantons, on considère que le taux de participation se situe à environ 30 %, car la participation varie fortement d'une commune à l'autre et d'une école à l'autre et dépend parfois également de l'engagement des enseignants. Proportionnellement au nombre d'élèves visés dans le canton, les entreprises et les autres prestataires de projets complémentaires font preuve d'un engagement remarquable surtout dans le canton de GE.

A BL et GE, l'important soutien de l'office de l'enseignement obligatoire, qui fournit entre autres du matériel pédagogique supplémentaire, est cité comme un facteur de réussite considérable, tout comme l'inscription dans le plan d'études dans le canton de BL. A FR en revanche, le faible ancrage institutionnel du projet FETG et de la thématique du genre dans les écoles est vu comme un obstacle à une participation étendue. Dans le canton de ZH également, les per-

sonnes interrogées expliquent la faible participation dans certaines écoles par le peu d'importance qui est accordée à la thématique du genre. La préparation et le suivi par les enseignants sont un autre facteur de réussite important. De nouveau, les cantons de BL et GE sont ceux où cette préparation et ce suivi ont lieu le plus fréquemment (par rapport à ZH et FR).

#### **Pas de lien clair identifiable entre la mise en œuvre cantonale et les facteurs structurels**

Les résultats des études de cas ne permettent pas de dire précisément dans quelle mesure d'autres conditions cadres structurelles jouent un rôle dans les cantons au niveau de la mise en œuvre de FETG. Ainsi, un lien clair ne peut être établi ni avec le degré d'égalité dans le canton (p. ex. proportion de femmes dans des positions dirigeantes ou de familles avec répartition traditionnelle des rôles) ni avec le système scolaire cantonal (élèves en apprentissage par rapport aux élèves en formation générale). En outre, les deux catégories comptent aussi bien des cantons romands que des cantons alémaniques. Quant au degré d'urbanisation, le lien n'est encore une fois pas manifeste: la première catégorie englobe certes uniquement des cantons dont la population est fortement urbanisée (BL et GE), mais ZH, un canton clairement urbanisé, fait partie de la deuxième catégorie avec FR et SG, plutôt ruraux.

#### **Réactions majoritairement positives des participants**

Les réactions des participants sont partout majoritairement positives, indépendamment du nombre d'entreprises et d'écoles impliquées dans le projet FETG. Dans les entreprises, celui-ci est partout jugé largement positif par les collaborateurs, la direction et les participants. Les enseignants interrogés confirment la grande satisfaction des élèves. Certains enseignants ont toutefois reçu des réactions négatives. Les réactions de parents sont plutôt rares.

### 5.3.2. Evaluation par les auteurs

#### **Les prestations du secrétariat de FETG sont utiles et efficaces – mais les bases de données relatives au projet sont insuffisantes**

Sur la base des réactions positives des services cantonaux, associations et autres acteurs interrogés, les auteurs de l'évaluation jugent les prestations du secrétariat de FETG utiles et appropriées. La direction nationale du projet dispose de suffisamment de ressources, de connaissances et de compétences pour remplir ses tâches et fait preuve d'efficacité au niveau de ses prestations. Le principal point faible constaté concerne les données saisies par le secrétariat à des fins d'évaluation. Certaines informations essentielles, comme le nombre d'élèves qui participent au projet de base ou l'origine sociale des participants aux projets complémentaires, ne

sont pas enregistrées. Il est très difficile pour le secrétariat de se faire une idée de la mise en œuvre cantonale sur une telle base. L'absence de données importantes relatives à la mise en œuvre ne facilite pas non plus l'assurance de la qualité.

### **Il existe un potentiel de développement dans de nombreux cantons en ce qui concerne l'engagement des entreprises et des écoles**

L'offre et les prestations des écoles, des entreprises et d'autres prestataires cantonaux sont également bien notées par la plupart des participants et des autres publics cibles, laissant conclure que l'offre est adaptée et de bonne qualité. L'étendue de cette dernière varie toutefois considérablement, ce qui est encore une fois dû aux différents degrés d'engagement des services cantonaux concernés et à l'institutionnalisation de FETG. L'ancrage institutionnel semble également avoir un impact sur la préparation et le suivi du projet par les enseignants, qui constituent un facteur de réussite important pour la mise en œuvre. Comme déjà expliqué plus haut, il serait avantageux d'émettre des directives ou des recommandations claires en ce qui concerne l'offre et la participation des différentes classes. Ces directives et recommandations permettraient d'assurer une forte participation des élèves non seulement au projet de base, mais également aux projets complémentaires externes et internes à l'école.

## **5.4. Impact**

### **5.4.1. Synthèse des principaux résultats relatifs à l'impact**

#### **Les enfants et les jeunes issus de familles socialement défavorisées sont moins touchés**

D'une part, l'impact de FETG dépend du nombre d'élèves que le projet réussit à atteindre. Comme expliqué au chap. 5.3, les différences cantonales sont considérables à ce niveau. En outre, les études de cas ont montré que les jeunes issus de l'immigration ou de familles socialement défavorisées sont moins accessibles que ceux issus de familles traditionnelles. Ce problème est principalement dû au fait que les occasions qui s'offrent aux enfants socialement défavorisés d'accompagner un de leurs parents sur son lieu de travail ne sont pas aussi adaptées et attrayantes. Comme le montre l'exemple de BL, plus les taux de participation sont globalement élevés et plus les projets internes à l'école sont nombreux, moins ce problème gagne en ampleur.

#### **Impact positif perceptible auprès du public cible primaire des élèves**

D'autre part, la question se pose de savoir quels sont les effets directs du projet sur les élèves qui participent et sur les autres publics cibles. Les différentes enquêtes quantitatives et qualitatives montrent des effets tant chez le public cible primaire que chez les publics cibles secon-

dares. L'impact principal est toutefois observé chez le public cible primaire, autrement dit chez les élèves qui participent à FETG. D'après les interviews qualitatives réalisées dans le cadre des études de cas, il consiste en la découverte par les enfants du monde professionnel de leurs parents et/ou de différentes professions. Suivant le projet choisi, une réflexion a lieu sur les professions typiques ou atypiques ou sur l'image liée aux rôles en général. Les enquêtes en ligne auprès des enseignants et des entreprises indiquent aussi que FETG exerce son impact en premier lieu sur les élèves qui participent à la journée en leur donnant un aperçu de champs professionnels atypiques (enseignants: 69 %, entreprises: 75 %). Les enseignants constatent également un impact au niveau de la sensibilisation des élèves aux rôles assumés par les deux sexes, mais les entreprises ne partagent cet avis que dans une moindre mesure (enseignants: 61 %, entreprises: 45 %). En ce qui concerne les publics cibles secondaires, on s'attend surtout à un effet de sensibilisation général de la société et des milieux économiques et politiques (enseignants: 52 %, entreprises: 62 %). Les réponses sont en revanche plus réservées quand il s'agit de l'impact sur le propre groupe – c'est-à-dire sur la direction d'école et sur les enseignants dans l'enquête auprès des enseignants, et sur la direction d'entreprise et les collaborateurs dans l'enquête auprès des entreprises (enseignants: 38 %, entreprises: 32 %).

D'après les interviews qualitatives, il est difficile d'estimer l'impact du projet à moyen et à long terme sur le choix professionnel effectif des élèves. Toutefois, l'impact du projet FETG semble persister au-delà de la manifestation, du moins dans une perspective à court terme. Dans l'enquête auprès des enseignants, environ 20 % des personnes interrogées ont indiqué que des filles de leur classe ont manifesté un intérêt pour une profession atypique après la journée FETG et 15 % font un retour similaire concernant des garçons. Les entreprises ayant participé à l'enquête en ligne rapportent également des cas de filles et de garçons intéressés à l'issue de la journée FETG. L'intérêt ne concerne pas toujours le «groupe atypique»: qu'il s'agisse d'une branche «typiquement féminine» ou «typiquement masculine», les filles sont à peu près aussi nombreuses que les garçons à manifester un intérêt (environ un quart des entreprises rapportent que des filles et des garçons ont manifesté un intérêt spécifique pour la profession visitée à l'issue de la journée FETG).

#### 5.4.2. Evaluation de l'efficacité de FETG

##### **FETG est efficace – mais l'impact dépend dans une large mesure du nombre de participants**

Les auteurs de l'évaluation estiment que FETG est une mesure appropriée pour promouvoir le choix professionnel indépendant en termes de genre. Une bonne préparation et un bon suivi dans les écoles ainsi qu'une offre étendue et variée de projets internes et externes à l'école permettent aux enfants de découvrir des professions atypiques de manière divertissante et de

réfléchir aux rôles et aux stéréotypes associés à chaque sexe. Comme déjà expliqué, c'est dans le cadre de projets internes et externes à l'école que la thématique du genre peut être abordée au mieux. Dans le projet de base – qui est la forme de mise en œuvre la plus répandue –, le véritable thème central se retrouve souvent relégué au second plan. La majorité des enseignants et des entreprises interrogés confirment néanmoins que FETG donne aux élèves participants un aperçu de professions atypiques. Un cinquième à un quart d'entre eux rapportent également que des filles et des garçons ayant participé à la journée FETG sont revenus et ont manifesté un intérêt pour la profession qu'ils ont découverte. Les auteurs de l'évaluation considèrent qu'il s'agit d'un résultat notable pour une manifestation qui a lieu avant la phase effective de choix professionnel.

Toutefois, l'efficacité de FETG dépend du nombre d'élèves touchés. Plus la participation est élevée, plus la probabilité augmente qu'au moins une petite part d'entre eux choisisse plus tard une profession atypique. Outre les différences considérables entre les cantons au niveau du taux de participation (cf. chap. 5.3), l'évaluation montre que le projet ne parvient à atteindre les enfants issus de familles socialement défavorisées que dans une moindre mesure. Les auteurs voient ici clairement un besoin d'amélioration.

### **Le potentiel d'efficacité auprès des publics cibles secondaires n'est pas pleinement exploité**

L'évaluation révèle également un impact plutôt modéré au niveau des publics cibles secondaires, à savoir les enseignants et les directions d'école d'une part, et les employeurs et les associations économiques et professionnelles d'autre part. La question se pose de savoir comment le projet FETG pourrait parvenir à obtenir des changements durables également auprès de ces publics cibles. Il serait par exemple souhaitable que les écoles ainsi que les entreprises et les associations accordent une plus grande importance à la thématique du genre, respectivement dans le cadre des cours d'orientation professionnelle et du marketing des professions.

### **FETG est un des nombreux facteurs d'influence du choix professionnel**

S'il est possible d'identifier certains effets de FETG, du moins à court terme, auprès du public cible primaire, l'impact à moyen et à long terme est difficile à évaluer. Un taux de participation élevé et des réactions témoignant d'un intérêt à l'issue de la journée FETG ne constituent pas encore des indicateurs clairs d'un changement effectif du comportement des jeunes en termes de choix professionnel à moyenne et à longue échéance. La présente évaluation a mis en évidence que le choix professionnel ultérieur dépend d'un grand nombre de facteurs, dont beaucoup restent pratiquement hermétiques à l'impact de FETG (p. ex. conditions cadres pour la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, contexte familial et environnement marqués par des stéréotypes liés au sexe). FETG doit donc être considéré comme une pièce qui,



avec de nombreuses autres pièces, contribue au final à l'assemblage du grand puzzle d'un choix professionnel neutre en termes de genre.

## 6. Conclusions et recommandations

L'évaluation conclut que FETG fait globalement ses preuves. La mise en œuvre de FETG fonctionne bien tant au niveau national que cantonal et le projet permet d'atteindre, du moins en partie, les publics cibles primaire et secondaires. FETG est également jugé utile et efficace en comparaison avec les autres mesures. Au vu des moyens comparativement modestes engagés en faveur de ce projet, le résultat en termes de diffusion et d'impact est notable. **C'est pourquoi la principale recommandation de l'évaluation est de poursuivre le projet et de continuer d'assurer les moyens correspondants au niveau fédéral et cantonal.**

L'évaluation met toutefois en lumière un besoin d'optimisation en particulier dans les sept domaines suivants:

1. rendre la participation à FETG plus contraignante;
2. impliquer davantage les offices de l'enseignement obligatoire et l'économie dans le pilotage cantonal;
3. développer l'offre de projets complémentaires internes et externes à l'école;
4. replacer la priorité sur l'aspect genre;
5. améliorer l'accès aux enfants et aux jeunes issus de familles socialement défavorisées;
6. exploiter davantage le potentiel d'efficacité auprès des publics cibles secondaires;
7. développer la base de données relative à FETG.

Les auteurs de l'évaluation formulent ci-après une recommandation pour chacun de ces domaines.

### **Recommandation 1: la participation à FETG doit être obligatoire – cela nécessite des directives claires pour la mise en œuvre dans les cantons**

L'évaluation révèle un tableau très hétérogène de la mise en œuvre du projet FETG dans les cantons, dont un grand nombre disposent encore d'un potentiel considérable en ce qui concerne la participation des entreprises, des écoles et des élèves. La décision de participation est souvent laissée aux communes, aux écoles ou même aux enseignants. Mais il y a également de bons exemples de cantons, qui donnent des directives claires concernant les classes qui participent et la formule retenue pour chaque classe (p. ex. BL avec la Gendertag). L'idéal serait que la CDIP émette une recommandation concernant la participation contraignante et que les cantons concrétisent la participation dans le cadre d'un concept cantonal adapté aux conditions locales.

Destinataires -> CDIP, cantons de l'organe responsable

**Recommandation 2: le pilotage de FETG à l'échelle cantonale doit bénéficier du soutien le plus large possible; les offices de l'enseignement obligatoire et de la formation professionnelle ainsi que les représentants de l'économie doivent être inclus dans les organes de pilotage cantonaux**

Les écoles jouent un rôle clé lors de la mise en œuvre du projet. L'implication de l'office de l'enseignement obligatoire tant dans la mise en œuvre que dans le pilotage cantonal est donc importante. En outre, le rôle qui revient aux associations économiques cantonales est également central. Ces associations ont une influence sur le nombre d'entreprises proposant un projet complémentaire. Les auteurs recommandent par conséquent d'associer étroitement les offices de l'enseignement obligatoire et les associations économiques au pilotage cantonal. Les offices cantonaux de la formation professionnelle devraient également être de la partie, car ils ont de bons contacts avec les entreprises et les associations professionnelles.

Destinataires -> cantons de l'organe responsable

**Recommandation 3: les élèves doivent pouvoir participer tant au projet de base qu'à des projets internes et externes à l'école; il convient de développer en conséquence l'offre de projets complémentaires externes – surtout pour les garçons – et de projets internes à l'école**

La grande majorité des élèves ne connaît aujourd'hui FETG que par le biais du projet de base. Le concept de FETG prévoit certes que les jeunes participent chaque année à une forme de projet différente, mais ce point n'est pas appliqué dans la pratique. A de nombreux endroits, l'offre de projets complémentaires est tout simplement trop maigre (surtout pour les garçons) pour permettre une participation équilibrée. Il est important que les cantons collaborent étroitement avec le secrétariat de FETG pour encourager de manière ciblée les associations, les entreprises et les autres prestataires à proposer davantage de projets complémentaires. Les écoles doivent aussi être motivées pour organiser plus de journées de projet internes.

Destinataires -> cantons de l'organe responsable, secrétariat de FETG, associations économiques et professionnelles

**Recommandation 4: l'aspect genre doit retrouver davantage de poids dans la communication**

L'évaluation montre que le concept de FETG laisse une grande marge de manœuvre aux responsables de la mise en œuvre et que les objectifs du projet s'en trouvent parfois dilués. Il en résulte que la journée FETG est souvent vue par les entreprises et par les parents comme une journée découverte traditionnelle. L'aspect genre ne figurant plus, du moins en Suisse alémanique, que dans le sous-titre du projet (Seitenwechsel für Mädchen und Jungs), la communication des objectifs de FETG représente un défi de taille. Les auteurs recommandent de renforcer

la visibilité de l'aspect genre dans le concept et d'investir davantage dans la communication des objectifs de FETG aux associations, aux entreprises, aux enseignants et aux parents.

Destinataires -> cantons de l'organe responsable, secrétariat de FETG

**Recommandation 5: des mesures ciblées doivent être prises pour augmenter le taux de participation à FETG de jeunes issus de familles socialement défavorisées**

L'accès aux jeunes issus de familles socialement défavorisées constitue un défi important. Des mesures supplémentaires sont nécessaires pour soutenir ces jeunes et leurs parents. Reste à déterminer quelles seraient les mesures appropriées. Il faudrait probablement aussi bien développer l'offre de projets internes à l'école que renforcer l'initiative des enseignants pour placer les élèves dans des projets complémentaires externes.

Destinataires -> cantons de l'organe responsable, écoles et enseignants

**Recommandation 6: FETG doit être utilisé pour ancrer durablement la thématique du genre dans l'école et dans l'enseignement ainsi que dans la promotion des professions représentées dans les entreprises et associations**

L'impact direct de FETG se manifeste en premier lieu chez le public cible primaire, à savoir les élèves. Il serait souhaitable que le projet ait également un effet de sensibilisation durable auprès des publics cibles secondaires (écoles, entreprises et associations). FETG pourrait ainsi être utilisé pour ancrer davantage la thématique du genre dans l'école et dans l'entreprise ou pour donner une place plus importante à l'aspect genre dans le marketing des professions des entreprises et des associations. Les auteurs recommandent, dans un premier temps, d'opérationnaliser l'impact visé auprès des publics cibles secondaires et, dans un deuxième temps, de prendre les mesures correspondantes.

Destinataires -> cantons de l'organe responsable, secrétariat de FETG

**Recommandation 7: les lacunes au niveau des bases de données relatives à FETG doivent être comblées**

D'importantes données relatives à l'utilisation de FETG font aujourd'hui défaut. Par exemple, le nombre total d'élèves qui participent au projet est inconnu. Les auteurs recommandent d'améliorer la base de données, afin de disposer d'informations plus complètes sur le pilotage. Le plus pratique serait de demander aux enseignants de remettre chaque année à l'office de l'enseignement obligatoire un rapport sur le nombre d'élèves ayant participé et la forme de participation. Le canton de GE est un bon exemple dans ce contexte, car un investissement raisonnable y permet de relever des données intéressantes sur la participation des élèves dans les différentes écoles.

Destinataires -> CDIP, cantons de l'organe responsable, secrétariat de FETG

### **FETG doit être complété par d'autres mesures afin d'atteindre l'objectif du choix professionnel neutre en termes de genre**

En plus de FETG, d'autres efforts doivent être consentis pour atteindre l'objectif visé. Les préférences typiques au genre lors du choix professionnel des jeunes ne peuvent être atténuées que si, en plus de ces derniers, les parents, les enseignants (à tous les niveaux et dans toutes les disciplines) et les spécialistes du conseil et de l'accompagnement sont également sensibilisés à l'impact toujours marqué des images stéréotypées dans les processus de choix et de répartition professionnels (Buchmann & Kriesi, 2012, p. 277).

- Dans le domaine de la formation des enseignants du degré primaire et secondaire I et II, il est indiqué de développer des modules de formation et de formation continue, afin d'attirer l'attention des futurs enseignants sur l'importance d'un enseignement motivant et d'améliorer leur compétence opérationnelle en vue de la conception d'un enseignement soucieux de l'égalité (cf. p. ex. Aeschlimann, Herzog & Makarova, 2014).
- Il convient en outre de rechercher la coopération avec des experts externes à l'école. Par exemple, les conseillers en orientation contribuent au choix professionnel indépendant en termes de genre en vérifiant la neutralité de leur environnement et de leurs instruments et en présentant volontairement aux élèves toute la palette des professions entrant en ligne de compte.
- Le contexte personnel, notamment les parents et les amis, représente une source de conseils importante dans le processus de choix professionnel. Le soutien actif et les conseils des proches – s'ils ne sont pas marqués par des stéréotypes liés aux rôles assumés par les deux sexes et donc par des conceptions traditionnelles quant aux professions masculines ou féminines – permettent aux jeunes filles et aux jeunes hommes d'évoluer dans le processus de choix professionnel sans être limités par des modèles de pensée rigides.

En somme, toutes les personnes qui interviennent dans le processus de choix professionnel d'un jeune doivent pouvoir promouvoir la liberté de choix en élargissant l'horizon à l'ensemble des métiers, en renforçant un intérêt accru pour les choix de filière d'études ou de profession «atypiques» et en accueillant et en accompagnant positivement chaque pas vers la différence (FNS, 2014, p. 22). Le SEFRI peut également assumer sa part de responsabilité en continuant à encourager les projets correspondants.

## Annexes

### A1 Questions de l'évaluation en détail

<b>Tableau 15: Questions de l'évaluation en détail</b>	
<b>Thèmes</b>	<b>Questions</b>
<b>Concept et organisation</b>	
Concept	Le concept de FETG est-il adapté pour atteindre les objectifs et les publics cibles? La répartition en un projet de base et des projets complémentaires fait-elle ses preuves?
	Quels changements/élargissements du projet peut-on observer?
	Existe-t-il des synergies ou des redondances par rapport aux autres mesures dans le domaine du choix professionnel spécifique au genre?
	D'autres mesures dans le domaine du choix professionnel spécifique au genre sont-elles plus adaptées pour atteindre les objectifs et les publics cibles?
	Existe-t-il un potentiel d'optimisation au niveau du concept?
Organisation / exécution	Les structures d'organisation et de financement sont-elles adaptées pour réaliser le projet et atteindre les objectifs? Le projet bénéficie-t-il du soutien financier de l'ensemble des partenaires pertinents?
	Les acteurs impliqués disposent-ils de ressources financières, personnelles et techniques suffisantes?
	Pourquoi tous les cantons ne participent-ils pas au projet FETG? Quelles sont les raisons de la non-participation?
	Existe-t-il un potentiel d'optimisation au niveau des structures d'organisation et de financement?
	Les processus au niveau de l'organe responsable ainsi qu'au niveau des autorités/entreprises/écoles/associations sont-ils clairs et adaptés aux prestations à fournir et à la mise en œuvre?
	Comment fonctionne la collaboration entre l'organe responsable, les autorités, les entreprises, les associations professionnelles et les écoles?
<b>Mise en œuvre et prestations (output)</b>	
Prestations de l'organe responsable	Quelles sont les prestations fournies par l'organe responsable/secrétariat de FETG dans les domaines suivants: coordination et mise en réseau, sensibilisation, activités médiatiques et relations publiques, mise à disposition de matériel d'information et de support, assurance qualité? Les prestations ont-elles pu être fournies dans la mesure prévue? Quelles sont les raisons des éventuels écarts?
	Quelle est l'ampleur de l'investissement en faveur de la fourniture de prestations? Celle-ci est-elle efficace?
	Dans quelle mesure l'organe responsable a-t-il eu du succès dans sa prospection auprès des publics cibles secondaires?
	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Nombre de services cantonaux participants (bureaux de l'égalité, offices de la formation professionnelle et de l'enseignement obligatoire)</li> <li>› Nombre d'entreprises participantes (selon région, branche et taille)</li> <li>› Nombre d'associations professionnelles participantes</li> <li>› Nombre d'écoles, d'écoles professionnelles, d'écoles supérieures et de HES participantes</li> <li>› Etc.</li> </ul>
	Les prestations de l'organe responsable répondent-elles aux besoins des publics

<b>Tableau 15: Questions de l'évaluation en détail</b>	
<b>Thèmes</b>	<b>Questions</b>
	cibles secondaires?
	Quelle était l'ampleur de la couverture médiatique de la journée FETG?
	Existe-t-il un potentiel d'optimisation en ce qui concerne les prestations de l'organe responsable?
Prestations des publics cibles secondaires	Dans quelle mesure les offices cantonaux de la formation professionnelle et éventuellement d'autres offices (p. ex. offices de l'enseignement obligatoire) soutiennent-ils le projet FETG?
	Quelles sont les prestations fournies par les différents acteurs (offices, écoles, associations, entreprises) en faveur de FETG? › Nombre de projets › Nombre de mesures › Nombre d'entreprises, d'écoles, d'offices et d'association participants Etc.
	Quelle est l'ampleur de l'investissement en faveur de la fourniture de prestations?
	Les prestations correspondent-elles aux objectifs de FETG?
	Dans quelle mesure le public cible primaire peut-il être atteint? Quels groupes d'élèves sont les plus/moins bien accessibles (selon l'âge, le sexe, la région, la nationalité, l'appartenance sociale, etc.)? › Nombre d'élèves participants › Nombre de parents et d'autres personnes de référence participants › Appréciation des enseignants/entreprises
	Pour quelles raisons les services cantonaux, les écoles, les entreprises et les associations participent-ils à FETG?
	Y a-t-il des projets ou des mesures particulièrement réussis en ce qui concerne l'atteinte des objectifs et des publics cibles (bonnes pratiques)? Quels sont les principaux facteurs de réussite?
<b>Impact (effets directs sur les publics cibles)</b>	
Entreprises et associations	Quel est l'impact de la participation à FETG sur les entreprises et les associations? La participation à la journée FETG conduit-elle à une meilleure sensibilisation aux thèmes liés au genre? Suite à la journée FETG, la thématique du genre est-elle mieux intégrée dans le marketing des professions des associations?
Ecoles, écoles professionnelles, écoles supérieures, HES	Quel est l'impact de la participation à FETG sur les écoles et les enseignants? Quelles impulsions FETG transmet-il aux écoles? › Les enseignants sont-ils davantage sensibilisés au thème du choix professionnel spécifique au genre suite à FETG? › Quels sont les efforts consentis dans le cadre de FETG pour élargir le choix professionnel des filles et des garçons (préparation/suivi de la journée)? › Suite à la journée FETG, une réflexion sur le thème de l'image liée aux rôles a-t-elle lieu dans le cadre de l'enseignement?
Elèves	Le projet FETG est-il approprié pour déconstruire l'image stéréotypée des rôles attribués aux deux sexes auprès des élèves et pour promouvoir un choix professionnel indépendant en termes de genre?
<b>Outcome (impact à plus large échelle)</b>	
Contribution à la résolution de problèmes	Dans quelle mesure le projet FETG contribue-t-il à un choix professionnel indépendant en termes de genre et donc à un système de formation professionnelle neutre?

<b>Tableau 15: Questions de l'évaluation en détail</b>	
<b>Thèmes</b>	<b>Questions</b>
	Quelle est l'efficacité de la journée FETG en comparaison avec d'autres mesures dans le domaine du choix professionnel spécifique au genre?
	Quels sont les autres facteurs qui influencent le choix professionnel spécifique au genre (p. ex. situation sur le marché du travail, etc.)?



## A2 Vue d'ensemble des personnes interviewées

<b>Tableau 16: Personnes interviewées au cours de la première phase (chap. 3)</b>		
<b>Nom</b>	<b>Organisation</b>	<b>Groupe d'acteurs</b>
Isabelle Santamaria-Bucher	Secrétariat FETG	Cheffe de projet FETG
Barbara Ruf	Bureau de l'égalité BE	Organe responsable et groupe de pilotage
Silvia Hofmann	Bureau de l'égalité GR	
Marilena Fontaine	Bureau de l'égalité TI	Organe responsable
Eveline Lüönd	Office de l'enseignement obligatoire UR	
Talin Stoffel	kibesuisse	Associations
Eveline Hirsbrunner	Curaviva	
Lydia Schärer	Siemens	Entreprises
Ramona Stofer	Puzzle GmbH	
Anna Frei	Piaget	
Marco Fässler	Centro Formazione Professionale, Société Suisse des Entrepreneurs, Tessin	Entreprises/Formation professionnelle
Beat Wenger	Gewerblich-industrielles Bildungszentrum Zug	
Maria Voney	Ecole Risch/Rotkreuz	Ecole obligatoire
Dorothea Vollenweider	Haute école pédagogique de Zurich	HES/HEP
Cornelia Oertle	Haute école spécialisée bernoise	
Priska Iseli	Haute école spécialisée bernoise	
Angela Fleury	Bureau de l'égalité JU	Cantons non représentés au sein de l'organe responsable
Ruth Gerber	Membre de la commission pour l'égalité des chances SO	

<b>Tableau 17: Personnes interviewées dans le cadre des études de cas (chap. 4)</b>	
<b>Groupe d'acteurs</b>	<b>Nombre d'interviews</b>
<b>BL</b>	
Personne de contact au canton	1 (office de l'enseignement obligatoire)
Autres autorités	1 (bureau de l'égalité)
Enseignants	2
Ecoles professionnelles, HES, ES, universités	1
Associations professionnelles/entreprises	2
Orientation professionnelle	2
<b>FR</b>	
Collaboratrice scientifique, Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)	1
Responsables d'ateliers pour FETG, hautes écoles et écoles professionnelles	3
Conseillères en orientation	2
Enseignants en primaire	2
<b>GE</b>	
Responsable de FETG au BPE	1
Représentantes du DIP impliquées dans FETG	2
Responsables de l'organisation d'ateliers HES-SO GE, Université de GE	2
Conseillère en orientation	1
Enseignant du primaire (+stagiaire)	1
<b>SG</b>	
Personne de contact au canton	1 (centre de compétences en charge de l'intégration et de l'égalité)
Enseignants	3
Ecoles professionnelles, HES, ES, universités	2
Associations professionnelles	2
Orientation professionnelle	1
<b>ZH</b>	
Personne de contact au canton	1 (bureau de l'égalité)
Autres autorités	2 (office de l'enseignement obligatoire et office en charge de la jeunesse et de l'orientation professionnelle)
Enseignants	2
Ecoles professionnelles, HES, ES, universités	2
Associations professionnelles	1

### A3 Méthode utilisée pour l'estimation du nombre de participants

Le nombre d'élèves participant à FETG dans les cantons de BL, FR et ZH a été estimé grossièrement à l'aide des données issues de l'enquête en ligne. L'estimation n'a pas été nécessaire pour le canton de GE, qui dispose de données détaillées relatives au nombre de participants. Quant au canton de SG, le faible taux de réponse à l'enquête auprès des enseignants n'a pas permis de procéder à une estimation. La méthode utilisée pour estimer le nombre de participants dans les cantons de BL, FR et ZH est décrite ci-après.

- Pour chaque étude de cas, le nombre moyen de participants a été calculé à partir des réponses à l'enquête en ligne<sup>80</sup>.
- La taille moyenne des classes<sup>81</sup> et le nombre d'élèves dans la tranche d'âge correspondante ont été déterminés à l'aide des statistiques cantonales.
- La division du nombre moyen d'élèves participants selon l'enquête en ligne par la taille moyenne des classes permet de déduire approximativement le pourcentage d'élèves ayant participé à FETG.
- En multipliant ce pourcentage par le nombre total d'élèves dans la tranche d'âge correspondante, on obtient la limite supérieure du nombre d'élèves participants.
- On admet que l'échantillon réunit des enseignants intéressés par la thématique du genre. Pour cette raison, il a fallu faire des hypothèses sur la base des recherches et des interviews relatives aux cantons ayant fait l'objet d'une étude de cas en ce qui concerne la part d'enseignants du canton affichant un comportement identique à l'échantillon. L'étude de Leemann et al. (2011) et les interviews permettent de supposer que ce sont 90 % des enseignants dans le canton de BL. Dans les cantons de FR et ZH, les données sont moins évidentes. Etant donné que les interviews ont clairement montré que la gestion de la participation dans les écoles a été très variable dans ces cantons, les auteurs estiment que la part d'enseignants ayant eu un comportement identique à celui de l'échantillon s'élève à 50 % au maximum à ZH et à environ 75 %<sup>82</sup> à FR et que les autres enseignants n'ont pas participé du tout à FETG avec leur classe.
- Pour permettre une comparaison entre les cantons, la valeur estimée est divisée par le nombre d'élèves dans le canton. Pour ce faire, les données uniformes de l'OFS sont utilisées, comme au chap. 4.1.

<sup>80</sup> Pour ce faire, le nombre total des élèves ayant participé a été déduit de la part d'enseignants ayant indiqué que leur classe a participé sous une forme ou une autre. Cette part s'élève à 99,03 % pour BL, à 81,82 % pour FR, à 100 % pour GE et à 79,63 % pour ZH.

<sup>81</sup> Au besoin, une moyenne est calculée de manière pondérée en fonction du nombre d'élèves par tranche d'âge, si la moyenne diverge pour les différentes tranches d'âge.

<sup>82</sup> A FR, on suppose que dans les classes de 5<sup>e</sup> (7H), tous les enseignants se comportent de manière identique à l'échantillon; chez les enseignants de 8<sup>e</sup> (10H) en revanche, ce taux s'élève à 50 % seulement. Les 50 % restants ne participent pas selon l'hypothèse admise.

Les résultats de cette estimation sont présentés dans le tableau suivant:

<b>Tableau 18: Estimation du nombre d'élèves participants selon l'enquête auprès des enseignants</b>					
<b>Indice</b>	<b>BL</b>	<b>FR</b>	<b>GE*</b>	<b>SG<sup>83</sup></b>	<b>ZH</b>
Ø Nombre de participants selon l'enquête en ligne	17,0	16,4		-	12,6
Ø Taille des classes dans le canton pour la tranche d'âge correspondante	18,53	19,3 <sup>84</sup>		-	20
Part d'élèves participant par classe selon l'enquête en ligne	87,2 %	85,0%		-	65,2 %
Nombre d'élèves pour la tranche d'âge correspondante	10 878 <sup>85</sup>	3488 <sup>86</sup>		-	34 465 <sup>87</sup>
<b>Limite supérieure</b>	<b>9121</b>	<b>2965</b>		-	<b>22 471</b>
Part estimée d'enseignants ayant le même comportement que l'échantillon de l'enquête en ligne	90 %	75 %			50 %
<b>Estimation des auteurs de l'évaluation</b>	<b>≈8600</b>	<b>≈2200</b>	<b>2793*</b>	-	<b>≈10 900</b>
<b>Part estimée de participants/nombre d'élèves de la tranche d'âge pertinente<sup>88</sup></b>	<b>≈80 %</b>	<b>≈30 %</b>	<b>66 %*</b>		<b>≈30 %</b>

Source: illustration des auteurs. \*Pour le canton de GE, il ne s'agit pas d'une estimation mais de données cantonales.

A FR, le faible taux de participation est dû principalement au fait que le concept cantonal prévoit pour les classes de 8<sup>e</sup> (10H) une participation à des projets complémentaires externes. Or vu que le nombre de places est limité dans ce type de projet, le taux de participation est faible dans le degré de scolarité concerné.

<sup>83</sup> En raison du faible taux de réponse, les auteurs ont renoncé à effectuer une estimation du nombre d'élèves participants pour l'étude de cas concernant le canton de SG.

<sup>84</sup> La taille des classes est estimée sur la base du nombre de classes pour l'ensemble des degrés (3H à 8H) et du nombre d'élèves dans ces degrés en 2011/12.

<sup>85</sup> Données sur [http://www.statistik.bl.ch/stabl\\_data/stabl\\_generator/titel.php?unterthema\\_id=65&thema\\_id=16](http://www.statistik.bl.ch/stabl_data/stabl_generator/titel.php?unterthema_id=65&thema_id=16). La taille moyenne des classes et le nombre d'élèves pour la tranche d'âge ont été calculés sur la base de cette banque de données.

<sup>86</sup> Voir p. 314 de l'annuaire statistique [http://www.fr.ch/sstat/files/pdf70/Annuaire\\_2015a.pdf](http://www.fr.ch/sstat/files/pdf70/Annuaire_2015a.pdf). Classe d'accueil comprise.

<sup>87</sup> Données sur: [http://www.bista.zh.ch/pub/downloads/Schulen\\_Kt\\_ZH\\_2013\\_14.pdf](http://www.bista.zh.ch/pub/downloads/Schulen_Kt_ZH_2013_14.pdf). Ce rapport permet de calculer aussi bien le nombre total d'élèves que la taille moyenne des classes.

<sup>88</sup> Ici aussi, le nombre total d'élèves selon l'OFS a été divisé par 11 fois le nombre d'années scolaires participant à FETG selon le concept cantonal. Ce facteur de pondération est de 4/11 pour BL, 2/11 pour FR, 1/11 pour GE et 3/11 pour ZH.

## A4 Critères et bases de l'évaluation

Grille d'évaluation FETG				
Questions de l'évaluation	Comparaisons	Critères	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs)	Bases de données
<b>Concept</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les objectifs de FETG sont-ils pertinents?</li> <li>▪ Les objectifs et les publics cibles de FETG sont-ils clairement définis, bien compris et acceptés?</li> <li>▪ Le concept est-il approprié au vu de l'objectif poursuivi? La répartition en un projet de base et des projets complémentaires fait-elle ses preuves? Quels changements/élargissements du projet peut-on observer?</li> <li>▪ Existe-t-il des synergies ou des redondances par rapport aux autres mesures dans le domaine du choix professionnel et du genre?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comparaison avec le contexte (problématique, conditions cadres)</li> <li>▪ Comparaison entre situation actuelle et situation souhaitée</li> <li>▪ Comparaison transversale études de cas</li> </ul>	Pertinence Clarté Adéquation	Définition de la situation souhaitée: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les objectifs de FETG sont pertinents dans le contexte des conditions cadres économiques et sociales;</li> <li>▪ les objectifs et les publics cibles sont clairement définis;</li> <li>▪ les publics cibles secondaires connaissent et comprennent les objectifs de FETG – les objectifs sont largement acceptés;</li> <li>▪ la mise en œuvre du concept fait ses preuves au niveau cantonal (les cantons reprennent le concept national).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documents relatifs au programme (concept, demande de projet, décision SEFRI)</li> <li>▪ Bases scientifiques relatives à la thématique du choix professionnel indépendant en termes de genre</li> <li>▪ Enquêtes</li> </ul>
<b>Structure d'organisation et de financement</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les structures d'organisation et de financement de FETG sont-elles adaptées en vue de l'atteinte des objectifs?</li> <li>▪ Les processus au niveau national et cantonal sont-ils clairement définis et adaptés aux prestations fournies et à la mise en œuvre?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comparaison entre situation actuelle et situation souhaitée</li> <li>▪ Comparaison transversale études de cas</li> </ul>	Adéquation	Définition de la situation souhaitée: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ adéquation de la structure nationale:               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'organe responsable et le financement de FETG bénéficient d'un large soutien,</li> <li>▪ les tâches du secrétariat national et des responsables cantonaux de la mise en œuvre sont claires et bien harmonisées,</li> <li>▪ la collaboration entre la direction de projet nationale et les responsables cantonaux de la mise en œuvre fonctionne bien,</li> <li>▪ la collaboration entre la direction de projet nationale et les entreprises et associations impliquées fonctionne bien;</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documents relatifs au programme (demande de projet, vue d'ensemble des coûts et du financement)</li> <li>▪ Enquêtes</li> </ul>

Grille d'évaluation FETG				
Questions de l'évaluation	Comparaisons	Critères	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs)	Bases de données
			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ adéquation des structures cantonales:               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le projet FETG est largement soutenu dans les cantons: outre le bureau de l'égalité, d'autres offices, en particulier l'office de l'enseignement obligatoire et l'office de la formation professionnelle/orientation professionnelle, prennent part à l'organisation,</li> <li>▪ le projet FETG est ancré sur le plan institutionnel: il existe des directives cantonales à l'intention des écoles concernant la mise en œuvre de FETG,</li> <li>▪ les offices impliqués soutiennent les écoles (et les entreprises) lors de la mise en œuvre,</li> <li>▪ les entreprises et les écoles impliquées disposent de ressources suffisantes pour la mise en œuvre.</li> </ul> </li> </ul>	
Output/mise en œuvre				
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les prestations de l'organe responsable et du secrétariat de FETG sont-elles appropriées, utiles et efficaces? Les prestations du secrétariat répondent-elles aux objectifs et aux besoins des publics cibles secondaires?</li> <li>▪ Dans quelle mesure les publics cibles secondaire sont-ils accessibles (nombre de services cantonaux, d'entreprises, d'écoles et d'associations impliqués)?</li> <li>▪ Quelles sont les prestations des publics cibles secondaires dans le cadre de FETG (nombre de projets, etc.) et ces prestations répondent-elles aux objectifs et aux besoins du public cible primaire? Existe-t-il des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comparaison entre situation actuelle et situation souhaitée</li> <li>▪ Comparaison transversale études de cas</li> </ul>	<p>Ampleur Qualité Caractère approprié</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définition de la situation souhaitée – prestations du secrétariat:               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les prestations du secrétariat de FETG permettent de décharger les entreprises, les associations, les écoles et les enseignants impliqués;</li> <li>▪ les acteurs impliqués sont satisfaits des produits et des prestations fournis par le secrétariat de FETG;</li> <li>▪ la direction de projet (secrétariat de FETG) dispose de ressources, de connaissances et de compétences suffisantes pour accomplir sa tâche;</li> <li>▪ le secrétariat de FETG assure la qualité de la mise en œuvre.</li> </ul> </li> <li>▪ Indicateurs d'output quantitatifs:               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ nombre d'entreprises qui participent au projet de base;</li> <li>▪ nombre de places dans des projets complémentaires;</li> <li>▪ nombre d'associations professionnelles qui participent</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données secrétariat de FETG</li> <li>▪ Enquêtes</li> </ul>

Grille d'évaluation FETG				
Questions de l'évaluation	Comparaisons	Critères	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs)	Bases de données
			<ul style="list-style-type: none"> <li>à FETG;               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ nombre de cantons au sein de l'organe responsable.</li> </ul> </li> <li>▪ Définition de la situation souhaitée – mise en œuvre cantonale (aspect qualitatif):               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ FETG bénéficie d'une bonne préparation et d'un bon suivi dans les écoles;</li> <li>▪ les offres des entreprises et des associations (projets complémentaires) sont de bonne qualité et adaptées au public cible (élèves de 5<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup>).</li> </ul> </li> </ul>	
Impact (outcome et effets)				
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans quelle mesure le public cible primaire est-il atteint (nombre de participants au projet de base et aux projets complémentaires)? Existe-t-il des exemples de bonnes pratiques?</li> <li>▪ Quel est l'impact de FETG sur le public cible primaire des élèves? FETG est-il approprié pour déconstruire les stéréotypes et pour promouvoir le choix professionnel non lié au genre?</li> <li>▪ Quel est l'impact de FETG sur les publics cibles secondaires? Le projet FETG contribue-t-il par exemple à une meilleure prise en compte de l'aspect genre dans le cours d'orientation professionnel, dans le marketing des professions et dans d'autres domaines?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comparaison entre situation actuelle et situation souhaitée</li> <li>▪ Comparaison transversale études de cas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Efficacité</li> <li>▪ Degré de réalisation des objectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Indicateurs d'impact (quantitatifs):               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ nombre de participants au projet de base et aux projets complémentaires;</li> <li>▪ part d'élèves participants par rapport au nombre total de participants potentiels.</li> </ul> </li> <li>▪ Indicateurs d'impact (qualitatifs) / définition de la situation souhaitée:               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ FETG atteint une grande partie du public cible (élèves de 5<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup>);</li> <li>▪ FETG atteint également des enfants issus de l'immigration/de familles socialement défavorisées;</li> <li>▪ FETG parvient à faire connaître aux filles et aux garçons des professions atypiques à leur genre et à les faire réfléchir sur les rôles attribués aux deux sexes;</li> <li>▪ FETG contribue également à la sensibilisation des parents, des enseignants, des responsables de la formation professionnelle dans les entreprises, des conseillers en orientation, etc.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données secrétariat de FETG</li> <li>▪ Enquêtes</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans quelle mesure FETG contribue-t-il à une conception de la formation professionnelle et à un choix professionnel neutres en termes de genre?</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ FETG contribue à ce que les filles et les garçons choisissent leur profession en fonction de leurs capacités et intérêts, et non en fonction de leur sexe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquêtes</li> </ul>

Grille d'évaluation FETG				
Questions de l'évaluation	Comparaisons	Critères	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs)	Bases de données
<b>Evaluation globale</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet FETG fait-il globalement ses preuves ou certains de ses aspects nécessitent-ils des adaptations?</li> <li>▪ Si oui, dans quels domaines y a-t-il un besoin d'optimisation?</li> <li>▪ D'autres mesures dans le domaine du choix professionnel spécifique au genre sont-elles plus adaptées pour atteindre les objectifs et les publics cibles?</li> <li>▪ Quelles sont recommandations qui en découlent à l'intention des différents acteurs?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Comparaison entre situation actuelle et situation souhaitée</li> <li>› Comparaison avec d'autres projets et mesures</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définition de la situation souhaitée:               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le concept, l'organisation et la mise en œuvre de FETG sont appropriés au vu de l'objectif poursuivi;</li> <li>▪ les objectifs et les publics cibles de FETG peuvent être atteints;</li> <li>▪ FETG est jugé utile et efficace en comparaison avec les autres mesures;</li> <li>▪ FETG, accompagné d'autres mesures, contribue au choix professionnel neutre en termes de genre.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conclusions relatives au concept, à l'organisation, à la mise en œuvre et à l'impact</li> <li>▪ Recherches sur d'autres projets/mesures.</li> </ul>



## Bibliographie

- Aeschlimann, B. (2014). Berufswahl und Geschlecht: Eine Untersuchung zur Bedeutung von schulischen Faktoren für Berufs- und Studienwahlen von Schülerinnen und Schülern der Sekundarstufe II (Dissertation). Berne: Université de Berne, Faculté des sciences humaines.
- Aeschlimann, B., Herzog, W. & Makarova, E. (sous presse, a). Studienpräferenzen von Gymnasiastinnen und Gymnasiasten: Wer entscheidet sich aus welchen Gründen für ein MINT-Studium? *Revue suisse des sciences de l'éducation*.
- Aeschlimann, B., Herzog, W. & Makarova, E. (sous presse, b). Bedingungen für eine geschlechtsuntypische Berufswahl bei jungen Frauen. Ergebnisse aus einem Forschungsprojekt. *Die berufsbildende Schule*.
- Aeschlimann, B., Herzog, W., & Makarova, E. (2014). Frauen in MINT-Berufen: Retrospektive Wahrnehmung des mathematisch-naturwissenschaftlichen Unterrichts auf der Sekundarstufe I. *Zeitschrift für Bildungsforschung*. doi: 10.1007/s35834-014-0111-y
- Beinke, L. (2002). Familie und Berufswahl. Bad Honnef: Karl Heinrich Bock.
- OFS [Office fédéral de la statistique] (2013). *Vers l'égalité entre femmes et hommes. Situation et évolution*. Neuchâtel: OFS.
- Bieri Buschor, C., Berweger, S., Keck Frei, A., & Kappler, C. (2012). Projektbericht Geschlechts(un-)typische Studienwahl: Weshalb Frauen Ingenieurwissenschaften studieren und Männer Primarlehrer werden. Zurich: Haute école pédagogique de Zurich.
- Buchmann, M., & Kriesi, I. (2012). Geschlechtstypische Berufswahl: Begabungszuschreibungen, Aspirationen und Institutionen. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 52, 256-280.
- Carvalho Arruda, C., Guilley, E., & Gianettoni, L. (2013). Quand filles et garçons aspirent à des professions atypiques. REISO. <http://www.reiso.org/spip.php?article2992>; consulté le 4 février 2015.
- Fanger, F. (2013). Darstellung der Geschlechter im Chemieschulbuch Elemente. Eine Inhaltsanalyse eines Schulbuches der Sekundarstufe II (Masterarbeit). Berne: Université de Berne, Institut des sciences de l'éducation, Département de psychologie pédagogique.
- Funk, L. & Wentzel, W. (2014). Mädchen auf dem Weg ins Erwerbsleben: Wünsche, Werte, Berufsbilder. Forschungsergebnisse zum Girls' Day – Mädchen Zukunftstag 2013. Berlin: Opladen.
- Gianettoni, L. & Guilley, E. (In Press). Sexism and the Gendering of Professional Aspirations, in Faniko, K., Lorenzi-Cioldi, F., Sarrasin, O., Mayor, E. (ed.), *Gender and Social Hierarchies: Perspectives from Social Psychology*, Routledge Editions: Londres, sous presse.

- Gorbacheva, E., Craig, A., Beekhuyzen, J., & Coldwell-Neilson, J. (2014). ICT Interventions for Girls: Factors Influencing ICT Career Intentions. *Australasian Journal of Information Systems*, 18, 289-302.
- Guilley, E., Carvalho Arruda, C., Gauthier, J.-A., Gianettoni, L., Gross, D., Joye, D. & Müller, K. (2014). *Maçonne ou avocate: rupture ou reproduction sociale ? Une enquête sur les aspirations professionnelles des jeunes en Suisse aujourd'hui*. Final scientific report NRP 60 „Gender Equality“ (Project number: 4060- 40\_129289). Genève, Lausanne: SRED, LINES.
- Hartung, P. J., Porfeli, E. J., & Vondracek, F. W. (2005). Child vocational development: A review and reconsideration. *Journal of Vocational Behavior*, 66, 385-419.
- Leemann, R. J., Scherrer, R., Fischer, A., en collaboration avec Sagelsdorff, R. et Hafner, S. (2011): *Institutionalisierung Gendertag Kanton Basel-Landschaft*. Bericht zuhanden des Amtes für Volksschulen BL und der Fachstelle für Gleichstellung BL. Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest, Haute école pédagogique
- Maihofer, A., Bergman, M., Huber, E., Hupka-Brunner, S., Kanji, S., Samuel, R., Schwiter, K. & Wehner, N. (2014). Persistenz und Wandel von Geschlechterungleichheiten in Ausbildungs- und Berufsverläufen. Eine Mixed-Methods-Studie. Gleichstellungspolitische Handlungsanweisungen. [http://www.nfp60.ch/SiteCollectionDocuments/nfp60\\_maihofer-gleichstellungspolitische\\_herausforderungen.pdf](http://www.nfp60.ch/SiteCollectionDocuments/nfp60_maihofer-gleichstellungspolitische_herausforderungen.pdf); consulté le 4 février 2015.
- Makarova, E., & Herzog, W. (2013). Geschlechtersegregation bei der Berufs- und Studienwahl von Jugendlichen. In S. Rahn, & T. Brüggemann (Hrsg.), *Lehr- und Arbeitsbuch zur Studien- und Berufsorientierung* (S. 175-184). Münster: Waxmann.
- Makarova, E., & Herzog, W. (2014). Geschlechtsuntypische Berufswahlen bei jungen Frauen: Muss das Vorbild weiblich sein? *Zeitschrift für Soziologie der Erziehung und Sozialisation*, 34, 38-54.
- Makarova, E., & Herzog, W. (2015). Trapped in the gender stereotype? The image of science among secondary school students and teachers. *Equality, Diversity and Inclusion: An International Journal*, 34, 106-123.
- OCDE (2013). *Inégalités hommes-femmes. Il est temps d'agir*. Paris : OECD Publishing.
- Robnett, R. D. (2013). The role of peer support for girls and women in STEM: Implications for identity and anticipated retention in STEM. *International Journal of Gender, Science, and Technology*, 5, 232-253.
- Schwarze, B., & Wentzel, W. (2007). „Zeit, dass sich was dreht“ – Technik ist auch weiblich! Instrumente zur Herstellung von Chancengleichheit in technischen und naturwissenschaftlichen Ausbildungen und Berufen in Nordrhein-Westfalen. Bielefeld: Kompetenzzentrum Technik-Diversity-Chancengleichheit e.V.

- CSRE (2014). *L'éducation en Suisse, rapport 2014*. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation.
- FNS (2014). *PNR 60 Egalité entre hommes et femmes. Résultats et impulsions. Rapport de synthèse*. Berne: Fonds national suisse.
- Solga, H., & Pfahl, L. (2009). Doing Gender im technisch- naturwissenschaftlichen Bereich. In J. Milberg (Hrsg.), *Förderung des Nachwuchses in Technik und Naturwissenschaft* (S. 155-219). Berlin: Springer.
- Stake, J. E. (2006). The critical mediating role of social encouragement for science motivation and confidence among high school females and males. *Journal of Applied Social Psychology*, 36, 1017-1045.
- Stake, J. E., & Nickens, S. D. (2005). Adolescent girls' and boys' science peer relationship and perceptions of the possible self as scientist. *Sex Roles*, 52, 1-11.